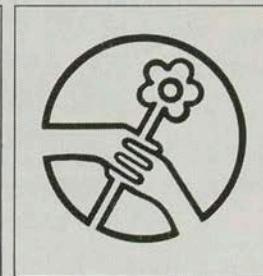
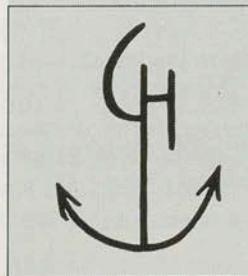
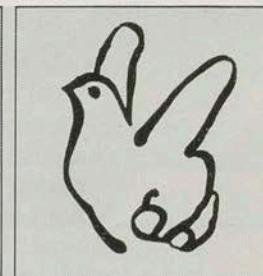
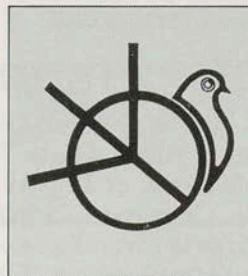


# ALTERNATIVES NON VIOLENTES

## LA PAIX, VUE DE L'EST

Mouvements pour la paix et l'écologie en  
TCHÉCOSLOVAQUIE, HONGRIE, RDA, POLOGNE, YOUGOSLAVIE

Un rapport du  
COMITÉ AMÉRICAIN DE  
SURVEILLANCE  
DES ACCORDS D'HELSINKI



Les textes du présent numéro d'*Alternatives non-violentes* sont les traductions de 5 chapitres d'un important Rapport publié en octobre 1987 par le US Helsinki Watch Committee. Le sixième chapitre, qui porte sur l'URSS, sera publié dans un numéro ultérieur, puisqu'A.N.V. a déjà consacré un dossier entier à l'URSS voici peu de temps (n° 61, automne 1986).

L'original américain s'intitule :

**From Below**  
**Independent peace and environmental**  
**movements in eastern Europe**  
**and the USSR**

On peut se le procurer à l'adresse suivante, pour 12 dollars (plus port) :

HELSINKI WATCH  
36 W. 44th Street  
New York, NY 10036  
Etats-Unis

Ce rapport a été rédigé par Catherine Fitzpatrick et Janet Fleischman, aidées par Stanley Engelstein et Brian Barrett pour les chapitres sur la RDA, Marta Toch pour le chapitre sur la Pologne, Vladimir Mijanovic et Bojana Mladenovic pour le chapitre sur la Yougoslavie. Ce rapport s'appuie sur un article publié par Catherine Fitzpatrick dans la revue *Sojourners* (février 1987), intitulé « Into the public eye : the emergence of independent Peace movements in the soviet bloc ».

Traduction française de Anne Le Huerou (Pologne), Jean-François Allier (Hongrie) et Christian Mellon (autres chapitres).

*Alternatives non-violentes* remercie vivement le Comité Helsinki des Etats-Unis de nous avoir gracieusement autorisés à traduire et publier ce rapport, ainsi que Karen Weisblatt qui nous a aidés à obtenir cette autorisation.

## LA PAIX VUE DE L'EST

*Les Mouvements indépendants pour la paix et l'écologie  
en Tchécoslovaquie, Hongrie, R.D.A., Pologne et Yougoslavie*

Un rapport du

### COMITÉ AMÉRICAIN DE SURVEILLANCE DES ACCORDS D'HELSINKI

*Le Comité américain de surveillance des Accords d'Helsinki (US Helsinki Watch Committee) est l'un de ces comités fondés par des citoyens dans divers pays, de l'Est comme de l'Ouest, pour promouvoir le respect des Accords signés en 1975 à Helsinki par 35 pays (tous les pays d'Europe, moins l'Albanie, plus Etats-Unis et Canada).*

*Le "Helsinki Watch Committee" des Etats-Unis a été fondé en 1979. Son objectif est de promouvoir, tant aux Etats-Unis qu'au niveau international, le respect des engagements pris à Helsinki en ce qui concerne les Droits de l'Homme.*

*Il est présidé par L. Bernstein. Son vice-président est Aryeh Neier et son directeur exécutif Jeri Leber.*

8° P6112

# ÉDITORIAL

---

**P**ARMI les évolutions qui se sont produites dans les années 80 en Europe de l'Est et en URSS, l'une des plus intéressantes a été l'émergence de mouvements sociaux indépendants pour la paix et l'écologie ; ajoutons-y le fait que les mouvements pour les droits civils nés dans les années 60 et 70 se sont mis à débattre de plus en plus du désarmement, du militarisme et de l'écologie.

Dans les pays d'Europe de l'Est, les mouvements pour les droits de l'homme et les autres mouvements sociaux sont de natures très différentes ; mais ils ont tous en commun le désir de reconquérir sur l'Etat le domaine de ce qu'on appelle dans ces pays la "société civile", et qu'on pourrait appeler à l'Ouest la "vie publique" ou le "militantisme social". La notion de "société civile" implique un espace où puisse se développer un débat indépendant et critique, où puisse s'affirmer une alternative au monopole étatique sur l'information et l'éducation, où l'on puisse s'efforcer de limiter l'usage arbitraire du pouvoir par l'Etat contre ses propres citoyens et contre d'autres pays, où l'on puisse enfin contester la rigidité et l'isolement de la mentalité de bloc. Les militants est-européens, pour décrire ce processus, disent qu'il met les citoyens à nouveau en position de sujets de l'histoire, et non plus d'objets contrôlés par l'Etat.

Les succès de ces luttes sont différents d'un pays à l'autre. Dans tous les pays du bloc soviétique et en Yougoslavie, l'action indépendante pour la paix et les droits de l'homme s'est heurtée à une dure répression de la part des forces de sécurité, qui considèrent toutes les initiatives non officielles prises par des citoyens comme des défis à leur autorité et à leur pouvoir.

Ces dernières années ont vu quatre événements modifier profondément la scène est-européenne et ses acteurs, en élargissant l'espace d'une "vie publique". Le premier a résulté de la signature, en 1975, par 35 pays (dont les Etats-Unis et l'Union soviétique) de l'Acte final d'Helsinki sur la sécurité et la coopération en Europe. Ces accords n'ont pas force de loi, mais ils s'inscrivent dans un processus continu visant à établir la sécurité en Europe et à améliorer les échanges commerciaux et la situation des droits de l'homme.

Les signataires se sont mis d'accord sur une ratification des frontières laissées par la Deuxième Guerre mondiale en Europe ; ils se sont engagés à ne pas chercher à les modifier par la force et à ne pas interférer dans les affaires intérieures des autres. Ce point revêtait une importance capitale pour l'Union soviétique, qui, dans ce qu'elle présente comme la recherche de sa sécurité, a été victime et coupable de bien des invasions. Mais les accords ont aussi apporté aux peuples est-européens une connaissance nouvelle et publique : leurs gouvernements se sont engagés à respecter les normes internationales en matière de droits de l'homme et ont proclamé qu'un lien indissoluble unit la paix et les droits de l'homme. Ceci a fourni aux démocraties occidentales un point d'appui pour pousser à une ouverture des sociétés fermées de l'Est.

Les Accords d'Helsinki insistent sur la libre circulation des informations et des personnes. Ils répondent ainsi à une crainte des occidentaux que la nature répressive des gouvernements du bloc oriental ne fasse souffrir leurs populations et ne menace la sécurité internationale ; en effet, les préparatifs de guerre, dans ces pays, sont enveloppés de secret et

échappent à tout contrôle public. Ces accords ont suscité dans le bloc soviétique la création de comités de citoyens qui en surveillent l'application et organisent des pétitions publiques. Ils restent aujourd'hui le fondement de toutes les activités pour la paix et les droits de l'homme.

Le deuxième grand événement fut la croissance de *Solidarnosc*. A son sommet, ce grand mouvement syndical et démocratique a compté 10 millions d'adhérents. Il continue à transformer la vie polonoise ; c'est le plus important des mouvements sociaux d'Europe de l'Est. Événement sans précédent : ce mouvement de masse fut en mesure d'imposer au gouvernement un accord ; et cet accord fut respecté un an et demi, jusqu'à la loi martiale de décembre 1981.

L'accord donnait à la population la possibilité de créer ses propres institutions ; même la magistrature fut réformée et les abus policiers contrôlés. Les publications indépendantes s'épanouirent et subsistent aujourd'hui ; la participation aux activités culturelles indépendantes reste très répandue. Toute cette explosion de détente a débordé sur les Etats voisins, ce qui n'aurait sans doute pas été possible sans la signature des accords d'Helsinki.

Le troisième grand fait qui a influencé les mouvements sociaux est-européens fut l'apparition d'un vigoureux mouvement pour la paix en Occident. Il fut particulièrement actif en Europe entre 1980 et 1984. Ces mouvements de masse contre les armes nucléaires ont suscité un intérêt pour les mêmes questions en Europe de l'Est. Par l'histoire et le destin, les citoyens de ces pays se sentent liés à leurs partenaires de l'Ouest, et eux aussi ont élaboré des propositions pour le désarmement, la création de zones dénucléarisées, le retrait de toutes les troupes étrangères et la dissolution du système même des blocs. L'objection de conscience est particulièrement séduisante pour les jeunes de l'Est, qui sont soumis à l'éducation militaire obligatoire et à la conscription.

Le quatrième grand événement a été, en mai 1986, la catastrophe nucléaire de Tchernobyl. Elle a provoqué une vague de peur et d'indignation parmi les peuples d'Europe de l'Est, qui étaient sur le trajet du nuage radioactif. Des manifestations et protestations de différentes sortes se sont produites dans presque tous les pays du bloc soviétique. On a commencé à entendre des appels pour l'abolition de l'énergie nucléaire, et le mouvement "vert" ou écologique s'est renforcé.

Ces initiatives pour la paix et l'environnement diffèrent des mouvements occidentaux analogues, surtout parce que la répression officielle a paralysé leur travail et aussi parce que les expériences spécifiques de ces pays sous l'oppression soviétique ont fait naître d'importantes différences de perspectives sur le lien entre la paix et les droits de l'homme. Mais tous ces groupes, malgré les difficultés, ont créé des contacts avec leurs homologues occidentaux. Sans le soutien que les grandes organisations occidentales pour la paix leur ont apporté, ils auraient été depuis longtemps écrasés par les services de sécurité.

Catherine FITZPATRICK  
Septembre 1987

Ce rapport présente surtout des faits objectifs. Pour trouver des éléments d'analyse, on se reportera :

- au numéro 53-54 sur la Pologne,
- à l'article de Bernard Dreano dans le numéro 61 : "La détente par le bas",
- à l'article de C. Robineau dans le numéro 66 : "Quel Droit pour les objecteurs polonois"

# Tchécoslovaquie

« On n'a jamais éliminé un mal en supprimant ses symptômes. Il faut s'occuper de la cause elle-même. »

Vaclav Havel, *Politique et conscience*

EN 1968, les troupes du Pacte de Varsovie, sous la conduite des Soviétiques, ont envahi la Tchécoslovaquie pour mettre un terme au "printemps de Prague", ce mouvement de réforme qui voulait bâtir un « socialisme à visage humain ». Par centaines de milliers, dans les jours qui suivirent l'invasion, des gens furent emprisonnés ou licenciés. Beaucoup d'entre eux constituent aujourd'hui la base des mouvements indépendants.

80 000 soldats soviétiques sont aujourd'hui stationnés en Tchécoslovaquie. Leur présence gèle les évolutions d'un système politique qui n'a pratiquement pas changé depuis 1968. La répression demeure sévère à l'encontre de quiconque conteste la politique officielle. Pourtant, des groupes actifs dans la défense des droits de l'homme existent toujours, essentiellement autour de la Charte 77.

La Charte 77 est un mouvement de défense des droits civils, né en janvier 1977 d'un manifeste publié par des intellectuels et ouvriers tchécoslovaques. Ce texte demandait au gouvernement de Prague de respecter les Accords d'Helsinki. Depuis dix ans, plus de 1 300 personnes l'ont signé. Il a été à l'origine d'un

grand nombre d'activités concernant la culture, l'édition, les droits de l'homme, la paix et l'écologie. La Charte 77 a également publié un ensemble impressionnant d'informations sur les atteintes aux droits de l'homme, le droit, la pollution de l'environnement, la religion, etc. La structure et les buts du mouvement sont bien décrits dans sa déclaration de fondation :

*« La Charte 77 n'est pas une organisation. Elle n'a ni règlement, ni organes permanents, ni cartes d'adhésion. En sont membres ceux qui sont d'accord avec ses idées, qui participent à son travail et qui le soutiennent. Elle ne constitue pas la base d'une quelconque activité politique oppositionnelle. Elle vise à promouvoir l'intérêt général, comme le font bien d'autres initiatives de citoyens, à l'Est ou à l'Ouest. Elle ne vise donc pas à établir son propre programme de réformes sociales ou politiques, mais à mener un dialogue constructif avec les autorités politiques et étatiques, en restant dans sa sphère d'activité propre. Elle veut par exemple attirer l'attention sur divers cas de violations des droits civils et politiques, préparer des documents, suggérer des solutions, faire des propositions de caractère plus général pour renforcer ces droits et mieux les garantir, faire office de médiateur dans des situations de conflit qui pourraient déboucher sur une injustice, etc. » (1)*

## A propos de la paix

Bien qu'il n'existe pas en Tchécoslovaquie de mouvement de paix indépendant, divers débats sur la paix ont eu lieu sous les auspices de la Charte 77. Son souci prioritaire a été de maintenir un dialogue permanent avec les mouvements de paix occidentaux. En juin 1987, elle a mis sur pied un groupe de travail sur la paix.

La plupart des groupes de paix indépendants d'Europe de l'Est (notamment ceux de Pologne et de RDA) ont reconnu que la Charte a joué un rôle important dans l'évolution de leurs propres mouvements, en argumentant avec justesse sur la liaison essentielle entre paix et droits de l'homme. Beaucoup d'observateurs estiment que c'est la Charte (ou certains de ses membres) qui ont produit les meilleurs écrits théoriques sur la relation entre paix et droits de l'homme.

Cependant, on ne peut pas dire que toute l'activité indépendante pour la paix soit venue des membres de la Charte. Il y a eu aussi des actions spontanées, notamment en 1983 quand les missiles soviétiques ont été installés en Tchécoslovaquie :

- une pétition contestant ces installations a été lancée par des ouvriers de Moravie ; elle a recueilli 2 000 signatures ;
- à l'université, des étudiants ont choisi le soleil comme symbole de protestation ; ils ont dessiné des soleils sur les tableaux, les panneaux d'affichage ;
- des jeunes ont tenté de prolonger et détourner une manifestation officielle pour la paix ;
- plus récemment sont apparus les "Lennonistes" et le groupe *Jeune Art pour la Paix*.

Dès novembre 1981, la Charte 77 a publié des documents insistant sur « le lien indivisible entre paix et liberté » et exprimant son attitude positive à l'égard du mouvement de paix occidental (2). En mars 1982, dans une lettre ouverte aux mouvements de paix, la Charte précisait ainsi sa position :

*« Pour garantir la paix, il faut éliminer la violence et l'injustice internes aux Etats, et garantir que les autorités respecteront partout les droits de l'homme et les libertés civiles... Nous ne pouvons croire à l'authenticité des efforts de paix de ceux qui violent les droits humains fondamentaux et les libertés civiles. »*

Le document reconnaît que la guerre nucléaire constitue une menace exceptionnelle, mais ajoute :

*« La paix peut devenir une stratégie temporaire mise en œuvre par les puissants, ou une revendication naïve de ceux qui veulent protéger la vie à tout prix, sans tenir compte de la responsabilité humaine envers des valeurs qui surpassent la vie elle-même. C'est seulement si on la relie à tous les autres droits de l'homme que la paix ne deviendra pas cela. »*

Selon la Charte, l'urgence de la question de la paix et la manière suspecte dont elle a été récupérée par les autorités gouvernementales en vue de leurs propres objectifs exigent qu'elle soit prise en charge par « l'action non-officielle de citoyens ordinaires » (3).

Un tournant décisif dans le débat Est-Ouest sur la paix se produisit en avril 1983 : Jaroslav Sabata, ancien porte-parole de la Charte, écrivit une lettre à E.P. Thompson, historien britannique et leader du mouvement END (*European Nuclear Disarmament*). Il y discute notamment de la nécessité de sortir, grâce à une "paix démocratique", aussi bien de la coexistence pacifique que de la menace d'annihilation nucléaire :

*« Toute activité pour la paix à la base, dans quelque partie de l'Europe que ce soit, doit se développer dans l'esprit de cette transformation démocratique fondamentale, sous peine de perdre son identité et son autonomie. »*

A propos des négociations sur le désarmement, Sabata note :

*« Proposer un accord sur le non-recours à la force armée et le maintien de relations pacifiques alors que l'on refuse le dialogue et les relations pacifiques avec*

*son propre peuple (et qu'on l'envoie même en prison quand il a des opinions différentes), c'est proposer une signature sur un morceau de papier sans valeur. » (4)*

La notion de " paix démocratique " proposée par Sabata implique que la paix n'est pas seulement l'absence d'armes, mais aussi l'absence de tensions sociales et politiques. Acceptée par le mouvement de paix, cette expression a exercé une influence directe sur l'interprétation de la question de la paix dans de larges secteurs du mouvement de paix occidental.

En juin 1983, se tint à Prague *l'Assemblée mondiale pour la paix et la vie contre la guerre nucléaire*, organisée par le Conseil mondial de la paix, d'obéissance soviétique. Comme cette Assemblée se prétendait ouverte à tous les mouvements de défense de la paix, la Charte 77 demanda officiellement à y participer. Sa requête fut rejetée par les autorités. Avant l'ouverture de cette Assemblée, de nombreux Chartistes furent interpellés et menacés d'arrestation s'ils tentaient de contacter les participants à l'Assemblée ou les journalistes occidentaux couvrant l'événement.

Ladislav Lis, personnage clé dans le dialogue entre la Charte 77 et le mouvement de paix occidental était alors en prison. Ses amis furent informés que s'ils tentaient d'associer son cas à celui du mouvement de paix ou de fournir des informations sur lui aux journalistes étrangers, ils seraient poursuivis pour atteinte aux intérêts de la République.

Le 23 juin, dans un parc de Prague, des représentants de la Charte rencontrèrent vingt militants de paix occidentaux et rédigèrent une déclaration sur leur coopération. La police secrète prit des photos de cette réunion et saisit les films des reporters occidentaux. Les organisations Greenpeace et Pax Christi International se retirèrent de l'Assemblée pour protester contre le harcèlement des Chartistes. Les délégués des " Verts " allemands quittèrent la conférence, en protestant contre ces " violentes attaques " contre la liberté de presse et d'expression.

Pendant le Congrès, lors d'une grande manifestation officielle pour la paix, 200 jeunes Tchèques se regroupèrent pour scandaler leur propre slogan : « Nous voulons la paix et la liberté ». Cinq d'entre eux furent arrêtés.

La " Section Jazz " qui, jusqu'à l'arrestation de ses animateurs en septembre 1986, devait réaliser avec succès les efforts les plus novateurs pour répandre la culture indépendante en Tchécoslovaquie, distribua une déclaration au Congrès, évoquant notamment le lien entre le jazz et la paix mondiale :

*« Notre organisation représente plusieurs milliers de personnes, de tout le pays, intéressées par la musique moderne. Le mot " jazz " désigne plus qu'une certaine forme de musique ; c'est aussi un symbole de créativité, d'humanité et de tolérance. Nous considérons la musique comme un langage universel, comme un outil de compréhension mutuelle entre peuples et nations. Nous croyons que les gens qui cherchent spontanément un langage commun sont aussi importants pour la paix que les diplomates professionnels qui négocient sur le désarmement. Nous sommes convaincus que la guerre ne peut être évitée par de simples déclarations. Son élimination suppose que les gens veuillent vivre en paix. Ils doivent réaliser que la guerre ne signifie pas seulement des pertes en vies humaines ou en matériels, mais aussi une catastrophe irréparable pour la culture, qui détériore les caractères et les valeurs morales des survivants... La paix offre à la musique toutes les possibilités de développement. La guerre n'a besoin que de fanfares militaires. » (5)*

En octobre 1983, les Soviétiques installèrent sur le territoire tchécoslovaque des missiles à courte portée ; les autorités menacèrent alors une vingtaine de chartistes de les emprisonner pour atteinte à la défense nationale du pays s'ils critiquaient cette installation. La Charte demanda au gouvernement de « laisser aux citoyens leur droit de s'exprimer librement sur toutes les questions d'intérêt public » ; elle exprima sa préoccupation devant l'escalade de la course aux armements et le déploiement de missiles nucléaires sur le territoire tchécoslovaque (6).

La Charte s'employa à faciliter la rédaction de déclarations communes entre mouvements indépendants d'Europe de l'Est. Déjà, en août 1978, pour le 10<sup>e</sup> anniversaire de l'invasion de la Tchécoslovaquie, des membres de la Charte et du KOR polonais (Comité de défense des ouvriers) s'étaient réunis pour publier une déclaration commune (7). En 1984, la Charte participa à la rédaction de divers documents communs :

- en février, un appel polono-tchécoslovaque protestant contre l'emprisonnement de Chartistes, de membres du KOR et de *Solidarnosc*, et s'engageant à « lutter pour le respect des droits de l'homme et des libertés civiles » (8) ;
- en juillet, une déclaration de la Charte et de militants de paix indépendants hongrois ;
- en novembre, une déclaration de la Charte et de militants de paix de RDA, protestant contre le stationnement de missiles soviétiques dans leurs pays et exprimant leur solidarité avec les mouvements de paix occidentaux (9).

Dans tous ces documents, on retrouve la position de la Charte sur le lien entre paix et droits de l'homme, ce qui traduit bien l'influence exercée par la Charte sur les mouvements des autres pays.

Ces documents communs manifestaient également qu'un dialogue très fécond s'amorçait, malgré de grandes difficultés pratiques, entre groupes indépendants est-européens. La communication est-ouest du début se prolongeait en une communication est-est, bien plus difficile. Le fruit le plus récent et le plus significatif de ce dialogue est le *memorandum* adressé en novembre 1986 à la conférence de la CSCE (Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe) réunie à Vienne. Dans l'élaboration de ce texte, intitulé « *Donner vie aux accords d'Helsinki* », la Charte a joué un rôle essentiel.

Ce *memorandum* résulte pour une bonne part de l'impulsion donnée en mars 1985 par "l'appel de Pra-

gue", adressé à la Convention européenne pour le désarmement nucléaire (Amsterdam, juillet 1985). Quoiqu'émanant non de la Charte mais d'un groupe de Chartistes, ce texte traduit son consensus général sur la paix. Il invitait les groupes de l'ouest et de l'est à y répondre. Il est important de remarquer que l'*Appel de Prague* est le premier document qui lie les questions de paix au processus d'Helsinki. Il a conduit les mouvements de paix occidentaux à s'intéresser davantage aux accords d'Helsinki comme cadre pour aborder les questions de paix (voir *texte complet en annexe*).

Les réponses d'individus ou de groupes à l'*Appel de Prague*, venant de plus de vingt pays, de l'Ouest comme de l'Est, furent rendues publiques par la Charte. Même si les signataires de l'Appel ne réagirent pas à chacune des réponses, les documents ultérieurs de la Charte tiennent compte des commentaires et critiques exprimés.

La jeunesse tchèque s'est fait entendre, elle aussi, dans l'appel à la paix. Le 26 mai 1986, un groupe de jeunes a sollicité l'autorisation officielle de fonder l'organisation *Jeune Art pour la Paix*, dans le but de travailler pour la paix au sein du Front national. En soumettant ses statuts au ministre de l'Intérieur, le groupe déclarait :

« Nous sommes des avocats de la paix et du désarmement mondial. Nous ne voulons pas rester sans rien faire, en nous contentant de critiquer, de souligner les erreurs et les insuffisances et de protester contre la réalité. Nous voulons chercher de l'aide pour porter remède aux problèmes complexes. L'Art a le pouvoir de franchir ce gouffre. Il peut effacer les frontières entre nations et aider les peuples à se rencontrer... » (10)

De 5 à 700 jeunes ont signé une pétition soutenant cette requête. La police politique répliqua par une série de menaces : pertes d'emplois, renvois des établissements d'enseignement, poursuites pénales, et autres formes de brimades. Le 5 juillet, elle contraint l'organisation à retirer sa requête. Pendant les interrogatoires, les policiers désignaient ces jeunes

comme « le sang neuf de la Charte 77 », prétendant que la Charte leur servait de conseiller. Il n'existait aucun lien formel entre la Charte et *Jeune Art pour la Paix*, mais les jeunes étaient certainement influencés par les documents de la Charte, notamment ceux concernant la jeunesse et la paix ; il y avait aussi quelques relations indirectes entre certains chartistes et les jeunes. Mais aucun des membres de *Jeune Art pour la Paix* n'était signataire de la Charte.

Le 28 avril 1986, six personnes furent condamnées à des peines de prison allant jusqu'à 20 mois pour avoir protesté par des affiches contre les missiles soviétiques et l'influence soviétique en Tchécoslovaquie. La peine la plus lourde fut infligée à un ouvrier, Dalibor Helstyn : 20 mois fermes et une amende de 5 000 couronnes (équivalente à 2 mois de salaire). Il était accusé sur la base de l'article qui réprime les dommages causés à la propriété socialiste. Helstyn déclara, rapporte-t-on, qu'il avait voulu exprimer par ses slogans son désaccord avec la politique culturelle du système socialiste ; il estimait que la théorie léniiste de la révolution socialiste devrait être mise en œuvre différemment et il ne voyait pas de différence entre les armes des pays socialistes et celles des pays capitalistes (11).

Autre forme d'activité spontanée pour la paix : celle des jeunes qui ont choisi John Lennon pour symbole. En décembre, à chaque anniversaire de sa mort, des centaines de jeunes se rassemblent au "mur Lennon" (jadis "mur de la démocratie") sur l'île Kampa, à Prague (12). Ils scandent des slogans de paix et écrivent des poèmes sur le mur. Les participants sont souvent soumis à des interrogatoires et perquisitions. En 1982 et 1984, les heurts avec la police furent très rudes.

Le 8 décembre 1985, pour le 5<sup>e</sup> anniversaire de l'assassinat de John Lennon, plus de 600 jeunes, venus de tout le pays, manifestèrent à Prague. Tout en marchant dans divers quartiers de la ville, ils criaient des slogans comme : « Nous voulons la

liberté, nous voulons la paix », « Dehors les SS 20 », « A bas l'armée », etc. La foule fut dispersée par la police et l'un des organisateurs fut emmené pour interrogatoire.

Il y aurait, d'après certains rapports, plus de 1 000 "Lennonistes" en Tchécoslovaquie ; mais on ne peut avoir des chiffres précis. Ils s'organisent localement et centrent leurs activités sur l'écologie, la musique (distribution de cassettes) et la paix (appel au retrait des troupes et des missiles soviétiques, à la réduction à un an du service militaire, au droit à l'objection de conscience).

En mars 1986, dans un document sur la nécessité de « donner sa place à la jeunesse tchécoslovaque », la Charte évoque les activités spontanées des jeunes pour la paix et la musique. Elle demande pour eux une totale liberté de voyager, propose que le service militaire obligatoire soit réduit de 24 à 18 mois et que soit introduit le droit à l'objection de conscience : « La société pourrait tirer profit d'un service non-armé, notamment pour la protection des forêts, celle de l'environnement en général et le soin des personnes âgées et des handicapés » (13).

En octobre 1986, à l'occasion du Congrès pour la paix de Copenhague, la Charte publia un document résumant ses efforts, depuis 1981, pour lier la paix et les droits de l'homme. Il est significatif que ce document aborde aussi les autres formes d'activités spontanées pour la paix : le pèlerinage à Velehrad pour l'anniversaire de la mort de saint Méthode, diverses campagnes de pétitions contre les missiles soviétiques, les manifestations "Lennonistes" de 1985, *Jeune Art pour la Paix* et la Section Jazz. La Charte demandait au Congrès « de manifester de l'intérêt pour ces expressions spontanées, qui sont un véritable effort pour la cause de la paix ».

« La paix n'est pas menacée seulement là où l'on fabrique de nouvelles armes offensives. Elle est menacée partout où l'on fait taire la voix des citoyens aux opinions

*critiques. Il est donc stupide de croire que le travail pour la paix puisse se réduire aux aspects technico-militaires du désarmement, laissant les problèmes de libertés et de droits de l'homme à des organismes comme Amnesty International... La vraie paix exige que les relations de servitude soient éliminées non seulement entre les Etats mais aussi entre le pouvoir de l'Etat et chaque être humain. » (14)*

Après le séminaire tenu à Varsovie, en mai 1987, à l'initiative de WiP (voir l'article sur la Pologne), la Charte a créé un groupe spécifique pour travailler les questions de paix. Ce groupe s'est donné pour tâche de travailler sur « les questions touchant la paix et leurs relations avec les droits de l'homme et les libertés civiques, ainsi que sur le respect des droits civiques à l'armée pendant le service militaire » (15).

Dans une lettre à la Convention END de Coventry (juillet 1987), la Charte a annoncé son intention de tenir à Prague un séminaire sur la paix, si possible au printemps 1988. Un tel séminaire, estime-t-elle, permettrait au dialogue Est-Ouest de dépasser l'échange de lettres pour une vraie discussion ; il constituerait ainsi « un test sérieux de la qualité de notre réflexion politique et aussi une preuve vivante de la détente et d'une nouvelle manière de penser pratiquement la politique » (16).

## Problèmes écologiques

La Tchécoslovaquie – comme les autres pays d'Europe de l'Est – est confrontée à une crise écologique si grave que le gouvernement a été contraint de s'en préoccuper. Pourtant, pas plus que sur la question de la paix, il n'admet le débat public et les opinions indépendantes. Dès 1978, la Charte avait constitué un groupe de travail sur l'environnement. Depuis, ce groupe a été la principale source indépendante d'information sur l'environnement. Mais diverses actions écologiques ont aussi été entreprises par d'autres secteurs de la société, notamment la jeunesse.

Dans la revue *East European Reporter*, Andrew Csepel explique pourquoi les autorités ont été forcées de donner au moins quelques informations sur la crise écologique :

*« La principale raison pour laquelle le Parti a cessé d'ignorer le problème écologique, c'est tout simplement que la situation catastrophique de l'environnement est visible ; elle menace les fondements de la production industrielle et agricole, sans parler de la santé publique. » (17)*

Il commente ensuite un rapport commandé en 1981 ou 1982 par l'Académie des Sciences de Tchécoslovaquie, qui traite surtout des pluies acides, de l'agriculture chimique et de la pollution de l'eau, mais ne mentionne pas l'énergie nucléaire.

Les conclusions du rapport sont sombres sur tous les points, et spécialement sur la pollution de l'eau : la pollution va détruire d'ici l'an 2000 entre 45 et 60 % des forêts du pays ; le problème des pluies acides est très sérieux, surtout dans la partie tchèque de la République, et la contamination de l'eau a provoqué des épidémies de typhoïde et de dysenterie (18).

Les risques écologiques ont suscité aussi une coopération entre mouvements indépendants du bloc oriental. Ainsi le *Cercle du Danube* – groupe hongrois indépendant, qui lutte contre la construction du barrage hydro-électrique tchéco-hongrois de Gabčíkovo-Nagymaros – a demandé à la Charte 77 d'attirer l'attention de l'opinion tchèque sur les conséquences de ce projet pour l'environnement. En septembre 1985, la Charte a demandé aux autorités de l'Etat de réexaminer le projet et elle a publié le texte de l'appel du *Cercle du Danube* au peuple tchécoslovaque. On y lisait :

*« L'industrialisation hystérique des années 50 et le pillage économique continual ont causé des dommages irréversibles à de nombreuses régions de Bohême, de Moravie, de Slovaquie et de Hongrie. La construction du barrage hydro-électrique prévu à Gabčíkovo-Nagy-*

*maros peut avoir des conséquences irréversibles affectant toutes les populations vivant le long du Danube... Nous appelons le peuple tchécoslovaque à se joindre à nous pour défendre les valeurs écologiques et la région du Danube. » (19)*

L'accident de Tchernobyl n'a été que faiblement couvert dans la presse officielle. En mai 1986, la Charte 77 publia un document adressé à l'Assemblée fédérale de Tchécoslovaquie, montrant combien la réponse du gouvernement à cette crise était inadéquate. Selon la Charte, les deux déclarations gouvernementales des 30 avril et 2 mai ne fournissaient pratiquement aucune information sur les niveaux de radioactivité dans le pays ni sur les précautions médicales à prendre. Le document disait notamment :

*« Le droit à la vie et à la santé fait partie des droits fondamentaux de l'homme. Nous exigeons donc que vous rendiez publiques dès que possible toutes les données disponibles sur les niveaux d'augmentation de la radioactivité sur le territoire de notre pays pendant chacun des jours de la période critique. Il est particulièrement important de publier sans les édulcorer les opinions des experts qui pourraient dire à la population les risques qui subsistent et les mesures qu'il faut prendre immédiatement et dans le futur. » (20)*

Dans son premier document de 1987, « Un mot à nos concitoyens », la Charte aborde la crise écologique et considère que l'attitude du gouvernement sur ce point constitue l'un des plus graves problèmes du pays. « Nous savons tous combien la situation écologique du pays est catastrophique. Pourquoi n'en parlons-nous qu'en privé ? Pourquoi n'évoquons-nous en public qu'un dixième de ces problèmes ? ».

Le 30 avril 1987, la Charte publie et adresse à plusieurs agences gouvernementales un document de 12 pages intitulé « Laissez respirer le peuple », à propos de la pollution de l'air provoquée par l'industrie. Elle demande que l'on équipe en filtres les usines qui consomment du charbon et aborde les dangers des centrales nucléaires (21).

*« Dans ce texte, nous avons traité de la pollution atmosphérique. Cela ne veut pas dire que la situation de l'eau à la surface ou sous terre soit moins alarmante ; elle fera l'objet d'un futur document de la Charte. Mais la présente étude nous autorise déjà à déclarer que nous ne sommes pas confrontés seulement à un problème économique et écologique, mais bien à un problème moral fondamental : dans quel état allons-nous laisser ce pays aux générations futures ? » (22)*

Le 10 juin 1987, la Charte tint à Prague son premier « forum », initiative nouvelle destinée à stimuler les débats et activités indépendants en Tchécoslovaquie. Cinquante personnes, dont des journalistes étrangers, y participèrent. Le fait que la Charte put le mener à son terme sans intervention de la police est très significatif. Le thème en était l'écologie. Le document d'avril alimenta l'essentiel de la discussion. De nombreuses suggestions, dit-on, furent avancées pour remédier à l'aggravation de la crise.

Au terme du forum, on constitua un comité avec des membres de la Charte et des militants pour l'environnement. Ce comité a pour tâche d'explorer s'il est possible de mettre en œuvre certaines des suggestions et propositions faites au cours du forum.

(1) Texte français de cette déclaration dans la revue *Nouvelle Alternative*, mars 1987 (14-16, rue des Petits-Hôtels, 75010 Paris). Ce numéro contient tout un dossier sur la Charte 77, à l'occasion de son dixième anniversaire.

(2) « Déclaration sur les mouvements de paix ouest-européens », novembre 1981. Texte anglais dans *Voices from Prague*, recueil de documents sur la Tchécoslovaquie et le mouvement de paix, publié par Jan Kavan et Zdena Tomin, London, Palach Press, 1983.

(3) « Lettre ouverte aux mouvements de paix », 29 mars 1982. Texte anglais dans le recueil *Voices from Prague*.

(4) Lettre à E.P. Thompson, avril 1983. Texte anglais dans le recueil *Voices from Prague*. Principaux extraits en français dans le recueil *L'Europe et la paix 40 ans après Yalta*, publié en 1985 par le Codene (20, rue Chaudron, 75010 Paris) et IDEO (99, rue des Couronnes, 75020 Paris).

(5) "Jazz section suppressed". *END Journal*, décembre 1986 - janvier 1987.

(6) Bulletin de Radio Free Europe, 12 décembre 1983.

(7) Jan-Josef Lipski, *KOR Workers Defense Committee in Poland, 1976-81*, Los Angeles, University of California Press, 1985.

(8) *Summary of available documents*, n° 24, avril 1984, p. 66, Palach Press, London.

(9) Texte français dans la brochure *L'Europe et la paix* (voir note 4).

(10) Anna Faltus, Czechoslovak National Council of America, 24 août 1986.

(11) Id., 24 mai 1986.

(12) Jan Kavan, "Spontaneous Peace Demo in Prague", *East European Reporter*, vol. 1, n° 4, hiver 1986.

(13) « Charter 77 Demands Space for Czechoslovak Youth », *East European Reporter*, vol. 2, n° 1, printemps 1986.

(14) Faltus, op. cit., 24 octobre 1986.

(15) Faltus, Document 40/87 de la Charte, 16 juillet 1987.

(16) Jan Kavan, Palach Press.

(17) Andrew Csepel, « Marxism and the Ecological Crisis », *East European Reporter*, été 1985.

(18) *Summary of available documents*, Palach Press, juillet 1984.

(19) Id, octobre 1985.

(20) Faltus, Document 15/86 de la Charte 77, 6 mai 1986.

(21) Service d'information de la radiodiffusion, 22 juin 1987.

(22) *East European Reporter*, vol. 2, n° 4.

## LUMIÈRE & VIE

N° 185

### "LE PÉCHÉ ET LE SALUT"

#### Éditorial

de la vérité au mensonge

#### Pierre Moitel

le langage sur le péché depuis un siècle

#### Dominique Stein

L'expérience psychanalytique de la culpabilité et ses incidences sur le sens du péché

#### Éric Fuchs

confession du péché et responsabilité éthique

#### Xavier Thévenot

le moral et le théologal dans la perception du péché

#### Carlos-Josaphat Pinto de Oliveira

péché collectif (essai de définition et d'analyse éthiques)

#### François Martin, Louis Panier

dévoilement du péché et salut dans le récit de la passion selon saint Matthieu

#### Jean Alberti

la pâque du Christ, don et pardon (repères de théologie spirituelle)

### Tables de l'année 1987

#### thèmes de 1988

– chronique de nouveau testament

## LUMIÈRE & VIE

2, place Gailleton, 69002 Lyon

France Etranger

Abonnement (5 cahiers) : 170 F 200 F

Prix du numéro : 40 F 45 F

CCP 3038 78 A Lyon

## Appel de Prague

Prague, le 11 mars 1985

Chers amis,

*Voilà quarante ans que l'Europe n'a pas connu la guerre sur son sol. Et pourtant, l'Europe n'est pas un continent de paix. Au contraire, en tant que zone-tampon des blocs des deux grandes puissances, elle est un foyer de tension permanent qui fait peser une menace sur le monde entier. Une guerre qui éclaterait ici non seulement deviendrait mondiale, mais elle serait probablement, pour le monde entier, mortelle.*

*Or l'Europe tient ce rôle sinistre de sa division. Et notre espoir commun est de surmonter cette division. Ce qui n'est possible que grâce à un changement, en toute lucidité, progressif et consenti par tous, de la réalité politique qui la provoque.*

*S'il n'y a pas eu de guerre depuis quarante ans, c'est aussi parce que chaque côté respecte l'état de fait apparu lorsque les sphères d'opérations militaires décidées à Yalta se sont transformées en blocs militaro-politiques. Le maintien, la défense et le raffermissement de cet état de fait sont soumis à diverses craintes de déstabilisation de l'équilibre obtenu. C'est pourquoi un changement ne peut être fait à la légère et s'accompagner d'une quelconque menace de domination. Il suppose*

*que soient prises certaines assurances, que soient analysés tous les différents aspects des problèmes, que l'on reconnaisse la réalité actuelle comme point de départ de tout changement, et que soit écartée toute crainte d'une survie des vieux dangers qui nous ont conduits par deux fois au cours de ce siècle à la catastrophe. Mais les possibilités de dépasser l'état actuel des choses ne sont pas aussi réduites qu'il y paraît.*

*La Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, l'Acte final signé à Helsinki et les négociations qui les ont suivis, de même que le document de clôture de Madrid ne sont pas un simple entérinement du statu quo, mais un programme de coopération inter-européenne et américano-européenne. Ce ne sont pas des blocs, mais des partenaires égaux en droits qui sont à l'œuvre dans ce processus. L'indépendance de tous les Etats participants y est soulignée, et la mise en application des principes qui y ont été entérinés comme devant régir les relations entre eux ouvre la perspective d'une unification de l'Europe. A l'occasion de cette conférence a été réaffirmée l'idée, conforme aux traditions culturelles de l'Europe, de l'indivisibilité de la paix, dans les rapports entre Etats comme entre un Etat et sa société et entre un citoyen et le pouvoir.*

*Le mouvement de paix a jusqu'ici peu usé de sa possibilité d'exiger des gouvernements qu'ils remplissent les engagements qu'eux-mêmes ont pris. Pourtant, ce moyen reconnu légalement au niveau international permet un contrôle public des gouvernements, de même que des initiatives constructives pour faire bouger les positions figées. Les différences de cadre de vie d'un pays à l'autre font apparaître des facettes diverses de nos sociétés, dont la compréhension et le respect sont la condition d'une démarche commune et solidaire.*

*Une Europe démocratique et émancipée ne saurait exister tant qu'il ne sera pas reconnu à un individu, un groupe ou une nation le droit de prendre part aux décisions concernant non seulement sa vie quotidienne mais sa survie elle-même.*

*Il doit donc être possible, en collaboration et dans le dialogue avec tous ceux qui veulent vraiment sortir de la situation dangereuse que nous connaissons aujourd'hui, de proposer des initiatives en vue du désarmement, de la création de zones dénucléarisées et de zones neutres, d'encourager les échanges entre individus, groupes ou Etats, de soutenir des accords de non-agression, de refuser la violence ou des armes nucléaires, de soutenir des accords*

régionaux de tout genre, y compris par exemple de rapprochement entre la CEE et le Comecon, de se défendre collectivement contre toute atteinte du milieu naturel, de prendre au mot les gouvernements, d'analyser leurs propositions et d'en étudier les conséquences. En bref, de soutenir toute initiative individuelle, collective ou même gouvernementale visant à rapprocher et à unir dans la liberté les nations d'Europe et de refuser toute démarche visant à éloigner ou empêcher la réalisation de ces objectifs.

On ne peut ce faisant éluder aucun sujet jusque-là tabou, comme l'est par exemple le problème de la division de l'Allemagne.

Si on ne peut, dans la perspective d'une Europe unie, nier à personne le droit de se réaliser, cela vaut aussi pour les Allemands. Comme tout autre droit, celui-ci ne peut s'exercer au détriment des autres, ne serait-ce qu'en ignorant leurs craintes. Proclamons donc sans ambiguïté qu'on ne peut trouver de solution dans une quelconque révision des frontières européennes. Dans le cadre d'un rapprochement européen les frontières sont appelées à avoir de moins en moins d'importance, mais cela même ne saurait donner prétexte à des réveils nationalistes. Reconnaissions cependant aux Allemands le droit de décider librement si et sous quelles formes ils souhaitent l'unification de

leurs deux Etats dans leurs frontières actuelles. Suite aux accords de Bonn avec l'Est et à Helsinki, la conclusion d'un traité de paix avec l'Allemagne pourrait être un élément positif important pour les changements en Europe.

Un autre problème de cet ordre est celui du retrait des armées étrangères. Proposons donc que le Pacte atlantique et le Pacte de Varsovie ouvrent dès que possible des négociations sur la dissolution de leurs organisations militaires, le retrait et l'élimination des armes nucléaires installées en Europe ou dirigées vers l'Europe, et le retrait des unités militaires américaines et soviétiques des territoires de leurs alliés européens. Dans un tel accord devrait être intégré l'abaissement des effectifs militaires sur le continent européen à un niveau suffisant pour exclure toute menace éventuelle d'agression.

Ces objectifs devraient faire partie, avec d'autres encore, d'un processus complexe qui ne soit dirigé contre personne mais tende vers un rapprochement mutuel. Nous ne voulons pas faire de l'Europe une troisième grande puissance, mais dépasser la structure des blocs des grandes puissances par l'alliance de nations libres et indépendantes dans une union paneuropéenne, une communauté démocratique et émancipée vivant en harmonie avec les nations du monde entier. Seuls les citoyens

libres et dignes peuvent assurer la liberté et l'autodétermination des nations. Et seules des nations émancipées peuvent faire de l'Europe une communauté de partenaires égaux qui ne soit pas source d'un danger de guerre mais un exemple de coexistence réellement pacifique.

Cet idéal semble peut-être n'être qu'un rêve. Nous sommes cependant convaincus qu'il répond à la volonté de la plupart des Européens. Il vaut donc la peine de lutter pour lui, et ce d'autant plus que le monde actuel surmontera difficilement la crise dans laquelle il se trouve si l'Europe ne suit pas la voie qu'elle veut. Nous espérons que notre position rencontrera votre compréhension et vous souhaitons du succès dans vos discussions.

Václav Benda, Petr Cibulka, Ján Čarnogurský, Albert Černý, Jiří Dienstbier, Luboě Dobrovský, Karel Freund, Jiří Hájek, Miloš Hájek, Václav Havel, Ladislav Hejdánek, Oldřich Hromádka, Marie Hromádková, Jiřina Hrábková, Vladimír Kadlec, Eva Kančírková, Božena Komárková, Marie Rút Křežková, Ladislav Lis, Jaromír Litera, Václav Malý, Anna Marvanová, Jaroslav Mezník, Radim Palouš, Miloš Rejchrt, Jakub Ruml, Jan Ruml, Jiří Ruml, Jan Šabata, Jaroslav Šabata, Anna Šabatová, Jan Šimsa, Petruška Šustrová, Petr Uhl, Věra Vránová, Josef Zvěřina.

# Allemagne de l'Est

« Si donc nous voulons rester en vie, dehors les armes ! Et pour commencer : dehors les armes nucléaires ! Nous proposons que le grand débat sur les questions de paix soit mené dans une atmosphère de tolérance : que le droit à la libre expression soit reconnu, et que soient approuvées et encouragées toutes les expressions publiques spontanées du désir de paix. »

Appel de Berlin, « *Faire la paix sans armes* », janvier 1982

**D**E tous les pays du bloc de l'Est, la République démocratique allemande jouit du niveau de vie le plus élevé ; elle entretient des relations particulières avec l'Allemagne occidentale. Pourtant, 380 000 soldats soviétiques y sont stationnés, et le pays reste solidement dans l'orbite de l'URSS. Elevé en 1961 pour juguler le flot des Allemands de l'Est qui tentaient par milliers de fuir le pays, le mur de Berlin symbolise et matérialise la division de l'Europe. Le minage de la frontière n'empêche pas des dizaines de personnes de tenter chaque année de passer à l'Ouest. Beaucoup sont morts dans cette tentative.

Depuis 1961, quelque 268 000 personnes – des retraités pour la plupart – ont pu émigrer ; 190 000 autres ont tenté de partir sans autorisation ; on a enregistré 182 cas de personnes tuées en essayant de franchir le mur ; 60 000 ont été arrêtées et inculpées de tentative d'évasion ; à l'heure qu'il est, 5 000 personnes sont en prison pour ce motif. On estime que le gouvernement de Bonn a dépensé des millions de dollars pour acheter la liberté de milliers d'Est-Allemands.

Les citoyens de la RDA ont beaucoup plus de contacts avec l'Europe occidentale que ceux des autres pays du bloc soviétique. Ils regardent la télévi-

sion de la RFA et reçoivent des visites de leurs familles de l'Ouest (plus de 40 000 par an). Les médias est-allemands couvrent largement les mouvements de paix occidentaux et leurs manifestations. On vient d'annoncer que les restrictions sur les voyages vont être un peu allégées, pour permettre à davantage de citoyens de RDA de se rendre en RFA.

En 1982-1983, le mouvement de paix autonome de RDA était le plus important de toute l'Europe orientale. Il était capable de rassembler des participants en grands nombres à diverses manifestations organisées en marge de l'Etat. Le mouvement que l'on désigna par son slogan « *Epées en socs de charrues* » engendra divers autres groupes, notamment *Femmes pour la Paix*, qui demandait une alternative au service militaire et l'interdiction de la vente de jouets guerriers, et protestait contre les missiles et la présence militaire tant de l'Ouest que de l'Est.

## L'action pour la paix

C'est après 1981 que l'activité autonome pour la paix attira l'attention en RDA. Pour une bonne part, elle avait été stimulée par l'existence en RFA d'un puissant mouvement pour le désarmement, par la

militarisation croissante de la société est-allemande, et par les déploiements en Europe des missiles à moyenne portée de l'OTAN et du Pacte de Varsovie. Sous la protection de l'Eglise, le mouvement de paix indépendant se développa et s'étendit à de nombreuses villes de RDA.

En raison de la pression de l'Etat et de son contrôle des libertés de réunion et d'expression, les groupes pour la paix ne peuvent ni s'organiser comme leurs partenaires de l'Ouest, ni s'affronter directement à l'Etat, ni organiser des manifestations de masse. Ils ont donc été contraints d'innover dans la recherche d'activités pour la paix.

Le 25 janvier 1982 fut publié le premier grand manifeste indépendant pour la paix, l'*"Appel de Berlin"* (texte en annexe). Il recueillit plus de 2 000 signatures. Rédigé par Robert Havemann (aujourd'hui décédé) et le pasteur Rainer Eppelmann, de Berlin-Est, il constitue, pense-t-on, la réponse des militants indépendants est-allemands à l'*Appel de Krefeld*, pétition qui exigeait seulement l'annulation de la décision de l'OTAN de déployer des *Cruise* et *Pershing II* en Allemagne occidentale et qui avait recueilli trois millions de signatures. Bien qu'il contienne aussi un appel au retrait d'Europe de toutes les armes nucléaires, l'*Appel de Berlin* traite de problèmes plus fondamentaux, moins immédiats, sur le rapport entre paix et droits de l'homme. Il soulève la question de la division de l'Allemagne et demande le retrait des troupes d'occupation des quatre puissances jadis alliées (URSS, USA, Royaume-Uni, France). L'*Appel de Berlin* a été le premier manifeste indépendant pour la paix des années 80 à vulgariser le lien organique entre liberté d'expression et appels au retrait des armements. Comme les appels publiés ultérieurement dans d'autres pays d'Europe de l'Est et en URSS, il aborde des questions assez diverses : jouets guerriers, études sur la paix, service alternatif pour les objecteurs de conscience, défense civile, défilés militaires, conversion de la production militaire en aide au tiers monde (1).

Le premier grand événement à attirer l'attention des médias occidentaux fut le "Forum pour la paix" qui se tint à Dresde, en février 1982, pour commémorer le 37<sup>e</sup> anniversaire de la destruction de la ville. Une manifestation fut organisée devant l'église Notre-Dame à Dresde ; mais les autorités ecclésiastiques, inquiètes à la perspective d'un conflit avec l'Etat, transformèrent la manifestation en un paisible forum de discussion. Y prirent part quelque 5 000 jeunes et des représentants de l'Eglise.

Une des questions discutées dans ce forum fut celle des tracasseries gouvernementales contre ceux qui arboraient le symbole du mouvement, le badge « épées en socs de charrue ». Ce symbole reproduit une sculpture soviétique qui se trouve devant le bâtiment des Nations Unies à New York. La popularité de ce symbole préoccupait les autorités de l'Etat ; elles commencèrent par interdire ce badge dans certaines écoles, menaçant parfois ceux qui le portaient d'être renvoyés de leurs collèges ou stages d'apprentissage. La police alla parfois jusqu'à arracher les badges des vêtements des jeunes. Finalement, l'Etat adopta de nouvelles lois interdisant l'usage, dans les réunions, de signes ou symboles « portant tort aux intérêts de la société ». De tels symboles, devenus signes d'une attitude d'indépendance, étaient susceptibles, même utilisés dans des cérémonies officielles, de menacer la capacité de l'Etat à tout contrôler.

A l'automne 1983, de grandes cérémonies religieuses rassemblèrent des centaines de milliers de personnes pour célébrer le 500<sup>e</sup> anniversaire de la naissance de Martin Luther à Eisleben (aujourd'hui en RDA). Quoique personnage religieux, Luther fut pour l'occasion incorporé dans le Panthéon des héros du socialisme. A l'époque, plusieurs centaines de militants pour la paix firent le projet, avec leurs amis occidentaux, de s'adresser aux deux ambassades soviétique et américaine pour leur demander de ne plus déployer de nouvelles armes nucléaires. Malgré les arrestations préventives de quelques Berlinois de l'Est et l'expulsion de deux Allemands de l'Ouest,

trente citoyens de RDA parvinrent à manifester pendant une heure dans un square de Berlin-Est avant d'être arrêtés. Des membres du parti des Grünen de RFA et du mouvement de paix hollandais manifestèrent avec eux.

Diverses autres actions eurent lieu en 1983 : à Weimar, distributions de tracts et inscriptions de slogans sur les murs ; à Potsdam, manifestations sur la place des Nations ; à Leipzig, protestations pacifiques ; à Berlin-Est, manifestations de femmes.

A la fin de 1983, l'OTAN commença à déployer en Europe ses missiles intermédiaires ; l'URSS en fit autant en RDA et Tchécoslovaquie. Un grand nombre de militants de paix furent alors arrêtés, expulsés ou contraints de quitter la RDA. Certains de leurs amis à l'Ouest étaient inquiets : les mouvements occidentaux ayant perdu la bataille des missiles, n'avaient-ils pas perdu aussi un moyen de pression sur les autorités est-allemandes pour protester contre les traitements infligés aux militants de paix de RDA ?

Pendant l'été 1983, les autorités de RDA expulsèrent vers la RFA vingt jeunes militants de paix, décapitant ainsi le groupe de Iéna, en plein essor. Parmi eux, Roland Jahn, qui fut mis dans un train vers l'Ouest, menottes aux poignets. C'est lui qui, peu auparavant, s'était vu infliger une peine de prison avec sursis pour "calomnies envers l'Etat", pour avoir circulé à travers la ville à bicyclette en portant une banderole de *Solidarnosc*. Il semble qu'une des raisons pour lesquelles le groupe de Iéna soit devenu vulnérable, c'est qu'il s'était coupé de l'Eglise.

A la mi-décembre 1983, deux membres de *Femmes pour la Paix*, Barbel Bohley, artiste et Ulrike Poppe, historienne, furent arrêtées et inculpées d'infraction à l'article 99 du Code pénal. Cet article prévoit des peines allant jusqu'à huit ans de prison pour ceux qui trahissent en communiquant à des organisations étrangères des informations susceptibles de nuire aux intérêts de la RDA (2). L'accusation – qui fut abandonnée par la suite – concernait une réu-

nion qu'elles avaient eue avec une militante pacifiste britannique.

Le groupe *Femmes pour la Paix* comprenait plus de 100 personnes ; il avait rassemblé plus de 500 signatures sur un appel contre le recrutement des femmes dans l'armée et avait été très actif dans diverses rencontres indépendantes pour la paix à Berlin-Est. Le 24 janvier 1984, après 22 jours de grève de la faim et de nombreuses interventions de militants de paix d'un grand nombre de pays occidentaux, Bohley et Poppe furent libérées. Parce que ces deux femmes étaient populaires et bien connues à l'étranger, les autorités avaient dû céder. Cela prouva que la protestation des mouvements occidentaux restait efficace. Mais elle ne pouvait aider tous ceux qui avaient des ennuis, surtout quand ils étaient moins connus. Sylvia Goethe, par exemple, membre d'un groupe de paix non officiel, fut condamnée le 20 avril 1984 à 20 mois de prison pour avoir diffusé à l'étranger une information « nuisible à la RDA ».

Ces dernières années, les groupes est-allemands ont plutôt choisi d'agir sans bruit à l'intérieur des églises pour éviter d'être affaiblis et découragés par les arrestations. Les autorités se sont efforcées de couper le lien vital avec le mouvement de paix occidental, en refusant les visas à plus de 100 militants de RFA. D'autres militants de paix étrangers ont été expulsés de temps à autre pour avoir contacté leurs collègues. En octobre 1984, par exemple, les membres d'un groupe danois pour le désarmement furent expulsés après avoir distribué des tracts et donné une représentation sur le désarmement. Mais, en dépit de toutes ces restrictions, les militants de RDA se sont débrouillés pour garder le contact avec leurs homologues, tant de l'Est que de l'Ouest. Les membres des mouvements de paix occidentaux continuent à rendre visite aux militants qui restent en RDA – surtout à Berlin-Est ; les expulsions de membres des groupes de paix sont rares, mais l'émigration devient de plus en plus fréquente.

Malgré le durcissement des attitudes officielles, les militants indépendants ont survécu et même élargi leur coopération avec les groupes des pays voisins. En 1984, les militants de paix indépendants de RDA et de Tchécoslovaquie ont publié une déclaration commune, protestant contre le déploiement des missiles de l'URSS et de l'OTAN. Une pétition de femmes a été lancée dans plusieurs pays de l'Est et de l'Ouest ; il y eut d'autres appels ou réunions par-dessus les frontières. La plus récente et la plus remarquable de ces déclarations communes a été rendue publique en novembre 1986. Intitulée *Donner vie aux accords d'Helsinki*, elle a été signée par des individus et groupes de 20 pays de l'Est et de l'Ouest. Parmi eux, des membres est-allemands de groupes pour la paix et les droits de l'homme (voir texte en annexe).

Le gouvernement de RDA était visiblement embarrassé par l'existence d'un mouvement de paix indépendant rassemblant des socialistes et des chrétiens. Les questions de paix et de désarmement avaient toujours été officiellement monopolisées par la politique de l'Etat et son appareil de propagande. L'Eglise était autorisée à faire entendre sa voix dans ce chœur pour broder en sourdine sur le thème de la critique des armements occidentaux, à condition qu'elle ne s'oppose pas directement aux politiques du bloc soviétique. Quand elle laissait échapper une critique de ce genre, cela ne pouvait être imputé qu'à son dogmatisme traditionnel. Pour l'Etat, les militants de paix étaient des subversifs, manipulés par les services secrets occidentaux. Un responsable comme Dieter Weiger, de l'Institut est-allemand pour les affaires internationales, déclara que les pacifistes sont « contre notre système de sécurité, contre notre armée populaire ».

John Sanford, membre d'END, excellent connaisseur des mouvements pour la paix en RDA, écrivant sur les réactions à l'*Appel de Berlin*, résumait ainsi l'attitude de l'Etat vis-à-vis d'un authentique mouvement de paix dans le paix :

« L'Etat, alarmé par la perspective d'une alliance marxiste-protestante oppositionnelle, se montrait clairement nerveux, pris entre sa peur instinctive de la subversion et son désir de ne pas ternir son image à l'étranger. » (3)

Il n'existe pas en RDA de grande tradition de militantisme pour les droits civils ; les militants pour la paix finirent pourtant par être impliqués dans une lutte ouverte pour l'obtention des libertés civiles. En 1985, le mouvement de paix indépendant donna naissance à une nouvelle initiative pour les droits civils : de nombreuses figures de proue du mouvement, comme Rainer Eppelmann, Ralf Hirsch et Wolfgang Templin s'adressèrent au chef du parti, Erich Honecker, en janvier 1985, à l'occasion de l'*« Année de la Jeunesse »* de l'ONU, demandant que soit pleinement respectée la Déclaration universelle des Droits de l'Homme de l'ONU, notamment en ce qui concerne les droits de voyager, de s'exprimer et de se réunir librement. Après cette pétition, signée par plus de 300 personnes, ils continuèrent à en rédiger toute une série à propos d'autres droits. En juillet 1985, un appel fut adressé aux membres de l'organisation officielle de jeunesse FDJ (Jeunesse libre d'Allemagne) qui participaient au festival international de la jeunesse à Moscou. Les signataires déclaraient qu'ils ne s'estimaient pas représentés par le FDJ et demandaient le respect de certains droits, notamment la liberté de réunion et la levée des restrictions sur les voyages à l'étranger, y compris vers d'autres pays du bloc soviétique :

« Il n'est pas acceptable que des citoyens de RDA soient refoulés sans explications à la frontière tchèque, que des voyages privés en Pologne ne soient possibles que pour des raisons exceptionnelles, qu'il soit nécessaire, pour aller en Hongrie, Roumanie, Bulgarie et URSS de demander une autorisation qui peut être refusée sans explications. Il est impossible à un citoyen de RDA de se rendre de lui-même à Moscou pour prendre part aux festivals mondiaux... Il ne devrait pas y avoir besoin de permission officielle pour se réunir pacifiquement, pour fonder des initiatives, des organisations, des associations, des clubs ou des partis politiques. La société est

menacée de pétrification par un ordre administratif rigide qui inhibe la créativité de ses citoyens : elle en serait protégée par le travail sans restriction de groupes indépendants. » (4)

En mai 1985, le groupe adressa une lettre à Honecker pour protester contre l'interdiction d'entrer en RDA faite à certaines personnes (notamment leurs amis du mouvement de paix ouest-allemand) ; en septembre, sa « lettre ouverte au gouvernement de RDA » élevait une protestation encore plus ferme contre les restrictions sur les voyages :

« Il est inadmissible que l'on nous concède nos droits comme une faveur, et à la condition que nous renoncions à l'activité politique indépendante. Nous exigeons que soient rapportées les mesures qui nous interdisent de voyager à l'étranger. Si l'on veut persuader les gens de rester volontairement dans ce pays (et réduire ainsi le nombre des émigrés), il faut assurer à tous l'égalité des droits et étendre la liberté de voyager. » (5)

Ces appels étaient signés par trois porte-parole, avec leurs noms et adresses, méthode utilisée par la Charte 77 en Tchécoslovaquie pour souligner le caractère non-clandestin de leur mouvement.

En juin 1986, la première publication en *Samizdat* de RDA, *Grenzfall*, fut réalisée par les membres du groupe « Initiative pour la paix et les droits de l'homme ». Fin 1987, huit numéros en avaient été publiés. Modeste dans sa présentation (ronéotée) et dans sa diffusion, elle veut devenir un bulletin mensuel sur la paix, l'écologie et les droits de l'homme, ainsi que sur la répression policière et le développement des initiatives indépendantes en RDA. Son titre se traduit littéralement « ligne-frontière », au sens légal du mot, mais il évoque aussi d'autres significations : composé de deux mots signifiant « frontière » et « cas » ou « chute », il peut évoquer la zone limitée à l'intérieur de laquelle fonctionne l'opposition, ou la frontière qu'il est illégal de franchir, ou les limites imposées par l'Etat à la liberté, ou simplement l'écroulement (la « chute ») du Mur lui-même. L'apparition de *Grenzfall*, sans lien ni avec l'Etat ni avec

l'Eglise, constitue une évolution très significative dans la croissance de l'activité indépendante pour la paix et les droits de l'homme en RDA.

L'activité pour la paix, l'environnement et la liberté de voyager n'est pas limitée à Berlin, loin de là. Des rapports font état de réunions régulières d'un groupe de 40 à Mecklenburg et de 8 ou davantage à Weimar. En tout, on peut estimer que des groupes existent dans plus de 100 villes ; ils gardent des liens entre eux à travers leurs délégués, diverses rencontres de travail et les « Décades de paix », sortes de séminaires organisés dans l'Eglise.

Ces dernières années, les autorités ont changé de tactique à l'égard des militants pour la paix : au lieu de les arrêter, on les harcèle personnellement et financièrement. Les noms et adresses de leurs principaux porte-parole sont bien connus des autorités : les lettres ouvertes, pétitions ou propositions envoyées périodiquement au Gouvernement ou au Parti ont souvent jusqu'à 30 signatures et adresses. Parfois, ce sont des pétitions de masse, avec des milliers de noms ; mais leur fréquence a diminué. Ces initiatives, ignorées par le gouvernement, sont publiées dans des journaux de l'Ouest. Cela fournit tous les prétextes possibles pour les arrestations : une demi-douzaine de textes punissent sévèrement « l'agitation hostile à l'Etat », « la trahison par communication d'informations », « la calomnie publique », « les contacts illégaux », etc. La politique consistant à harceler les personnes par des amendes ou d'autres sanctions est semblable à celle qui est utilisée contre les militants de la Charte 77 et de *Solidarnosc*. Ces militants perdent leur emploi ; leurs enfants sont tracassés à l'école et se voient refuser l'entrée dans les établissements supérieurs ; ils reçoivent des menaces de mort ; leur téléphone est souvent déconnecté. Quand Gorbachev a visité Berlin-Est, des membres de la police d'Etat sont restés pendant trois jours devant le domicile des militants.

Une chose est claire : l'Etat ne se laissera pas pousser à faire des martyrs ou des « causes célèbres »

en mettant les militants en prison. Il n'a pas besoin d'une publicité négative à l'étranger, au moment où Gorbachev recommande la *Glasnost* et où il veut améliorer ses relations avec la RFA.

Mais les brimades financières pèsent lourdement sur les vies personnelles, ce qui explique en partie l'émigration des militants vers Berlin-Ouest. Qu'ils s'en aillent volontairement ou pour échapper à l'arrestation, leur départ est une perte qui affaiblit beaucoup le mouvement. Ainsi le groupe *Femmes pour la Paix*, décimé par l'émigration, a pratiquement cessé de fonctionner.

Affaiblis par l'émigration, les militants de paix sont confrontés à une tâche considérable : comment faire progresser leurs idées dans une population passive et dépolitisée ? La RDA est un pays très particulier dans le bloc oriental : c'est un Etat policier, où 300 000 policiers en uniforme (sans compter un nombre inconnu de policiers en civil) répriment durement toutes les libertés fondamentales, mais qui jouit cependant d'une certaine forme de légitimité aux yeux de son peuple. En effet, à la différence de la plupart de ses voisins, la RDA satisfait les besoins élémentaires de ses citoyens et leur donne un niveau de sécurité économique proche de celui de certains pays de l'Europe occidentale.

## L'objection de conscience

L'objection de conscience n'est pas tolérée en RFA. Le socialisme est pour la paix, mais la paix doit être défendue. Lorsque la loi sur la conscription fut publiée en janvier 1962, le *Berliner Zeitung* écrivit :

« *Nous soutenons tous les jeunes d'Allemagne de l'Ouest qui refusent le service militaire, car ils affaiblissent l'armée impérialiste de l'OTAN. Mais en RDA il ne peut y avoir – et il n'y aura – aucun refus du service militaire, car nous protégeons la paix et le socialisme.* » (6)

Ceux qui ne veulent pas porter les armes doivent servir comme *Bausoldat*, soldat bâtisseur. Ils peuvent

être amenés à construire des aéroports ou d'autres installations militaires. Ils portent sur leurs uniformes un insigne spécial ; ainsi identifiables par le public, ils sont parfois méprisés. Mais cette possibilité de se reconnaître mutuellement les aide à renforcer leurs liens au sein du mouvement autonome pour la paix. Quelque 500 jeunes gens choisissent chaque année cette option. Mais, par la suite, ils peuvent être victimes de discriminations dans la vie professionnelle.

Les *Totalverweigerer*, qui refusent aussi bien le service militaire que le service de "soldat constructeur", sont punis de 18 à 26 mois de prison. Il y en a environ 200 par an, dont la moitié sont des Témoins de Jéhovah. Parfois les objecteurs sont simplement déclarés "inaptes au service" (7). Voici quelques récents cas d'objecteurs condamnés à la prison :

– 29 novembre 1984 : Michael Liebolt, 9 mois de prison pour refus du service militaire ;

– 29 novembre 1984 : Ralf Schirner, 20 mois de prison pour objection de conscience ;

– septembre 1985 : environ 40 objecteurs de conscience sont emprisonnés et libérés un mois plus tard. La plupart d'entre eux refusaient l'option du service non armé. D'autres étaient des réservistes qui, après leur service normal, désiraient se faire reconnaître comme objecteurs de conscience, ce qui leur avait été refusé. Leur libération était due, semble-t-il, à des pressions de l'Eglise ; c'était aussi un geste de bonne volonté après le sommet des deux Allemagnes et avant la visite (qui n'eut finalement pas lieu) de Honecker en RFA. Certains observateurs pensent que ces libérations furent utilisées pour pousser l'Eglise à annuler un séminaire sur les droits de l'homme.

## Le rôle de l'Eglise

Le mouvement de paix indépendant est d'une certaine manière parrainé par l'Eglise et protégé par elle de la persécution officielle. Elle fournit un envi-

ronnement et des équipements où les jeunes peuvent organiser librement leurs discussions et activités sur la paix. Des activités de ce genre ont été plus ou moins tolérées à l'intérieur des églises, alors que les actions de rue sont fortement découragées. Ces dernières années, plus de 500 militants pour la paix ont été condamnés pour avoir distribué des tracts, organisé des vigiles silencieuses ou autres manifestations pacifiques, peint des slogans anti-nucléaires sur les murs. En dépit de ces arrestations, des initiatives plus discrètes continuent à attirer des centaines de personnes à travers le pays.

Ce rapide développement de l'intérêt des jeunes pour la paix a poussé l'Eglise à se faire entendre de plus en plus nettement sur les questions touchant la politique étrangère, la paix, l'environnement, la militarisation, l'alcoolisme et la criminalité. Prudemment, le régime a toléré ces discussions dans l'Eglise, tout en exigeant en échange son allégeance à ses principaux programmes ; et il a souvent associé des dirigeants religieux à ses attaques unilatérales contre les armements occidentaux.

Comme l'Eglise est la seule institution de la société dans laquelle on puisse se réunir librement, débattre de questions de société et publier, sa coopération est importante pour la croissance d'un mouvement de protestation. Mais jusqu'où l'Eglise peut-elle aller, par-delà les questions de paix et d'écologie, sur celles qui touchent les droits civiques et politiques ? Cette question a provoqué des tensions de plus en plus fortes parmi les militants pour les droits de l'homme et même parmi les pasteurs les plus progressistes. Pour comprendre le rôle de l'Eglise, il faut décrire la relation particulière entre Eglise et Etat.

Sur 17 millions d'habitants, l'Eglise évangélique compte environ 7 millions de fidèles. Pendant de nombreuses années après sa prise de pouvoir, le parti communiste a essayé de mettre en œuvre son idéologie athée en imposant de sévères restrictions aux acti-

vités religieuses. En 1976, pour protester contre le traitement infligé à l'Eglise, le pasteur Brusewitz s'immola par le feu, bientôt imité par un autre pasteur, Rolf Gunther.

Le 6 mars 1978, un accord fut conclu entre Honecker, président du parti, et l'évêque Albrecht Schonheer. L'Eglise obtenait la permission de construire de nouveaux bâtiments, d'avoir accès à la télévision, d'importer de la littérature religieuse de l'Ouest, de créer ses propres écoles maternelles, de visiter les prisons et les hospices de vieillards après les heures de visite. Les membres du clergé et les permanents de l'Eglise seraient rétribués par l'Etat, et celui-ci paierait pour la location des terres de l'Eglise (qui possède plus de 200 000 hectares) et pour participer aux frais d'entretien. Les six facultés de théologie dans les universités seraient entièrement financées par l'Etat. En échange, l'Eglise devenait une « Eglise dans le socialisme », une partenaire dans la tâche de stabilisation de la société.

Un expert de *Helsinki Match* s'est rendu récemment en RDA pour des rencontres avec un pasteur qui est actif dans le mouvement de paix et avec un théologien qui joue un rôle important dans les campagnes pour le désarmement à l'échelle mondiale. Son rapport sur ses rencontres avec eux éclaire bien l'attitude de l'Eglise par rapport des droits civils et politiques :

*« Tout en s'opposant à certains aspects de la militarisation et en faisant campagne pour que les objecteurs de conscience soient mieux traités, l'Eglise ne critique en rien l'Etat sur le plan politique. Les gens d'Eglise considèrent que la question des libertés d'expression, de presse et de réunion a servi à alimenter la propagande occidentale contre leur "système socialiste". Le pasteur reconnaît que l'absence de ces libertés est un "défaut" de leur société auquel il faudra remédier un jour, mais il contre-attaque vite en citant de plus importantes violations des droits de l'homme à l'Ouest : les sans-abri, les chômeurs, l'absence de sécurité et de soins pour les vieux. A quoi sert à un jeune de Berlin-Ouest, dit-il, de*

*jouir du droit de voyager s'il ne peut pas se payer un billet ? Quand on lui fait remarquer qu'un grand nombre de personnes à l'Ouest exercent effectivement leur droit de voyager et que, de toutes façons, la pauvreté des jeunes Occidentaux ne justifie pas que l'on refuse la liberté à un jeune de l'Est qui gagne sa vie, il sourit et admet qu'il manque de logique. Cet aveu le montre conscient d'être sur la défensive sur la question des droits civils et politiques. Sa loyauté fondamentale envers sa société se manifeste par l'émotion avec laquelle il évoque comme traitres à leur pays les militants de paix qui ont émigré. Il ne lui vient pas à l'esprit que c'est le pays qu'ils sont censés avoir trahi qui a rendu impossible à beaucoup d'entre eux d'y rester. Il parle aussi avec quelque mépris de ceux qui, prétend-il, militent pour la paix afin d'obtenir la permission d'émigrer.*

*Comme beaucoup de ses semblables, il est toujours préoccupé par le mauvais usage que l'Ouest pourrait faire, pour ses objectifs de guerre froide, des critiques de l'Eglise contre l'Etat. Pour illustrer ce point, il nous a raconté comment la télévision ouest-allemande est venue filmer toute une journée de festivités de sa paroisse, avec des danses, des chants, des jeux d'enfants. Le lendemain, sur les écrans de cette chaîne (que presque tout le monde regarde en RDA), on a vu moins d'une minute de cette journée entière : le pasteur priant pour les objecteurs de conscience emprisonnés. Ce genre de reportage, se plaint-il, déforme le rôle de l'Eglise.*

*Il dit que la radicalisation des militants de paix crée des problèmes pour continuer à collaborer avec eux. Par exemple, des militants ont affiché dans son église un poster caricaturant un général allemand et ont refusé de l'enlever. Un an plus tôt, dit-il, ils l'auraient enlevé. Outre les retombées politiques de ce poster, il craint qu'un photographe de la TV ouest-allemande ne le photographie, ne le diffuse en RDA, donnant ainsi l'impression que sa paroisse se politise de plus en plus, ce qui ne plairait ni à ses paroissiens ni à ses supérieurs. » (8)*

Il est évident que si l'Eglise commence à éprouver des difficultés avec ce qu'elle considère comme une radicalisation du mouvement de paix, les conflits entre elle et ceux qui militent à la fois pour la paix et les droits de l'homme sont inévitables. Un tournant

décisif fut, en novembre 1986, le séminaire sur « Les Droits de l'homme, l'individu et la société ». C'était l'un des premiers séminaires organisé par des Allemands de l'Est et entièrement consacré aux droits de l'homme en RDA. Il aurait dû se tenir en janvier 1986, mais avait été brusquement annulé par les autorités de l'Eglise protestante. Il put finalement se tenir les 22 et 23 novembre à Berlin-Est, dans la paroisse de Friedrichsfelde. Son annulation avait poussé les militants pour les droits de l'homme à s'organiser dans une initiative baptisée « Paix et Droits de l'homme - RDA ». Seuls quelques membres de ce groupe furent invités au séminaire, ce qui était contraire à la pratique habituelle selon laquelle pouvaient participer toutes les personnes intéressées, même venant de cercles non ecclésiaux.

Selon le compte rendu du séminaire fait par « Paix et Droits de l'Homme », certains problèmes étaient évidents :

- le nombre des invités avait été fixé par l'Etat ;
- l'autocensure régnait ;
- les débats s'en tinrent à un ordre du jour étroit ;
- dans chacun des six ateliers, il y avait un observateur officiel de la paroisse ;
- les participants ne pouvaient pas faire circuler des pétitions, des requêtes, des résolutions ni récolter des signatures ;
- les débats sur droits civils et politiques n'étaient pas satisfaisants.

Il devint donc évident, pendant le séminaire de novembre, qu'un forum vraiment indépendant devrait se dérouler en dehors de l'Eglise.

A l'occasion du *Kirchentag* des 24-27 juin 1987, un autre événement vint révéler les tensions internes à l'Eglise, entre les jeunes protestants et ceux des pasteurs et responsables qui sympathisent avec eux. Un *Kirchentag* est un rassemblement de responsables, de

pasteurs et de laïcs protestants où l'on prie et discute de diverses questions d'Eglise, mais aussi de questions plus larges comme la paix et l'environnement. Ce *Kirchentag* devait être le premier, depuis la construction du Mur en 1961, à rassembler seulement des protestants de RDA (sans ceux de RFA) ; il avait donc une signification particulière.

En décembre 1986, un responsable de l'Eglise, Gunter Krusche, annonça que l'« Atelier sur la paix » (autre initiative parrainée par l'Eglise) n'aurait pas lieu en 1987. Beaucoup d'observateurs pensent que cette annulation avait pour but d'éviter toute friction avec l'Etat afin qu'il n'interfère pas dans le *Kirchentag*. Ces « Ateliers sur la paix » se tiennent chaque année depuis six ou sept ans pour donner aux groupes de jeunes de l'Eglise l'occasion d'échanger leurs vues sur la paix et même, dans une certaine mesure, sur les droits de l'homme. Ils se sont déroulés avec beaucoup de spontanéité, et des débats assez peu censurés ; de plus, ils ont souvent donné l'occasion de rassembler des signatures pour des appels et des pétitions. les membres non-protestants des groupes indépendants avaient la possibilité d'y participer.

L'annulation de l'atelier de 1987 provoqua les protestations vigoureuses des pasteurs des paroisses où auraient dû se dérouler les rencontres. Pour répondre à ces protestations, l'Eglise annonça que l'atelier aurait lieu à l'automne, bien après que le *Kirchentag* se soit déroulé sans incident.

Le conflit autour de l'annulation initialement prévue suscita la création du « *Kirchentag von Unten* » (le *Kirchentag* de la base). C'était une coalition peu structurée, composée surtout de jeunes gens, les uns de l'Eglise et d'autres non, qui étaient mécontents de la manière dont l'Eglise envisageait le *Kirchentag*. Le « *Kirchentag von Unten* » était aussi en désaccord avec l'Eglise à propos de ses relations avec les « indépendants » (ceux qui ne font pas partie de l'Eglise), de ses positions sur la paix, l'écologie, le

tiers-monde, de son rôle dans les questions de société et de ce qu'ils estimaient être ses compromis avec l'Etat (9).

Certains proposèrent d'occuper une église pendant le *Kirchentag* et d'y faire un sit-in pour tenir leur propre atelier. Même les pasteurs sympathisants qui avaient protesté contre l'annulation étaient gênés par ce projet « radical ». Les contestataires avaient rejeté une proposition des autorités de leur donner une église pour s'y réunir, estimant que sa capacité de 2 000 places était trop faible pour le sit-in envisagé.

Le 24 juin, d'après les reportages de la *Frankfurter Allgemeine* et de la radio autrichienne, de 1 200 à 2 000 protestataires distribuèrent des tracts lors de la cérémonie d'ouverture du *Kirchentag*. On y lisait des slogans tels que : « Si l'Eglise reste conformiste, rien ne changera ». Leur sit-in n'eut pas lieu. Ils demandèrent à l'évêque Forck, de Berlin-Est, un sympathisant, de leur donner un lieu de réunion. Il leur fut accordé dans deux paroisses de Berlin-Est. Le samedi 27 juin, dans une de ces églises, environ 700 protestataires rencontrèrent les autorités ecclésiastiques. Ils exprimèrent leurs critiques envers les compromis de l'Eglise avec l'Etat sur des « points fondamentaux » et envers son refus de reconnaître le travail de la jeunesse protestante comme une « composante naturelle » du travail de l'Eglise. Parmi les « points fondamentaux » furent mentionnés la paix, l'environnement, les droits de l'homme, la démocratie, les problèmes des femmes, le militarisme, les discriminations envers les chrétiens, les punks, les homosexuels et les lesbiennes.

L'ampleur et la vigueur de cette protestation surprinrent les leaders ecclésiastiques, qui avaient pensé ne trouver que quelques centaines de marginaux du genre « punks » et « rockers ». Non seulement ils tolérèrent les protestations, mais un vrai dialogue s'établit. Les autorités ecclésiastiques dirent qu'il fallait construire une relation constructive avec les groupes de jeunes.

L'Etat n'intervint pas dans le *Kirchentag* ; mais il avait fait pression sur l'Eglise pour que la plupart des réunions soient tenues à huis clos, et que seuls y prennent part ceux qui s'étaient inscrits. Il voulait d'abord refuser à l'Eglise tous les bâtiments publics pour y tenir les réunions ; mais, après une longue négociation, Honecker en personne décida d'accorder un stade pour la cérémonie de clôture, un stade assez éloigné du centre de Berlin-Est. Lors de cette cérémonie, les jeunes protestataires déployèrent une banderole portant ces mots : "Glasnost dans l'Eglise ; Glasnost dans l'Etat". D'autres banderoles demandaient le droit à l'objection de conscience et le financement de projets sociaux.

En Allemagne de l'Est, c'est dans l'Eglise qu'existent les plus grandes possibilités de mobilisation contre le militarisme et pour les droits de l'homme. Bien que ceux qui militent pour la paix et les droits de l'homme veillent jalousement sur leur autonomie, ils gardent des liens étroits avec ceux qui militent pour la paix au sein de l'Eglise. Le "Kirchentag von Unten", par sa protestation et le symbolisme de son nom, révèle l'insatisfaction et l'impatience de la jeunesse protestante.

(1) John Sanford, *The Sword and the Ploughshare : autonomous Peace Initiatives in East Germany*, END Special Report, London, Merlin Press, 1983, p. 58-67.

(2) Rapport d'*Amnesty International*, 1984.

(3) John Sanford, op. cit.

(4) Message aux participants du XII<sup>e</sup> festival de la jeunesse de Moscou, *Across frontiers*, Hiver 1985, vol. 2, n° 2.

(5) *Across frontiers*, op. cit., vol. 2, n° 3-4.

(6) Sanford, op. cit., p. 41.

(7) Ibid, p. 30.

(8) Stanley Engelstein, *Trip Report*, juillet 1987.

(9) Information fournie par Franek Michalski, août 1987.

## ECHANGES, Le mensuel qui dérange



### AU SOMMAIRE

du numéro 219  
(janvier-février 88)

- le krach boursier d'octobre 87
- la chute du dollar et sa remontée possible
- l'Europe économique dans l'orbite de 1992
- vers une éthique économique

Dix fois par an, la revue ECHANGES aborde un thème d'actualité, traité par toute une équipe de chercheurs, spécialistes en sciences humaines et théologiens.

Abonnement 1 an (10 Nros) : 180 F.

Commande à adresser à ECHANGES, 49, rue du Fbg Poissonnière, 75009 Paris.

NOM, prénom .....  
ADRESSE .....

CODE POSTAL ..... VILLE .....  
commande .... exemplaire(s) du numéro 219 d'Echanges  
verse la somme de .... F. (CCP 3092 209 M La Source).

## APPEL DE BERLIN

### La paix sans armes

Le seul genre de guerre qui puisse survenir en Europe, c'est la guerre nucléaire. Les armes entassées à l'est et à l'ouest ne nous sauveront pas : elle nous détruiront. Nous serons tous morts depuis longtemps lorsque les soldats, dans leur chars et leurs bases de missiles, ainsi que les généraux et les politiciens dans leurs bunkers continueront à vivre et à détruire tout ce qui pourrait rester, eux à qui nous avons confié notre protection.

Si donc nous voulons rester en vie, dehors toutes les armes ! Et pour commencer : dehors les armes nucléaires ! Toute l'Europe doit devenir une zone dénucléarisée. Nous proposons que s'ouvrent des négociations entre les gouvernements des deux Etats allemands en vue du retrait de toutes les armes nucléaires du territoire allemand.

L'Allemagne divisée est devenue une zone de déploiement pour les deux superpuissances nucléaires. Nous proposons de mettre un terme à cette confrontation potentiellement fatale. Les vainqueurs de la Deuxième Guerre mondiale devraient enfin négocier des traités de paix avec les deux Etats allemands, comme convenu par le Traité de Potsdam de 1945. Ensuite, les anciens alliés devraient retirer d'Allemagne leurs troupes d'occu-

pation et se mettre d'accord sur une politique de non-intervention dans les affaires intérieures des deux Etats allemands.

Nous proposons que les questions de paix soient discutées dans une atmosphère de tolérance et dans la reconnaissance du droit à la liberté d'expression. Toute expression publique spontanée du désir de paix doit être soutenue et encouragée. Nous demandons à la population et au gouvernement de s'interroger sur les points suivants :

- ne devrions-nous pas renoncer à produire, vendre et importer les jeux et jouets guerriers ?
- ne devrions-nous pas introduire dans nos écoles des leçons sur la paix au lieu de l'instruction militaire ?
- ne devrions-nous pas permettre aux objecteurs de conscience d'effectuer un service de paix à caractère social, au lieu de l'alternative actuelle au service militaire ?
- ne devrions-nous pas abandonner toutes nos manifestations publiques de puissance militaire et faire servir nos fêtes nationales à l'expression du désir populaire de paix ?
- ne pourrions-nous pas nous dispenser de nos exercices de "défense civile" ? Puisque, dans une guerre nucléaire, il n'y aura aucune possibilité raisonnable de défense civile, ces exercices sem-

blent rendre moins grave la très réelle menace de guerre nucléaire. Ne constituent-ils pas plutôt une méthode de préparation psychologique à la guerre ?

La paix sans armes ne consiste pas seulement à garantir notre propre survie. Elle signifie aussi la fin du stupide gaspillage de travail et de richesse nationale pour produire des armes et équiper de gigantesques armées de jeunes gens, qui sont ainsi écartés du travail productif. Au lieu de continuer à préparer notre propre mort, ne devrions-nous pas aider ceux qui meurent de faim dans le monde ?

« Bienheureux les doux, car ils auront la terre en héritage » (Jésus de Nazareth, Sermon sur la Montagne).

L'équilibre de la peur n'a empêché la guerre nucléaire jusqu'à ce jour que pour la remettre à demain. Les peuples de la terre regardent avec crainte l'approche de ce demain. Ils cherchent de nouvelles voies pour garantir les fondements de la paix. L'"Appel de Berlin" est une expression de ce désir. Pensez-y, faites des propositions à vos hommes politiques et discutez partout la question : qu'est-ce qui va réaliser la paix ? Qu'est-ce qui va conduire à la guerre ?

Marquez votre soutien en signant ci-dessous.

Berlin-Est, 25 janvier 1982

# Hongrie

« La perspective de la guerre et l'absence de démocratie sont les deux faces d'une même réalité : des politiciens qui menacent des gens sans défense. »

G. KONRAD, *Antipolitics*

**L**A révolte populaire hongroise a été brutalement écrasée par les chars soviétiques en 1956. Aujourd'hui, la présence de 65 000 soldats soviétiques entretient le souvenir dans les mémoires. Les citoyens n'ont pas le droit de discuter de la révolution en public, bien que plusieurs rencontres non officielles aient été organisées en octobre 1986, pour le 30<sup>e</sup> anniversaire de la révolution.

La Hongrie est beaucoup moins répressive que ses voisins du bloc soviétique, particulièrement en ce qui concerne la libre expression. Les autorités ont recours aux amendes et aux tracasseries – plutôt qu'à l'emprisonnement – contre ceux qui s'engagent dans une activité indépendante. La plus grande partie de cette activité se concentre autour de la presse *samizdat* (clandestine), très dynamique en Hongrie. Une "opposition démocratique" peu importante, faite surtout d'intellectuels, est plus ou moins tolérée ; plusieurs de ses dirigeants ont été autorisés à voyager à l'étranger pour des conférences et des études. Malgré tout, les initiatives indépendantes – y compris les mouvements pour la paix et pour l'environnement – doivent faire face aux entraves et aux tracasseries des autorités officielles.

## Les questions touchant la paix

Le Groupe pour la Paix et le Dialogue (*Dialogus*) – à l'heure actuelle, le seul mouvement de paix indépendant à avoir été créé en Hongrie – a été organisé en septembre 1982, principalement par des étudiants de l'université et de jeunes diplômés. Pendant le court moment que dura son activité indépendante, le groupe attira des milliers de jeunes gens et organisa avec succès plusieurs activités qu'on ne tolère d'habitude pas en Europe de l'Est. Celles-ci comprirent une marche pour la paix patronnée officiellement, plusieurs réunions publiques et une conférence de E.P. Thompson, leader de la branche anglaise de l'END (Désarmement Nucléaire Européen).

Après sa rencontre avec les membres de *Dialogue*, en septembre 1982 à Budapest, E.P. Thompson écrivit dans *Double Exposure* que le groupe était informé de près sur le mouvement pour la paix en Occident, avec lequel il espérait entrer en contact direct. Il ajoutait que « la mode était à la recherche d'une troisième voie pour les jeunes générations européennes ». Cependant, les efforts du groupe pour agir au grand jour et amorcer un dialogue avec le gouvernement conduisirent les autorités hongroises à augmenter leurs efforts pour noyauter le mouvement.

Dans un article à propos de la démarche de *Dialogue*, Miklos Haraszti, écrivain et membre de l'opposition démocratique, affirma que *Dialogue* avait raison de penser que les autorités pourraient accepter un compromis : le Conseil National de la Paix tolèrerait l'existence d'un mouvement de paix indépendant, ce qui serait un indice de libéralisation politique. En retour, *Dialogue* accepterait de prendre des distances avec l'opposition politique.

Haraszti écrivait :

*Il n'y a rien de nouveau dans l'idée d'un tel compromis. Sous une autre forme, c'était la stratégie de l'intelligentsia dans l'ère Kadar. Mais, pour obtenir une reconnaissance officielle, les militants de cette époque avaient été obligés de choisir entre un contrôle officiel et une indépendance hors de la loi. Le nouveau mouvement pour la paix supposa – et prouva à sa propre satisfaction – qu'un compromis réaliste était possible dans ce cas, en dépit des précédents peu encourageants (2).*

En l'occurrence, la volonté de *Dialogue* – en fait, ses francs efforts – pour séparer la question de la paix de celle des droits de l'homme et de l'opposition politique, faisait directement le jeu des autorités. Le fait de sacrifier la composante qui menaçait les autorités – celle des droits de l'homme, représentée par l'opposition démocratique – rendit le groupe plus vulnérable au contrôle du gouvernement. Plusieurs affirmations de Ferenc Koszegi, un des leaders de *Dialogue*, étaient si hostiles envers la communauté “dissidente” qu'elles venaient comme en écho à l'attitude du gouvernement envers les militants de l'opposition. Désignant les dissidents comme une “force de manipulation”, Koszegi écrivait :

*Les efforts des éléments de l'opposition pour obtenir des places prépondérantes au sein du mouvement naissant pourraient constituer un plus grand danger pour le mouvement lui-même... Le nouveau mouvement s'est constitué en une force qu'on ne peut identifier ni au Conseil de la Paix ni à l'opposition politique. Il constitue et doit rester un mouvement ouvert et public, résistant à tous les efforts de noyautage et de manipulations. (3)*

L'officiel Conseil hongrois pour la paix (C.N.P.) fit de nombreux efforts pour noyauter le groupe de paix non officiel. Daté de mars 1983, un rapport officiel de la section du Comité Central pour le Parti et les Organisations de masse discute des efforts du C.N.P. à cet égard, en indiquant que les activités semi-légales de *Dialogue* ne seraient pas tolérées très longtemps par le gouvernement et que les mouvements de paix extérieurs au conseil ne seraient pas légalisés. Le rapport affirme :

*Le groupe (*Dialogue*) n'a aucun soutien de masse significatif, mais son influence croît. Actuellement, des groupes *Dialogue* fonctionnent à Budapest, Szeged, Debrecen et Pecs. Leurs idées sont tout à la fois variées, immatures et contradictoires, au point même de susciter des polémiques à l'intérieur des groupes... Les efforts des pacifistes qui fréquentent les églises et les cercles religieux sont aussi en augmentation.*

*Le C.N.P. a pris et maintient des contacts avec la majorité des groupes spontanés et s'efforce d'influencer leurs activités. Les organes du Parti, ses organisations n'ont pas porté suffisamment d'attention à l'orientation et au contrôle du mouvement pour la paix. Une incertitude plane quant à la manière dont vont être jugées les manifestations nouvelles pour la paix, et en particulier, les initiatives indépendantes de la jeunesse. Le C.N.P. et les organismes et mouvements sociaux n'ont pas été capables d'intégrer les initiatives spontanées pour la paix à l'intérieur de leur cadre. (4)*

Le Comité Politique adopta une résolution selon laquelle les groupes de paix seraient « rattachés au mouvement unifié dirigé par le C.N.P. ». Le Parti devrait isoler et dévoiler « les efforts qui cherchent à utiliser le mouvement pour la paix comme un prétexte pour remettre en cause les politiques de paix de notre parti et du gouvernement, nos engagements envers nos alliés, et les initiatives de paix de l'Union Soviétique et de la Communauté socialiste » (5).

En mai 1983, les autorités, revenant sur leur décision, refusèrent d'accorder un passeport aux membres de *Dialogue* qui projetaient d'assister à une con-

férence internationale pour la paix à Berlin-Ouest. En juillet 1983, l'administration empêcha le groupe d'organiser un camp international pour la paix en Hongrie, en refusant des visas, en expulsant des pacifistes occidentaux, et en incarcérant environ 20 militants de *Dialogue*. Peu après, le groupe se dissout, affirmant que son but principal – le dialogue avec les autorités – était devenu en fait impossible. L'expérience de *Dialogue* révéla que les autorités hongroises refusaient à un mouvement de paix indépendant le droit d'agir en dehors des limites du Conseil National pour la Paix.

Bien que *Dialogue* n'existe plus, plusieurs de ses membres ont continué leur activité en faveur de la paix sous d'autres formes. L'un des fondateurs du groupe, Ferenc Koszegi, forma un réseau de « Clubs pour la Paix » qui se réunirent régulièrement, mais furent, de fait, noyautés par le C.N.P. D'autres membres de *Dialogue* continuent de s'engager dans une activité indépendante à petite échelle. On raconte que Rabbi Csenyi, qui passa un certain temps en prison pour apologie de l'objection de conscience, a mis en place, début 1984, un nouveau groupe juif pour la paix à Budapest.

Au printemps 1983, pendant une campagne officielle de signatures contre le déploiement par l'OTAN de missiles nucléaires en Europe de l'Ouest, des lycéens commencèrent à faire circuler une contre-pétition, protestant contre le fait qu'on ne mentionnait pas le déploiement soviétique. On rapporte que deux proviseurs furent démis pour n'avoir pas arrêté les pétitions des étudiants.

## L'objection de conscience

La loi hongroise ne fait aucune place à l'objection de conscience. L'article 336 du Code Criminel prévoit des peines pouvant aller jusqu'à 5 ans de prison pour ceux qui refusent le service militaire. Depuis 1977, cependant, on permet aux membres de quelques

petits groupes chrétiens, tels que les Nazaréens et les Adventistes du Septième Jour, d'effectuer un service militaire non armé. Les autorités hongroises n'ont pas étendu ce droit aux catholiques. Le rapport 1986 d'*Amnesty International* relève que près de 150 objecteurs de conscience, la plupart Témoins de Jéhovah, ayant refusé d'effectuer tout service militaire, purgent leur peine à la prison Baracska. La position du gouvernement envers l'objection de conscience a été énoncée par Imre Miklos, le secrétaire d'Etat pour les Affaires Religieuses, qui affirma que les objecteurs de conscience commettent « une offense contre leurs familles et leurs compatriotes » et que leur position est « moralement intenable ».

Dans un article du *New York Times* du 15 août 1987, Miklos Haraszti demande à la conférence d'évaluation des accords d'Helsinki (qui va s'ouvrir à Vienne et qui poursuit le processus de la C.S.C.E., Conférence sur la Sécurité et la Coopération en Europe) d'aborder le droit à l'objection de conscience et le service alternatif en Europe de l'Est. Il écrit :

« *Au sein du Pacte de Varsovie, la rigidité sur la question [de l'objection de conscience] est devenue de plus en plus intenable à cause du nombre croissant d'objecteurs et, plus important, parce que les objecteurs ont commencé à revendiquer leurs droits publiquement. Plus la nouvelle campagne du Pacte de Varsovie en faveur de la détente durera, plus il sera difficile à ses membres de justifier leur ligne dure envers les antimilitaristes. Ceci est particulièrement vrai en Pologne et en Hongrie, dont les gouvernements veulent maintenir une image libérale.* Les seuls conflits armés des 40 dernières années en Europe se sont produits lorsque l'Union soviétique a utilisé les armées du Pacte de Varsovie pour réprimer le ferment démocratique. C'est pourquoi l'objection au service militaire, au sein du bloc, n'est pas seulement une question de principe religieux, mais aussi un indice de résistance populaire, non violente, démocratique et de solidarité... Le contrôle très facile d'un tel accord le rend tout à fait adapté au cadre des accords d'Helsinki : ou bien les objecteurs sont en prison, ou bien leurs droits sont respectés... Si, réellement, l'esprit d'Helsinki lie la

*sécurité européenne à la liberté individuelle, alors le droit à l'objection de conscience incarne cet esprit. »* (7)

Les actions du gouvernement contre les objecteurs de conscience ont comporté les mesures suivantes :

– Pendant la première semaine de septembre 1985, un tribunal militaire de Budapest a jugé 11 cas d'objection de conscience et condamné 10 Témoins de Jéhovah et 1 catholique à des peines de prison allant de 2 ans 1/2 à 2 ans et 10 mois.

– Le 28 août 1985, la police a arrêté Gyorgy Hegyi, 19 ans. Après son arrestation, sa maison fut fouillée et des publications clandestines furent confisquées. Les parents Hegyi ne furent pas autorisés à assister au procès de leur fils, bien que les procès des tribunaux militaires soient d'habitude ouverts aux proches parents de l'accusé. Hegyi fut condamné à 2 ans et 10 mois de prison, mais dut purger sa peine dans un pénitencier (il s'agit d'un degré moyen de sévérité où les prisonniers ont moins de facilités que dans une prison de catégorie moins sévère).

La raison pour laquelle Hegyi fut condamné à une peine semi-disciplinaire semble liée à sa foi catholique. Puisque l'Eglise n'interdit pas le service militaire de manière précise, le tribunal en a conclu que Hegyi suivait simplement ses propres convictions. « Il y a des crimes provoqués par l'agressivité et il y a des crimes commis au nom du fanatisme », affirma le procureur. « Cependant, les crimes les plus dangereux sont commis à partir d'une conviction basée sur la philosophie ». La philosophie d'Hegyi sur le service militaire, elle était expliquée dans une lettre qu'il envoya au bureau de recrutement, et dans laquelle il offrait d'accomplir un service de paix au sein de l'armée, même pour une période plus longue, à condition qu'on ne lui demande pas de porter les armes.

– Le 25 février 1987, Szolt Keszthelyi – le premier objecteur politique en Hongrie, par opposition aux objecteurs religieux – fut arrêté en vertu de l'ar-

ticle 336. Le 27 avril, il fut condamné à 3 ans de prison, peine réduite en appel le 28 mai à 2 ans 1/2. Keszthelyi, 23 ans, directeur d'un magazine dissident, avait renvoyé ses papiers militaires au bureau de recrutement, le 18 février, accompagnés d'une déclaration expliquant son refus de servir dans l'armée hongroise :

*« Je soussigné Zsolt Keszthelyi déclare par la présente que je désire refuser le service militaire pour des raisons politiques. Je ne suis pas disposé à placer ma confiance dans l'armée "démocratique" d'un peuple qui n'est pas dirigé par un gouvernement élu au suffrage universel, avec concurrence entre programmes politiques. Je pense que, par cette action, comme par ma lutte pour une presse libre, je peux contribuer à la création d'une société libérée de la peur et dans laquelle la gestion des questions sociales soit régie par la responsabilité et la conscience des individus et non par la confiance aveugle et la peur. S'il n'y a pas d'autre possibilité, je suis prêt à partager le sort des objecteurs de conscience qui ont été – à cause d'une décision dictée par leur conscience – condamnés à la prison pendant les 40 dernières années de "démocratie populaire", et dont les peines bafouent la vraie constitutionnalité. »* (8)

Keszthelyi envoya aussi une lettre à propos de son cas à la conférence de Vienne sur l'évaluation d'Helsinki. Keszthelyi appartenait à un groupe de jeunes indépendant, *Vox Humana*, et avait été directeur du journal clandestin *Egtajak Kozott* ("Entre les points de l'horizon"). Avant son recrutement, les autorités avaient entrepris plusieurs actions contre lui et les organisations auxquelles il appartenait : le 30 janvier 1987, l'hebdomadaire officiel hongrois *Elet es Irodalom* ("Vie et littérature") publia un violent réquisitoire contre *Egtajak Kozott*. Le 4 février, la police effectua une descente dans son appartement (ainsi que dans celui d'un autre rédacteur d'*Egtajak Kozott*, Jozsef Talata) et confisqua de nombreux *samizdat*, dont 350 exemplaires d'un nouveau journal clandestin. Il est vraisemblable que Keszthelyi fut incorporé afin de le punir pour ses activités indépendantes.

Le 29 mars 1987, le mouvement de paix indépendant *Liberté et Paix* (Pologne) envoya un télégramme à l'ambassade hongroise à Varsovie, demandant la libération de Keszthelyi. De plus, un « Comité Zsolt Keszthelyi » fut créé à Budapest le 27 avril. Au moment où nous écrivons ces lignes, Keszthelyi est toujours en prison.

Certains membres des communautés de base catholiques, associés au prêtre piaiste dissident Gyorgy Bulanyi, pacifiste très connu, ont incité à l'objection de conscience au service militaire. Les "Bulanyistes" interpellent à la fois les autorités hongroises et la hiérarchie de l'Eglise catholique, qui a une longue histoire de soutien au pouvoir. Les communautés de base ont rejeté le leadership de la hiérarchie catholique, à cause de ce qu'elles considèrent comme des compromis avec un Etat totalitaire. Elles interpellent le gouvernement sur des questions morales ou de société, en particulier à propos de l'obligation du service militaire. Selon Keston College, plus de 20 membres des communautés de base ont été emprisonnés pour objection de conscience depuis 1979 (12).

En 1982, le cardinal Laszlo Lekai retira au père Bulanyi le droit de célébrer la messe, sous prétexte que ses cours de théologie contredisaient la doctrine catholique. Au moins 8 autres prêtres catholiques partisans du père Bulanyi se sont vus retirer leur paroisse.

Deux objecteurs de conscience catholiques qui appartenaient aux communautés de base ont été adoptés comme "prisonniers de conscience" par *Amnesty International* en 1984 : Laszlo Habos, de Erd et Jozsef Ujvari, de Tok. Ils ont été tous deux condamnés au titre de l'article 336 à 30 et 33 mois de prison, pour avoir refusé le service militaire pour motifs de conscience.

Dans une lettre au Forum Culturel de Budapest, une réunion d'après Helsinki tenue en octobre 1985, Karoly Kiszely, un militant hongrois qui parlait au

nom des objecteurs de conscience catholiques, déclara qu'il y avait 150 Hongrois emprisonnés pour objection de conscience, soit pour avoir refusé un service non armé soit pour avoir refusé toute conscription. La lettre pressait les représentants des nations signataires des accords d'Helsinki d'examiner leur situation.

Au début de 1985, *Hirmando* publia une lettre ouverte de Kiszely au cardinal Laszlo Lekai, le pressant, « au nom de la plus élémentaire humanité et décence », de faire tout son possible pour résoudre la situation des objecteurs de conscience catholiques « qui ont été emprisonnés et calomniés sur la base de votre fausse information » (13).

## Problèmes d'environnement

Ces dernières années, le mouvement écologiste (ou "vert") est devenu le plus important mouvement indépendant en Hongrie. Son principal souci est de s'opposer à la construction du barrage de Gabcikovo-Nagymaros sur le Danube, un projet des gouvernements hongrois et tchécoslovaque, qui doit être également financé par le gouvernement autrichien. Mais il a aussi d'autres objectifs concernant l'environnement. En 1987, le mouvement écologiste a été moins actif qu'en 1984-86, car la bataille à propos du barrage s'estompe ; le gouvernement hongrois a en effet décidé de poursuivre le projet.

Plusieurs organisations écologistes indépendantes se sont formées en Hongrie. En 1983, l'*Association pour la protection de la région du Danube* ; puis en 1984 le *Duna Kor* (Cercle du Danube) ; en 1985, les *Bleus* et les *Amis du Danube* ; et, plus récemment, l'*Association Danube* en 1987. Par ailleurs, de nombreuses actions indépendantes ont été entreprises : pétitions, meetings, distributions de tracts et autres moyens de conscientisation de l'opinion sur l'environnement.

Comme le groupe *Dialogue*, le mouvement écologiste hongrois a souvent essayé de prendre ses dis-

tances à l'égard de l'opposition politique pour conduire des actions purement écologiques – et notamment contre la construction du barrage – ; il voulait ainsi renforcer sa position à l'égard du gouvernement et attirer davantage d'adhérents. C'est dans cette perspective que l'*Association Danube* et *Duna Kor* essayèrent de se faire reconnaître légalement par le gouvernement. Les autorités firent obstacle des mois durant à ce processus et n'y répondirent jamais de façon satisfaisante. L'objectif premier du mouvement écologique (ouvrir un débat public sur la construction du barrage) s'avéra aussi décevant que ses efforts pour rester apolitique et non engagé.

Le refus persistant du gouvernement de laisser les groupes écologistes agir officiellement et légalement les a obligés à adopter une attitude plus oppositionnelle. En 1986, dans un article de *Beszelo*, Gyula Denes aborde ce point : « Les dirigeants politiques hongrois ont réagi face au mouvement pour la protection de l'environnement comme ils l'auraient fait vis-à-vis de tout mouvement autonome : ne pouvant l'arrêter, ils l'ont qualifié d'ennemi public » (15). Les autorités n'ont pas mis les écologistes en prison, mais ils en ont convoqué beaucoup pour des « entretiens d'avertissement » et ont orchestré une campagne de presse contre le mouvement.

Une des principales organisations luttant contre le projet de barrage, *Duna Kor*, avait été créée en hiver 1984. En décembre 1985, elle reçut un prix décerné par une Fondation de Londres (*Friends of Right Livelihood*). Janos Vargha, biologiste et éminent spécialiste de l'environnement, prononça le discours d'acceptation de ce prix. Il y parlait notamment des effets du barrage sur l'environnement. Selon lui, le projet :

« modifiait substantiellement les conditions hydrauliques, physiques, chimiques et biologiques sur 200 kilomètres du fleuve et de ses affluents. Ces modifications seraient nuisibles à l'eau potable, à la qualité des eaux de rivière, à l'agriculture, aux forêts, aux poissons, sans parler de la beauté du paysage. » (16)

Quand l'argent du prix parvint finalement en Hongrie, *Duna Kor* créa en juin 1987 la *Fondation Danube*, afin de répartir cet argent au profit d'initiatives écologistes. Fût également fondée l'*Association Danube*, plus militante que la Fondation, avec des écologistes et des intellectuels respectés. L'*Association* organisa au printemps 1987 deux réunions non officielles, avec 100-150 participants. En juin 1987, l'*Association* a demandé l'autorisation de se constituer en organisation officielle et annoncé son projet de tenir sa première réunion officielle. Mais le gouvernement n'a pas donné cette autorisation et, la veille du jour prévu pour la réunion, les organisateurs ont été informés qu'elle était interdite. L'*Association*, rapporte-t-on, a publié dans un journal *samizdat* sa correspondance avec les autorités et elle a protesté contre l'interdiction. *Duna Kor* a interrompu ses activités.

Les autorités hongroises n'ont autorisé aucun groupe écologiste indépendant à se constituer officiellement. De plus, les déclarations de ces groupes sont ignorées par la presse officielle et leurs dirigeants subissent souvent des tracasseries. Pourtant, le mouvement écologiste a bénéficié du fait que le gouvernement hongrois lui-même est réticent à l'égard du projet de barrage. Depuis le premier projet – peu après 1950 – le gouvernement a, par deux fois, reculé et commandé des études sur les aspects économiques et environnementaux de ce projet (17). En dépit de ces hésitations passées, la réalisation se poursuit.

Les *Bleus*, créés en 1985, ont pris ce nom sur le modèle des « Verts », mais en indiquant que leurs soucis premiers portent sur l'eau (protection du Danube et de l'eau potable). Ils n'ont ni adhérents, ni publications régulières. Ce sont des jeunes qui ont estimé totalement inadaptée la manière dont la presse parlait du projet de barrage. Pour répandre leur information, les *Bleus* ont commencé par imprimer et distribuer des tracts « jusqu'au dernier recoin de la société ». Voici comment un membre des *Bleus* décri-

vait leur tactique dans une interview publiée par *Hirmondo* :

« *Puisque les autorités ont bloqué toutes les voies d'un débat public, nous devons choisir les moyens qu'elles ne peuvent pas contrôler. C'est un aspect que nous voudrions maintenir. Mais cela ne veut pas dire que nous n'ayons pas des contacts personnels directs avec les personnes sensibilisées aux problèmes écologiques, ni qu'il soit difficile à quiconque de se joindre à nous. Le Cercle du Danube a une approche différente, plus légaliste, qui a aussi ses inconvénients. Ils sont en contact avec des experts et des sympathisants, mais la police peut les tenir à l'œil, puisqu'ils agissent ouvertement. Même si nous sommes moins capables d'agir ainsi, nous pouvons au moins réaliser plus efficacement notre principal objectif : diffuser l'information plus largement. Je crois que peu de gens dans le pays sont au courant qu'une centrale électrique est prévue sur le Danube.* » (18)

A certains égards, les problèmes d'environnement – notamment ceux qui sont liés au projet sur le Danube – ont réussi à mobiliser l'opinion hongroise davantage que tout autre problème. Quelque 10 000 personnes ont signé des protestations, et beaucoup d'autres ont assisté à des réunions ou participé à la publication de brochures clandestines. Judit Vasarhelyi, une dirigeante de *Duna Kor*, déclarait au *Washington Post* :

« *Le mouvement à propos du Danube se transforme en revendication de démocratisation. Il est impulsé par des gens qui n'auraient jamais pensé, il y a quelques années, qu'ils prendraient une telle position. Il manifeste que le courage civique augmente.* » (19)

De nouveaux groupes écologistes continuent à naître en Hongrie, malgré la relative inactivité du mouvement. En 1986, est apparu un périodique écologiste, *Viziel*, qui a publié cinq numéros dans l'année. Il traite de problèmes très divers : le projet de barrage, les dangers liés aux décharges d'ordures, les études sur les mouvements écologistes dans les pays socialistes. Les responsables de la publication ont subi diverses tracasseries de la part des autorités, notam-

ment des perquisitions pour confisquer leur matériel. De plus, le rédacteur en chef, Ferenc Langmar, a perdu son emploi au début de 1987 (20).

Le gouvernement hongrois critique ouvertement l'activité indépendante pour l'environnement. Dans un article publié le 24 avril 1987 par *Magyar Hirlop*, publication officielle, on pouvait lire :

« *Il existe dans notre société des règles écrites et non-écrites, des normes politiques et morales régissant la collaboration entre les organisations : celles que forme le gouvernement et celles de la société, parmi lesquelles des organisations spontanées, faites d'individus ou de groupes. L'action d'un petit groupe, qu'accompagne une bruyante publicité à l'étranger, pourrait-elle s'enraciner ou aboutir à un "résultat" dans notre structure politique, quand ce groupe – qui se tient à l'écart de tout dialogue – s'oppose à une décision gouvernementale en jouant avec la vérité et en méprisant les sentiments nationaux ? (il s'agit de la décision, fondée sur un accord entre Etats, de construire un barrage à Bos-Nagymaros). Tel est pourtant l'objectif de plusieurs membres du petit groupe qui se désigne lui-même de divers noms... Dans les pétitions qu'ils rédigent et les écrits qu'ils diffusent, ils répètent avec entêtement des points de vue qui ont déjà été envisagés ou qui sont même professionnellement impossibles. Mais quand ils prétendent représenter la société hongroise, avec la participation de protestataires importés de l'étranger (d'Autriche), et qu'ils organisent une manifestation de rue... alors la tolérance n'est plus de mise...* » (21)

Voici des exemples d'actions entreprises en Hongrie en faveur de l'environnement :

En septembre 1985, les *Bleus* ont diffusé dans le pays 10 000 tracts protestant contre la décision du gouvernement de construire le barrage. Ils ont aussi envoyé aux membres du Parlement et aux intellectuels vivant dans la région du Danube des lettres expliquant les conséquences économiques et écologiques du barrage (22).

Le 7 février 1986, la police de Budapest, armée de matraques, a attaqué les participants à une mani-

festation pacifique qui se déroulait le long du Danube. Cette manifestation contre la construction du barrage était organisée par 20 écologistes hongrois et 60 autrichiens. Prévue initialement pour rassembler des centaines de personnes, elle avait été annulée en dernière minute, faute de « garanties que la marche prévue se déroulerait sans violences ». Parlant au nom de *Duna Kor*, Janos Varga expliqua qu'on les avait mis en garde contre le projet de manifestation, parce qu'elle « porterait atteinte au bien public et mettrait en danger la sécurité publique ». Certains n'avaient, semble-t-il, pas été avertis de l'annulation, et quand ils arrivèrent au lieu prévu, il était plein de policiers en civil et en uniforme (23).

La décision d'annuler la manifestation suscita une controverse intense dans le mouvement écologique. On critiqua *Duna Kor* à la fois pour avoir organisé la marche, puis pour l'avoir annulée en cédant aux pressions gouvernementales.

En 1985 et 1986, 2 655 personnes signèrent une pétition demandant un référendum sur le projet de barrage. Dans une lettre aux signataires, le gouvernement répondit qu'aucun référendum n'était nécessaire puisque les experts avaient déjà établi les mérites du projet (24).

En janvier 1986, des écologistes de Hongrie, Autriche et Allemagne de l'Ouest se réunirent ouvertement dans un restaurant de Budapest ; ils signèrent une déclaration disant qu'ils « utiliseraient tous les moyens démocratiques, pacifiques et constitutionnels » pour modifier la décision des gouvernements hongrois et autrichien sur le barrage de Nagymaros. C'est la première fois que des mouvements « Verts » indépendants de l'Est et de l'Ouest se mettaient d'accord pour une campagne commune dans un pays communiste (25).

Le 16 avril 1986, dans le journal autrichien *Die Presse*, parut une pleine page de publicité, signée par une trentaine de militants et intellectuels hongrois. C'était un appel adressé à l'opinion autrichienne pour

qu'elle empêche la construction de la centrale de Gabcikovo-Nagymaros sur le Danube. On y lisait :

« Nous nous adressons à vous parce que vous pourriez, très bientôt, jouer un rôle décisif dans le financement et la mise en œuvre d'un projet inutile et nuisible, celui de la centrale hydro-électrique tchéco-hongroise sur le Danube.

Vous devez savoir que le projet de barrage de Gabcikovo-Nagymaros se heurte en Hongrie à une opposition pacifique mais résolue. Dans ce pays, c'est la plus notable affirmation de la volonté des citoyens depuis des décennies. Dix mille opposants au projet ont exprimé leur opinion dans des pétitions, un débat ouvert et un référendum ; mais le gouvernement n'autorise aucune critique dans les médias et ne permet à aucune organisation d'exprimer des vues opposées... même au moyen d'une « marche silencieuse ».

L'appel se poursuit par une information sur le projet, la discussion en Hongrie et les conséquences de la participation autrichienne (26).

A la suite de l'accident de Tchernobyl, les écologistes hongrois n'ont soulevé qu'avec précaution le problème de l'énergie nucléaire. Dans son numéro du 11 août 1986, le *Christian Science Monitor* cite un de leurs dirigeants, Ivan Baba : « S'opposer à l'énergie nucléaire, c'est s'opposer à l'Union soviétique qui nous aide à construire nos centrales. Si nous voulons exister, nous devons éviter la critique sur un sujet aussi sensible ». Le 14 août, les *Izvestia* de Moscou annoncèrent la signature d'un nouvel accord entre l'URSS et la Hongrie sur la poursuite du développement de l'énergie nucléaire, avec deux réacteurs pour commencer.

Mais les écologistes ont continué à agir après Tchernobyl, avec notamment les actions suivantes :

Fin mai 1987, un groupe d'étudiants en droit de l'Université de Budapest a publié un bulletin écologique. On rapporte que ce bulletin a été largement diffusé.

En juin 1987, des écologistes du mouvement *Global 2000* ont occupé l'ambassade d'Autriche à Budapest. Cette action non-violente visait à protester contre la participation de l'Autriche au barrage de Nagymaros. Le groupe demandait qu'une commission écologique étudie les effets de la centrale sur l'environnement (27).

Jusqu'ici, les efforts du mouvement écologique en Hongrie ont été incapables d'arrêter la construction du barrage ; le mouvement a été affaibli aussi par ses propres divisions internes. Mais il continue. Dans un article publié dans le numéro d'août-septembre 1986 de *Hirmando*, un membre des " Bleus " résume ainsi le dilemme des écologistes :

*« Après les collectes de signatures, les efforts pour former des associations, les distributions de tracts et les batailles électorales, maintenant que les débats publics sont terminés, il est très difficile de proposer de nouveaux choix. Il y a eu des annonces dans la presse étrangère, l'organisation d'une marche de protestation qui a été empêchée, un essai de référendum qui fut rejeté, et il n'y a pas de place pour nous dans la presse officielle ; nous écrivons donc en samizdat. Mais nos buts fondamentaux restent les mêmes. Unis, il nous serait plus facile de trouver une solution. »* (28)

Malgré ses échecs récents, le mouvement écologique a joué un rôle important pour éléver le niveau de conscience de la société hongroise, à la fois à propos du courage civique et de la crise de l'environnement.

(1) E.P. Thompson, *Double Exposure*, Londres, Merlin Press, 1985.

(2) Miklos Haraszti, « Dialogue, le mouvement de paix indépendant pour la paix en Hongrie », *Across Frontiers*, hiver-printemps 1985.

(3) Ferenc Koszegi et E.P. Thompson, *The New Hungarian Peace Movement*, Londres, END-Merlin Press, 1983.

(4) Campagne pour la Paix et la Démocratie Est-Ouest, *Peace and Democracy News*, hiver 1984-5.

(5) Id.

(6) Rapport 1986 d'*Amnesty International*.

(7) Miklos Haraszti, « Si les Européens de l'Est objectent au service militaire », *The New York Times*, 15 août 1987.

(8) Action urgente d'*Amnesty International*, 9 avril 1987.

(9) Hungarian October Information Service, Londres, 23 février 1987.

(10) Id., 8 avril 1987.

(11) Id., 27 avril 1987.

(12) John Eibner, « L'espoir de l'Eglise : les groupes de base en Hongrie », *Frontier*, Keston College, mars-avril 1987.

(13) Istvan B. Gereben, ed., *Defiant Voices : Hungary 1956-86*, Center Square, PA, Alpha Publications, 1986.

La "fausse information" à laquelle Kiszely fait allusion ici, c'est celle qui consiste à affirmer que l'Eglise catholique n'admet pas la légitimité de l'objection de conscience. Le cardinal Lekai contredit sur ce point le Concile Vatican II (note d'A.N.V.).

(14) Gyula Denes, « La politique de protection de l'environnement », *East European Reporter*, vol. 2, n° 2.

(15) Id.

(16) Texte fourni par la Friends of Right Livelihood Foundation, New York.

(17) Jackson Diehl, « Danube Plans Rile Hungarians », *The Washington Post*, 15 décembre 1985.

(18) *East European Report*, vol. 2, n° 2.

(19) Diehl, op. cit.

(20) *Across frontiers*, vol. 3, n° 3, été-automne 1987.

(21) *Foreign Broadcast Information Service*, 5 juin 1986.

(22) « Les Bleus du Danube », *East European Reporter*, vol. 2, n° 2.

(23) *Foreign Broadcast Information Service*, 21 février 1986.

(24) *East European Reporter*, vol. 2, n° 2.

(25) Patrick Blum, « Greens Plan Budapest Protest », *Financial Times*, 22 janvier 1986.

(26) *Foreign Broadcast Information Service*, 28 avril 1986.

(27) Id., 22 juin 1987.

(28) *Across Frontiers*, été-automne 1987.

# Pologne

« Le combat pour la paix est toujours un combat pour des valeurs morales puisque la seule paix authentique est celle qui est fondée sur ces valeurs. La paix ne signifie ni obéissance au plus puissant ni esclavage. La paix n'est donc concevable que comme une lutte contre l'esclavage totalitaire. »

Adam Michnik (dans un recueil d'essais, publié en allemand sous le titre *Polnischer Frieden*)

**L**ORSQUE les autorités polonaises ont imposé la Loi martiale en décembre 1981, leur but était de mettre un terme au processus de démocratisation entamé 16 mois plus tôt par la création de *Solidarité*.

Bien que la Loi martiale ait été officiellement suspendue en juillet 1983, nombre de ses aspects répressifs ont été intégrés au système judiciaire polonais. Le gouvernement a également interdit de nombreuses associations indépendantes, dont l'Association des Journalistes, l'Union des Ecrivains, les syndicats étudiants et bien d'autres.

Des milliers de militants polonais sont passés par la prison ou les camps d'internement. Au moins 84 militants sont morts entre les mains des services de sécurité. Mais, en dépit du traumatisme dont a souffert la société polonaise depuis six ans, les mouvements indépendants ont continué d'exister : *Solidarité* revendique toujours plusieurs centaines de milliers de membres cotisants ; des milliers d'individus participent à une vie culturelle indépendante ; des centaines d'ouvrages et de revues sont édités clandestinement chaque année.

*Solidarité* n'a jamais inclus expressément dans son programme les questions concernant la paix ;

mais des militants du syndicat, dont certains de ses membres les plus éminents, comme Jacek Kuron et Adam Michnik, ont interpellé à plusieurs reprises les mouvements de paix occidentaux. Lorsque trois militants de *Solidarité* passèrent en procès, en 1985, Michnik, l'un des accusés, avait demandé instamment aux membres des mouvements de paix internationaux de venir à Gdansk pour tenter d'assister au procès, considérant que « *votre présence pourrait être décisive pour notre sort* ». Des militants occidentaux, dont certains membres de la « Campagne Est-Ouest pour la Démocratie et la Paix », répondirent à l'appel de Michnik.

La création d'un mouvement de paix indépendant en Pologne est autant le produit de tout le courant de *Solidarité* et de son soutien que le fruit des contacts avec les mouvements de paix occidentaux. Ce mouvement s'appelle *Liberté et Paix* ou encore « WiP » (le sigle en polonais). WiP a été créé au départ par un groupe de jeunes Polonais pour protester contre l'emprisonnement de Marek Adamkiewicz, condamné à une peine de deux ans et demi pour avoir refusé de prêter le serment militaire qui engage à l'alliance fraternelle avec l'Union Soviétique. Alors que d'autres avaient également refusé de prêter le ser-

ment, Adamkiewicz était le seul à avoir été jugé pour ce motif et traité comme un criminel de droit commun. Des amis d'Adamkiewicz, venant de différentes villes polonaises, dont beaucoup se connaissaient déjà de par leur engagement dans le syndicat étudiant indépendant (NZS), entreprirent une série d'actions en sa faveur. En mars 1985, douze personnes de Varsovie, Czczecin et Poznan commencèrent une grève de la faim d'une semaine à Podkowa Lesna (près de Varsovie) pour exiger la libération d'Adamkiewicz. Un séminaire sur les droits de l'homme et la paix se déroula pendant le jeûne et une pétition à remettre aux autorités rassembla plus de mille signatures. C'est au cours de ce séminaire que l'idée de créer WiP apparut.

Depuis le début, WiP a souligné le caractère indivisible des combats pour la paix et les droits de l'homme. Dans une déclaration adressée à la conférence END (*European Nuclear Disarmament*) à Amsterdam en juillet 1985, WiP argumentait ainsi sa position :

*« Pour nous, la paix n'est pas seulement une question de désarmement ou de relations internationales ; c'est aussi une question d'attitudes individuelles des citoyens et de relations à l'intérieur d'une société [...] Aussi longtemps que des nations seront opprimées, exploitées, terrorisées et massacrées, il n'y aura pas de paix sur la terre, que les oppresseurs soient des armées étrangères ou des gouvernements locaux. [...] Nous proposons [...] d'introduire définitivement dans la notion même de paix la justice et la liberté des citoyens, de mettre sur le même plan la lutte contre le système totalitaire et les efforts pour parvenir au désarmement [...] »* (1)

L'idée selon laquelle la paix et les droits de l'homme sont intimement liés avait bien été mise en évidence par la Charte 77 en Tchécoslovaquie (voir l'article sur la Tchécoslovaquie). Ces dernières années, les mouvements de paix indépendants, à l'Est comme à l'Ouest, ont été très attentifs à ce lien. WiP, avec d'autres groupes indépendants de l'Est, a poussé en permanence pour que la question des droits de l'homme soit présente dans le débat sur la paix.

Les éléments de ce dialogue sont contenus dans le *mémorandum* de novembre 1986, adressé à la Conférence d'évaluation de la CSCE à Vienne, intitulé « *Donner vie aux Accords d'Helsinki* » et signé par des groupes et individus appartenant à quelque vingt pays de l'Est et de l'Ouest, dont de nombreux militants de WiP. Le *mémorandum* déclare :

*« Le prix à payer pour une détente durable ne peut pas être le silence sur la question des libertés civiles et des droits de l'homme (politiques et sociaux). La paix et la sécurité, la détente et la coopération, les droits fondamentaux et l'auto-détermination des peuples : tout cela doit être réalisé en même temps. »* (2)

Dans sa déclaration de principes (voir en annexe), parue à Gdansk, Cracovie, Varsovie et Wroclaw le 17 novembre 1985, WiP expose ses principales préoccupations en sept points : les droits de l'homme, la libération nationale, la menace de guerre et le mouvement de paix international, la protection de l'environnement, la faim dans le monde et l'aide humanitaire, le développement de l'être humain et enfin la tolérance. Le groupe présente ainsi ses objectifs :

*« Le mouvement “Liberté et Paix” retient comme principe premier la lutte pour les droits de l'homme, la liberté religieuse et l'indépendance nationale.*

*A l'heure actuelle, le monde est confronté à une grave menace de guerre dont les conséquences pourraient être fatales pour la civilisation. De nombreux Polonais ne sont pas conscients de la gravité de cette menace et la traitent comme une invention de la propagande communiste. De nombreux Polonais sont indifférents face à la gravité de la menace de guerre nucléaire et au problème général de la militarisation, notamment dans l'éducation. La seconde raison d'être de “Liberté et Paix” est de faire changer cette situation. [...]*

*Le mouvement “Liberté et Paix” choisit la résistance non-violente comme moyen de base pour lutter contre le mal. La non violence fournit les outils les plus difficiles mais aussi les plus appropriés dans la lutte sociale pour les droits de l'homme. »*

A ce jour, WiP est une fédération décentralisée de groupes locaux dans onze villes polonaises, les quatre centres les plus importants étant Varsovie, Cracovie, Gdansk et Wroclaw (les autres villes sont Czczecin, Gorzow, Katowice, Bydgoszcs, Czestochowa, Kolobrzeg et Poznan). Sur ces onze groupes, six publient leur propre bulletin. WiP traduit et distribue les bulletins d'*Amnesty International* rapportant les violations des droits de l'homme à travers le monde. Il a publié des rapports sur différents sujets, parmi lesquels :

- *WiP et les Verts* ;
- *le Mémorandum de Vienne et l'Appel de Prague* ;
- *Otto Schimek* (un soldat autrichien exécuté pendant la Deuxième Guerre mondiale pour avoir refusé de tirer sur des civils polonais) ;
- *les traités de paix individuels* ;
- *l'énergie nucléaire*.

WiP compte cent à deux cents militants réguliers, mais plusieurs centaines de sympathisants participent fréquemment à ses actions. Le mouvement a ainsi organisé des manifestations rassemblant plus de deux mille personnes et a pu réunir dix mille signatures lors de ses campagnes de pétitions.

WiP veut éviter toute forme d'adhésion formelle ou de hiérarchie à l'intérieur du mouvement et déclare volontiers que sa structure, fondée sur l'amitié, est par là même difficile à détruire. Il faut, pour être membre de WiP, être prêt à participer à ses activités et donc à courir le risque de représailles de la part des autorités. WiP est conscient des craintes éprouvées par sa base potentielle envers les initiatives indépendantes et les amendes, retraits de passeports et autres brimades auxquelles de telles activités exposent fréquemment.

WiP a entrepris de nombreuses actions en faveur de la paix, de l'objection de conscience, de l'écologie

et des droits de l'homme. Il compte parmi ses membres un large éventail de jeunes aux opinions politiques et religieuses variées. Pendant les trois premiers mois de 1987, WiP a organisé des actions contre la torture en Afghanistan, contre l'arrestation de militants de la paix et des droits de l'homme en Tchécoslovaquie, Hongrie et Yougoslavie, et contre l'implantation d'une centrale nucléaire à Zarnowiec.

Il est difficile de classer dans une catégorie le programme de WiP, tant le mouvement est divers. Les centres d'intérêt des groupes dans les différentes villes du pays reflètent l'éventail des tendances à l'intérieur du mouvement – depuis de véhémentes positions "anti-soviétiques" jusqu'à des préoccupations écologistes, au pacifisme, aux questions religieuses (et notamment la lutte contre l'avortement) ou aux problèmes des droits de l'homme à travers le monde.

Il est également important de noter que WiP est un mouvement ouvert. Ceux qui signent les documents de WiP inscrivent leurs noms et adresses. Ils s'engagent ainsi dans une action de désobéissance civile qui a pour double objectif de souligner le caractère moral de leur activité et d'irriter les autorités polonaises. Dans un article de Franek Michalski publié en 1986, Jacek Czaputowicz, un des leaders du mouvement, commente ainsi l'activité au grand jour de WiP : « Agir à visage découvert est ce qu'il y a de plus sûr. Nous ne faisons rien d'illégal et exigeons seulement le droit pour tout citoyen de pouvoir faire des choix personnels ou éthiques (comme celui concernant le service militaire) en dehors de toute pression politique. »

WiP a adopté, comme héros et symbole de son mouvement, Otto Schimek, un soldat autrichien de la *Wehrmacht* exécuté en 1944. WiP soutient que Schimek a été exécuté pour avoir refusé d'obéir aux ordres lui demandant de tuer des civils polonais. Les circonstances de son exécution (les archives allemandes indiquent comme motif « désertion et lâcheté

devant l'ennemi ») sont encore aujourd'hui très incertaines (3) et les autorités polonaises ont entrepris une campagne pour combattre la " légende " Schimek. Pour WiP, l'importance d'Otto Schimek réside dans son refus d'obéir aveuglément aux ordres, ce qu'exige une armée disciplinée. Dans sa lutte contre le nationalisme (4), WiP a trouvé une signification supplémentaire dans le fait que Schimek était un soldat allemand.

Lors de leurs pèlerinages bi-annuels sur la tombe de Schimek à Machowa, les militants de WiP sont fréquemment soumis à des tracasseries policières et à des amendes. La seule exception fut le 10 mai 1987, lorsqu'un groupe de soixante-dix militants de paix occidentaux se rendit à Machowa à l'issue du séminaire de WiP à Varsovie (voir ci-dessous). La police se contenta de filmer les participants.

## La paix et l'objection de conscience

Bien que *Solidarité* ait toujours eu recours à la non-violence comme tactique, sa priorité est demeurée l'action en faveur des syndicats libres et des droits civiques. *Solidarité* ne s'est jamais engagée sur les problèmes de la paix, du désarmement ou du droit à l'objection de conscience. WiP est le seul mouvement d'opposition en Pologne à avoir inclus la lutte contre la menace nucléaire dans ses objectifs et avoir lutté pour le droit au statut d'objecteur de conscience et pour l'abolition du serment qui oblige les soldats à jurer fidélité et allégeance à l'Union Soviétique. Comme le déclarait Piotr Niemczyk dans un entretien avec le journal clandestin hongrois "*Hirmondo*" :

« *Nous sommes les enfants de Solidarité, nos positions trouvent leurs racines dans le programme de Solidarité. Mais Solidarité est un syndicat et un syndicat a d'autres tâches à accomplir que celle en faveur de l'objection de conscience. "Liberté et Paix" est très proche de Solidarité sur le plan des principes, mais ses domaines d'activité sont différents.* » (5)

Le refus de prêter le serment militaire (par lequel les recrues s'engagent à « défendre la paix sans relâche dans l'alliance fraternelle avec l'armée soviétique et les autres armées alliées ») est passible d'emprisonnement. Plusieurs militants de WiP ont été condamnés à des peines de prison pour ce motif. Leurs condamnations ont suscité les protestations des mouvements pour la paix et les droits de l'homme à l'étranger, qui se sont ajoutées à celles venues de Pologne. Le comité Helsinki polonais rapporte que, le 30 mai 1985, des juristes de l'Université de Varsovie ont déclaré que la loi actuelle régissant le serment militaire en Pologne était « tout à fait insatisfaisante et demandait de profonds changements [...]. Il est difficile pour la théorie du droit d'accepter une situation qui aboutit à envoyer en prison des soldats pour une longue peine simplement parce qu'ils ont refusé de prononcer quelques phrases » (6).

Le service militaire de 2 ans est obligatoire en Pologne ; le refus de le faire est passible d'une peine de 5 ans de prison, comme le stipule l'article 231 de la « loi sur le devoir général de défense » du 21/11/87. Ceux qui persistent à s'insoumettre s'exposent à une peine de 10 ans de prison.

En plus des personnes ayant des problèmes de santé, les catégories suivantes sont exemptées du service militaire : ceux qui gagnent l'unique revenu d'une famille, ceux sur qui repose l'exploitation d'une ferme, les mineurs de charbon et les séminaristes.

WiP soutient que le droit à un service alternatif est de fait contenu dans les articles 140 et 141 de la loi. Ces 2 articles stipulent qu'un service alternatif peut être effectué dans des secteurs tels que les services de santé, de protection de l'environnement, les services sociaux et l'administration. Ainsi que l'indique un article de P. Niemczyk dans le bulletin de WiP-Varsovie, un appelé devrait pouvoir obtenir le service alternatif pour des raisons que l'armée n'a pas à juger : des considérations morales, des opinions philosophiques ou religieuses personnelles. Néanmoins, la décision

d'accorder ou non le service alternatif est entre les mains des militaires. Elle demeure arbitraire, comme le montrent les cas suivants :

– Le bureau d'information de WiP rapporte 36 cas d'objecteurs de conscience entre le 20/10/86 et le 12/4/87. Sur ces 36, 25 ont demandé un service alternatif ; les autres ont refusé de prêter serment ou de porter les armes. La plupart des demandes de service alternatif n'ont reçu aucune réponse des autorités.

Après de longues discussions avec les autorités militaires, Maciej Dymny, un militant de WiP-Szczecin, fut autorisé à accomplir un service militaire alternatif dans sa ville natale, où il est employé comme conducteur de tramway depuis le 5 février 1987. Cependant, le bureau de recrutement local a refusé d'appliquer le même traitement à 2 autres sympathisants de WiP, Maciej Romaniuk et Wojciech Tadajewski, en arguant du fait que seuls ceux qui avaient des problèmes de santé pouvaient effectuer un service alternatif. Tadajewski a quand même été envoyé en usine (comme forme de défense civile) et n'est pas obligé de vivre en caserne (7).

Le service alternatif consiste souvent en un travail dans les mines de charbon, une pratique que WiP considère comme absolument inacceptable pour 2 raisons :

1) parce que WiP considère comme immoral de forcer les appelés à un choix entre « l'armée, la mine ou la prison » et 2) parce qu'il n'existe aucune législation faisant du travail dans les mines une forme de service alternatif. WiP se bat pour des changements dans les réglementations de la conscription et pour des pratiques garantissant un processus de conscription plus humain en Pologne.

Le gouvernement polonais a activement cherché à réprimer le mouvement WiP, prenant contre ses militants les mesures suivantes :

– La première personne à avoir été emprisonnée pour le refus du serment militaire fut Marek Adam-

kiewicz, 21 ans, de Czcezecin. Incorporé le 4 septembre 1984, il refusa de prêter le serment en octobre de la même année. Le 17 novembre, il était arrêté en vertu de l'article 305 du code pénal polonais et, le 8 décembre 1984, il était condamné à 2 ans et demi de prison. Adamkiewicz fut relâché en août 86 au titre de l'amnistie décrétée en juillet, après avoir purgé plus des deux tiers de sa peine.

Le 23 décembre 1985, Wojciech Jankowski, un enseignant de Gdańsk âgé de 21 ans, fut condamné en vertu de l'article 231 (refus persistant du service militaire) à 3 ans et demi de prison pour avoir refusé de servir dans l'armée et de recevoir une formation militaire. N'ayant pas bénéficié de l'amnistie de septembre 1986, Jankowski entreprit une grève de la faim en prison. Il fut relâché début octobre 1986.

– Le 12 février 1986, Tomasz Wacko, de Wrocław et Jaroslaw Wojewodski, de Gorzow, furent arrêtés et condamnés respectivement à un an et demi et deux ans et demi de prison. Wacko fut relâché en août 1986 et Wojewodzki en septembre.

Le 19 février 1986, Jacek Czaputowicz, 30 ans, et Piotr Niemczik, 24 ans, furent arrêtés pour les motifs suivants : fondation et direction d'une organisation illégale connue sous le nom de *“Wolnosc i Pokoj”* (Liberté et Paix), coopération avec des membres d'organisations étrangères et volonté de porter atteinte aux intérêts de la Pologne (art. 273 et 139 du code pénal polonais). Ils risquaient jusqu'à 10 ans de prison, mais ils furent relâchés en septembre 1986 au titre de l'amnistie. La pétition internationale soutenant Czaputowicz et Niemczyk avait reçu plus de 4 000 signatures.

– Le 5 avril 1986, Krzysztof Solewski, de Gorzow, fut arrêté parce qu'il refusait de prêter le serment militaire et fut condamné à 3 ans de prison.

– Le 5 mai 1986, Jaroslaw Nakielski, de Varsovie, était arrêté et accusé de « refus persistant du service militaire ». Il fut envoyé en observation dans un

hôpital psychiatrique mais s'en échappa. Le 15 septembre (après l'amnistie), il se rendit volontairement à un procureur militaire et fut arrêté, puis relâché le 30 octobre.

— Le 14 juin 1986, Waclaw Giermek, de Wrocław, fut arrêté pour avoir refusé de prêter le serment militaire. Il fut condamné à 2 ans de prison, réduits plus tard à un an.

— Le 24 novembre 1986, Wojciech Hetman refusa de prêter le serment. Les autorités l'envoyèrent dans une unité militaire spéciale où il eut à subir diverses brimades dont l'interdiction de correspondance ou de visites familiales et l'astreinte aux travaux les plus difficiles.

— Le 12 mars 1987, la police de Gdańsk perquisitionna les appartements de 2 militants de WiP et arrêta 3 militants. Une militante pacifiste de Boston, qui était chez eux, fut obligée de quitter le pays et la littérature sur la paix qu'elle avait avec elle fut confisquée. Le jour précédent les perquisitions, tous les trois avaient participé à une manifestation contre la construction de la centrale nucléaire de Zarnowiec.

Après l'amnistie de juillet et septembre 1986 en faveur des prisonniers politiques, 2 militants de WiP, Jankowski et Nakielski, restèrent en prison. WiP recueillit plus de 10 000 signatures et organisa des manifestations en leur faveur. Jankowski fut libéré le 4 octobre et Nakielski le 20 octobre. Le fait que les militants de WiP aient été inclus dans l'amnistie était un fait significatif, car cela montrait qu'ils étaient considérés comme des prisonniers politiques — un statut pour lequel ils avaient lutté depuis la création du mouvement.

Lors de leurs actions, les militants de WiP sont fréquemment condamnés à des amendes, en général d'un montant de 50 000 slotys (plus de deux fois le salaire moyen mensuel). Mais le principe général de WiP est de ne pas les payer. A l'heure où nous écrivons, les autorités n'ont pas entrepris d'actions plus

graves (telles la confiscation des biens) pour recouvrer le montant des amendes. Voici quelques actions pour lesquelles des membres de WiP ont été condamnés à des amendes :

— Le 3 juillet 1986, des membres de WiP commémoraient le 40<sup>e</sup> anniversaire du début d'un *pogrom* à Kielce. Les participants furent gardés à vue et condamnés à des amendes de 20 000 zlotys.

— Le 6 décembre 1986 à Gdańsk, WiP organisait une manifestation de soutien aux Témoins de Jéhovah objecteurs de conscience emprisonnés. Neuf des participants furent condamnés à 50 000 zlotys.

— Le 15 janvier 1987, Małgorzata Gorczewska, bibliothécaire de l'Académie médicale de Gdańsk, fut condamnée à 50 000 zlotys d'amende pour détention de littérature illégale (notamment d'une traduction faite par WiP du bulletin d'*Amnesty International*) avec intention de la distribuer et de troubler l'ordre public. Wojciech Jankowski et A. Michalowski tentèrent d'assister à son procès mais furent retenus par la police. *Amnesty International* écrivit aux autorités polonaises pour protester contre les poursuites engagées contre les possesseurs de brochures de leur organisation.

De nombreux militants ont été détenus pendant 48 heures, période pendant laquelle les autorités ne sont pas tenues de retenir des charges précises contre eux. La campagne de WiP pour le droit au service alternatif a contribué à faire évoluer sinon la position de fond, du moins la tactique du gouvernement. Le 7 janvier 1987, le journal de l'armée, "Zolnierz Wolności" a publié un article donnant des informations sur la manière de demander le statut d'objecteur de conscience.

Il faut cependant remarquer que, le 21 février 1987, le journal officiel soviétique, les *Izvestia*, a publié une violente attaque contre WiP. En plus des reproches adressés à la presse occidentale pour la

place disproportionnée qu'elle accordait à ce mouvement, l'article déclarait :

*« Et comment pensez-vous donc que ce groupe de jeunes déserteurs allait se baptiser ? "Liberté et Paix". Ni plus ni moins. A l'heure actuelle, qui vous écouterai si vous vous déclarez contre la paix et la liberté ? Ainsi, ils se parent de beaux vêtements, encore que ce soit ceux de quelqu'un d'autre. Et quand à leur prétention d'être une "organisation", les membres de ce groupe prennent visiblement leurs désirs pour des réalités. »*

Des événements plus inquiétants se sont produits au cours de l'été 1987. En juin, un porte-parole du ministère de la défense déclare que WiP sert les intérêts des puissances étrangères hostiles et entreprend des activités subversives visant à saper le système de défense de la Pologne. En juillet, août et septembre, 3 objecteurs de conscience sont condamnés à des peines de plus de 2 ans de prison. C'est la première fois que des militants de l'opposition sont emprisonnés depuis l'amnistie de 1986, et cela pourrait signifier un changement d'attitude de la part du gouvernement envers les objecteurs de conscience (8).

– Le 23 juillet 1987, Piotr Rozycki, 23 ans, militant de WiP, est condamné à 2 ans de prison par un tribunal militaire de Bydgoszcz pour refus du service militaire. Lors de son procès, Rozycki a déclaré que, pour des "raisons morales", il refusait d'accomplir un service militaire ou de défense civile et exigeait le droit à un service social alternatif. WiP a lancé une campagne à son sujet depuis son arrestation en juin.

– Le 7 août 1987, un autre objecteur de conscience, Oscar Kacperek, a été condamné à 2 ans de prison pour refus de prêter le serment.

– Le 7 septembre 1987, Maciej Wijas a été condamné à un an de prison pour désertion alors qu'il avait déclaré s'être enfui en raison des mauvais traitements et des discriminations subis à l'armée. Wijas était déjà en prison depuis décembre 1986, date à laquelle il s'était rendu aux autorités. Il a été relâché le lendemain de son procès (le 8 septembre), les pri-

sonniers pouvant être remis en liberté lorsqu'ils ont purgé les deux-tiers de leur peine.

Certaines pratiques de l'armée sont apparues au grand jour à l'occasion du procès de Wijas. Ses accusations quant aux mauvais traitements qu'il avait subis ont été soutenues par le tribunal, qui a révélé que des sanctions disciplinaires avaient été prises contre l'un de ses supérieurs.

– Selon plusieurs rapports d'*Associated Press* et de *Reuter*, plusieurs douzaines de Témoins de Jéhovah attendent actuellement en prison de passer en procès pour les mêmes motifs.

## Le séminaire de mai 1987

Prenant une initiative risquée, WiP a tenu, du 7 au 9 mai 1987, un séminaire intitulé « Paix internationale et accords d'Helsinki ». Le plus significatif à propos de ce séminaire, c'est qu'il ait vraiment eu lieu, en plein centre de Varsovie, et que des militants pour la paix et les droits de l'homme de 17 pays de l'Est et de l'Ouest (Autriche, Belgique, Canada, Tchécoslovaquie, Danemark, Finlande, France, Grande-Bretagne, Hollande, Italie, Norvège, Pologne, Suède, Suisse, USA, RFA et Yougoslavie) aient pu se rassembler pour discuter de problèmes d'intérêt commun. Environ 200 personnes ont assisté au séminaire, dont 100 militants de WiP, 65 étrangers et environ 50 autres personnes (de *Solidarité*, de la paroisse, etc.). Le séminaire de WiP a été le plus grand forum indépendant pour la paix jamais tenu dans le bloc soviétique et le premier à être réellement un succès (des initiatives similaires à Moscou et à Budapest avaient été ou bien entravées par les autorités ou bien peu suivies).

Naturellement, les autorités cherchèrent à empêcher la tenue du séminaire. 22 militants de WiP, de 8 villes différentes, furent arrêtés tandis qu'ils se rendaient au séminaire, ainsi que 6 membres de *Solidarité rurale*. Les autorités essayèrent aussi d'empêcher les principaux organisateurs à travers tout le pays

d'assister au séminaire. Ceux qui réussirent à échapper à l'arrestation se cachèrent et prirent des chemins détournés pour atteindre Varsovie. Plusieurs militants de WiP furent détenus pendant 48 heures (d'après la loi polonaise, n'importe qui peut être détenu sans motif jusqu'à 48 heures) et arrivèrent au séminaire le troisième et dernier jour. Le harcèlement du gouvernement contre ceux qui prévoyaient d'assister au séminaire prit les formes suivantes :

– Jacek Czaputowicz, le principal organisateur, resta dans l'église pendant les 5 jours précédant le séminaire pour éviter d'être arrêté. Le 26 mai 1987, il fut condamné à une amende de 50 000 zlotys par un tribunal de Varsovie pour mauvaise conduite : il a été déclaré coupable d'avoir entrepris des actions ayant pour but de troubler l'ordre public, d'avoir édité des publications sans autorisation et participé à une organisation illégale. Czaputowicz a déclaré vouloir faire appel.

– Gwido Zlatkes, un militant de WiP, fut arrêté, mais au bout de 48 heures, il n'était ni relâché, ni inculpé. Il commença une grève de la faim pour protester contre sa détention illégale et fut finalement relâché après 100 heures. Il fut ovationné lorsqu'il arriva au séminaire.

– Environ 20 Occidentaux qui avaient mentionné le séminaire comme but de leur voyage sur leur demande de visa ne l'ont pas obtenu. Parmi ceux à qui le visa fut refusé, on trouve des militants de paix de Hollande, d'Italie, de Grande-Bretagne, du Danemark et de Finlande.

– Herbert Ruitenberg, de Hollande, a été refoulé à son arrivée à l'aéroport. Le professeur Hoffmann-Ostendorf, d'Autriche, qui venait par le train, a été refoulé à la frontière tchéco-polonaise.

Après ces obstructions initiales, les autorités ne firent aucune autre tentative pour empêcher la réunion. Apparemment, elles furent surprises par le nombre d'Occidentaux venus pour le séminaire et,

sans doute pour améliorer leur image, ne voulurent pas s'aliéner les mouvements occidentaux ni l'opinion publique occidentale en général. Des exposés furent présentés par des représentants de WiP, de *Solidarité*, de l'Eglise, par des militants de paix occidentaux, un représentant de la Charte 77 et un du groupe de paix de Lubljana. Les participants discutèrent autour de 4 thèmes principaux : la paix et les droits de l'homme ; la nouvelle détente ; Otto Schimek et la responsabilité personnelle ; l'écologie.

Il est important de noter que le séminaire s'est tenu dans une église, ce qui met en évidence le pouvoir de l'Eglise catholique en Pologne et souligne l'impossibilité de mener à bien une telle manifestation indépendante en dehors de l'Eglise. Cependant, sur les 4 églises réservées pour le séminaire, 3 se dédierent la veille de l'ouverture du séminaire, à cause d'une lettre de l'épiscopat déclarant que des manifestations politiques ne pouvaient se tenir dans un lieu sacré.

Etant donné les différences de perspectives et la méfiance qui ont souvent caractérisé les relations entre les mouvements de paix indépendants de l'Est et de l'Ouest, le dialogue favorisé par le séminaire fut aussi important.

Ceci est dû, pour une part, à une autre caractéristique de WiP. Contrairement à beaucoup de mouvements pour les droits de l'homme dans les pays de l'Est, il est prêt à accepter l'idée qu'aucune nation ou superpuissance n'est un garant définitif de la liberté ou des droits de l'homme et qu'il n'est pas nécessaire d'être "pro-américain" ou "pro-Reagan" pour être "anti-soviétique".

## Les préoccupations écologiques

Ces dernières années, particulièrement à la suite de la catastrophe de Tchernobyl, l'environnement est devenu une question de plus en plus cruciale en Pologne. Dans un article paru dans le numéro de juillet-août 1987 de la revue "The sciences", Jean-Pierre



Manifestation de WIP, à Wroclaw, 2 juin 1986 (photo Dementi)

Sur les banderoles on peut lire : « Le prochain accident de Zarnowiec », « Est-ce que la mort atomique qui vient de l'Est est différente ? », « Les rayonnements tuent nos enfants », « Nous réclamons une information complète », « Restez à la maison ».

Lasota présente un tableau très noir de l'état des destructions écologiques en Pologne :

*« Avoir été sous le vent de l'explosion de Tchernobyl n'a été que la dernière d'une longue série d'infortunes pour ce pays où la destruction de l'environnement est devenue monnaie courante.*

*Selon les rapports gouvernementaux (dont beaucoup ne sont pas diffusés) la pollution de l'air, de l'eau et du sol est si avancée que la santé d'au moins un tiers de la population du pays est en danger ; cela signifie qu'environ 13 millions de personnes vivantes sont susceptibles d'être atteintes de cancers dus à l'environnement, de maladies respiratoires et d'un cortège d'autres maladies. Dans la plupart des grandes villes, la pollution de l'air est cinquante fois supérieure à la limite officielle. La qualité de l'eau se dégrade si rapidement que d'ici quelques années, toutes les ressources du pays (rivières, lacs et puits) risquent d'être totalement inutilisables, même pour l'industrie. De plus, un quart du sol est trop contaminé pour permettre une agriculture sans danger. » (9)*

Même la presse officielle, généralement avare d'informations sur les destructions écologiques causées par l'industrie, a rapporté récemment quelques cas alarmants. Selon le journal des scouts officiels, il n'y a plus en 1987 aucune forêt qui ne soit contaminée et dans plusieurs parcs nationaux, on a remarqué des destructions importantes parmi les espèces d'arbres. D'autres publications contrôlées par le gouvernement ont récemment admis que, dans certaines parties de la Silésie, la principale région industrielle de la Pologne, 90 % des enfants souffrent de maladies respiratoires chroniques et que l'espérance de vie y est inférieure de 3 ans à la moyenne nationale.

Etant donné la gravité de la situation, la population est de mieux en mieux informée des dangers qui l'entourent. WiP croit que cette prise de conscience accrue devrait s'accompagner d'une plus grande pression sur les autorités au moyen d'actions en faveur de l'environnement. Le thème de l'écologie est un des

aspects importants du travail de WiP. Dans son document-programme, le mouvement exprime sa position :

*« Menacés par la dégradation de la biosphère, la pollution de l'air, de l'eau et du sol, nous prenons conscience que la liberté devrait aussi comprendre la possibilité de vivre dans un environnement naturel non dévasté. A l'heure actuelle, les ressources naturelles sont gaspillées et la politique à courte vue des autorités détruit irrémédiablement la nature. Ceci est principalement dû à l'industrie qui, pour économiser de l'argent, refuse d'installer les équipements nécessaires à la prévention de la pollution. Cette gestion inconsidérée conduit à l'érosion des sols et à la disparition des forêts et des eaux. »*

*« Liberté et Paix s'efforcera de donner une information complète sur les destructions de l'environnement naturel. »*

WiP a été en première ligne lors de la riposte massive de la Pologne après la catastrophe de Tchernobyl. Ce fut l'un des premiers groupes en Europe de l'Est à organiser des manifestations après l'accident. Il a mené campagne contre la construction de la centrale de Zarnowiec (surnommée Zarnobyl) à une quarantaine de kilomètres de Gdansk. D'autres manifestations se sont déroulées pour protester contre la construction d'une deuxième centrale à côté de Poznan.

— Le 2 mai 1986, les groupes WiP de Cracovie et de Wroclaw ont manifesté contre le manque d'information officielle à propos de l'accident de Tchernobyl. La marche de Cracovie a rassemblé plus de 2 000 personnes.

— A Bialystock, une région particulièrement exposée aux retombées de Tchernobyl, environ 3 000 personnes ont signé une pétition demandant l'arrêt de la construction de la première centrale nucléaire polonaise à Zarnowiec, qui doit être construite avec l'assistance des Soviétiques.

Selon WiP, le rapport d'un comité gouvernemental, établi en mai 1986 pour examiner l'état d'avancement des réacteurs de Zarnowiec, fait état de graves insuffisances en ce qui concerne la formation du per-

sonnel et la construction des réacteurs eux-mêmes. Dans son bulletin, WiP relève ce passage du rapport : « Il devrait être dit que toutes les exigences relatives au contrôle de la qualité n'ont pas été satisfaites... ».

Une autre cible importante de l'activité de WiP a été l'aciérie de Siechnice, près de Wroclaw. Cette usine rejette dans l'atmosphère des déchets de composites ferrochromes. Bien que ce ne soit pas l'activité la plus polluante de Pologne, l'industrie sidérurgique est nuisible à l'environnement de la région de Wroclaw, notamment pour son approvisionnement en eau potable. Les militants de WiP de Wroclaw ont à trois reprises organisé des manifestations pour demander la fermeture de l'usine (les 28 novembre, 10 décembre 1986 et 10 janvier 1987). Les deux dernières actions ont été interrompues par la police et leurs participants condamnés à des amendes.

Les participants à la manifestation du 10 janvier (qui fut dispersée par la police avant d'avoir commencé) ont signé la déclaration suivante :

*« 1) Nous considérons que notre action concernant l'aciérie de Siechnice est bien fondée et d'intérêt public. L'usage de la force policière contre nous et notre traduction ultérieure devant le tribunal de police prouvent une fois de plus que l'intérêt des autorités pour la protection de l'environnement est de la propagande creuse. »*

*« 2) A l'heure actuelle, les tribunaux de police sont utilisés comme une arme politique contre les opinions indépendantes et non comme instruments au service de la loi. Les juges qui président ces tribunaux sont connus pour leur ignorance de la loi ; de plus, des témoins à charge y apportent de faux témoignages. »*

*« 3) Nous ne pouvons donc considérer ces amendes comme valables et refusons de les payer. Nous demandons à tous, plus particulièrement aux juristes, de faire pression sur les tribunaux de police pour qu'ils observent la loi. »*

Le 29 janvier 1987, le conseil national de la province de Wroclaw a annoncé la fermeture de l'usine de Siechnice avant la fin de l'année 1992. La campagne de WiP, accompagnée de pressions de certains

journalistes officiels et de scientifiques, a sans aucun doute contribué à la décision des autorités ; elle est considérée, à ce jour, comme la réussite la plus complète du mouvement. Le 21 février 1987, le Club Ecologique Polonais (NDT : club officiel) a demandé par un vote aux autorités municipales de Wroclaw de payer les amendes infligées à WiP lors de la manifestation contre l'usine.

La tactique utilisée par WiP dans cette action est typique de sa stratégie du changement par petits pas. C'est ce que Marek Krukowski, un militant de Wroclaw, expliquait au *Washington Post* :

*« C'est une question dont les gens commencent à peine à avoir conscience. Il y a au moins 500 usines qui provoquent des dégâts sérieux et qui devraient être contrôlées. La seule solution pour la société civile est de s'organiser au niveau local pour affronter les problèmes un par un. »* (10)

Le groupe de Cracovie a organisé des manifestations le 27 mars 1987 pour protester contre les dégâts occasionnés à l'environnement par les aciéries de Nowa Huta. Sur les tracts distribués lors de la manifestation, WiP demandait solennellement au maire de Cracovie de fermer deux usines chimiques. Onze personnes ont été arrêtées, dont Arthur Kielesik, qui fut condamné à 50 000 zlotys d'amende et 30 000 zlotys de réparation. D'autres participants ont été assignés devant les tribunaux.

Bien que WiP sache qu'il lui sera très difficile de développer un mouvement de masse, beaucoup de ses sympathisants potentiels redoutant le prix à payer pour leur participation à des initiatives indépendantes, il est convaincu qu'il a un rôle important à jouer dans la transformation de la conscience sociale polonoise. Le mouvement a déjà réussi à introduire les thèmes de la paix et de l'écologie dans le débat public (d'une autre manière que par la propagande stérile du gouvernement sur ces questions) et il redouble son effort pour y inclure également le thème des droits de l'homme. Fait non moins important, WiP est en train de réintroduire dans la société la conscience que des

individus peuvent agir sur leur gouvernement pour le faire changer de politique.

Le fait que 20 objecteurs de conscience ne sont pas en prison, la fermeture de l'aciérie de Siechnice et la tenue du séminaire démontrent que l'action de WiP est efficace. Formé par l'expérience de *Solidarité* et dynamisé par sa propre énergie et sa détermination, WiP est en train d'élargir l'espace possible pour des initiatives indépendantes et, donc, pour l'établissement d'une société pluraliste.

(1) *Peace and Democracy News*, New York, sept.-oct. 1985.

(2) Texte complet du Mémorandum dans la *Lettre Internationale*, printemps 1987.

(3) David Warszawski, *Wolnosc i Pokoj*, Szczecin, n° 1.

(4) Jacek Czaputowicz, *Biuletyn WiP*, Varsovie, n° 2.

(5) Entretien avec P. Niemczyk, *East European Reporter*, vol. 2, n° 3, 1987.

(6) Comité Helsinki polonais, *Human Right Violation in Poland, 1983-1986*. New York, U.S. Helsinki Watch Committee, p. 41.

(7) *Uncensored Poland*, n° 9/87. Londres, Centre d'information pour les affaires polonaises, avril 1987.

(8) Franck Michalski, "Wiping Poland Into Shape", *The Nation*, 23 mai 1987.

(9) Jean-Pierre Lasota, *The Sciences*, juillet-août 1987.

(10) Jackson Diehl, "Chernobyl awakens Polish Opposition", *The Washington Post*, 16 mars 1987.

En janvier 1988, Jerzy Urban, porte-parole du gouvernement, a annoncé qu'un service civil allait être proposé. S'inspirant des modèles français et allemands, ce service civil aurait une durée double de celle du service militaire.

#### ADELIP

Une association s'est créée en France pour soutenir l'action de WiP et pour traduire et diffuser ses textes. L'Association Documentation et Echanges avec Liberté et Paix (ADELIP) édite une lettre d'information.

Ecrire à : ADELIP,  
35, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, 75004 Paris.

## Déclaration de principes de Liberté et Paix

Le mouvement "Liberté et Paix" a été fondé pour exprimer la conviction que les institutions et organisations existantes ne s'occupent pas de nombreux problèmes que les gens de bonne volonté ne peuvent ignorer.

La lutte pour les droits civiques, l'expression libre, la liberté de réunion et d'association, la liberté de publication est légitime ; de même les activités menées par des syndicats qui ont comme objectif la défense des travailleurs contre l'oppression et l'injustice.

L'Eglise catholique, institution de grande autorité, doit être respectée pour son rôle d'avocat des aspirations nationales polonaises et des valeurs morales universelles ; la revendication de la liberté religieuse et le soutien des initiatives sociales et culturelles liées à l'Eglise constituent une partie indispensable de la lutte pour les droits de l'homme.

Le mouvement "Liberté et Paix" considère comme légitime la lutte pour l'indépendance nationale. L'oppression nationale est un mal dont l'élimination mènera à la liberté des peuples et à la paix entre eux.

Le mouvement "Liberté et Paix" considère la lutte pour les droits de l'homme, la liberté religieuse et l'indépendance nationale comme sa base principale.

Le monde est confronté actuellement à une menace de guerre dont les conséquences peuvent être irréversibles pour l'humanité. De nombreux Polonais n'aperçoivent pas cette menace et la considèrent comme une invention de la propagande communiste. Beaucoup de Polonais ne réalisent pas la gravité de la menace d'une guerre nucléaire, du problème du militarisme ou de l'éducation militariste. Changer cette situation, tel est le deuxième fondement des activités de "Liberté et Paix".

Les expériences passées enseignent que les changements politiques, bien qu'ils soient essentiels, ne sont pas suffisants pour garantir que l'amour et la vérité domineront les relations humaines.

Le mouvement "Liberté et Paix" veut faire profiter chacun du savoir permettant de comprendre l'existence humaine et la place de l'homme dans le monde. Ce savoir a ses racines dans l'éthique chrétienne, la psychologie, les philosophies orientales et d'autres courants de pensée pour qui l'homme est un sujet. Cela constitue la troisième base sur laquelle le mouvement "Liberté et Paix" veut fonder ses activités.

Le mouvement "Liberté et Paix" choisit la lutte non-violente comme moyen fondamental de combattre le

mal. C'est le moyen le plus difficile mais le plus approprié à une lutte sociale en faveur des droits de l'homme. Il est indispensable de trouver des méthodes de lutte non-violente efficaces dans les conditions du totalitarisme communiste.

Nous reconnaissons que la violence peut moralement se justifier dans des situations exceptionnelles, comme par exemple un danger mortel, particulièrement quand il s'agit d'une extermination massive (cf. celle du peuple juif pendant la Seconde Guerre mondiale ou celle du peuple cambodgien sous le régime de Pol Pot).

### Les droits de l'homme

La réalisation des droits fondamentaux de l'homme (comme la liberté d'exprimer ses opinions, la possibilité de former des syndicats et d'autres associations, la pleine liberté religieuse) constitue le fondement de changements sociaux plus profonds. La violation et la négation permanente de ces droits caractérisent le système politique dans lequel nous vivons. Les droits des prisonniers sont particulièrement importants à cet égard.

L'objectif autour duquel le mouvement "Liberté et Paix" veut con-

centrer ses efforts, c'est de faire reconnaître officiellement le statut de prisonniers de conscience en Pologne et dans le monde entier. Il est inadmissible d'employer la force physique et la pression psychologique vis-à-vis des prisonniers. Le mouvement "Liberté et Paix" luttera pour les droits des prisonniers, diffusera des informations sur leur situation et organisera des actions pour leur cause.

Nous sommes contre la peine capitale, qui est la honte des systèmes législatifs modernes.

Dans ce domaine, nous avons l'intention de coopérer avec des organisations et des institutions qui ont les mêmes buts, comme "Amnesty International".

#### La libération nationale

Le mouvement "Liberté et Paix" soutiendra la lutte des peuples qui ont été victimes de la violence de puissances étrangères, tant nationales qu'idéologiques. Dans le monde contemporain, il est inconcevable qu'une nation désirant obtenir son indépendance en soit politiquement empêchée. Nous soutenons les efforts des groupes ethniques et des minorités nationales pour obtenir leur autonomie et plus de maîtrise de leur sort.

Le mouvement "Liberté et Paix" manifestera sa solidarité avec les nations et les minorités qui demandent leurs droits. Nous soutiendrons les minorités nationales en Pologne dans leurs aspirations à établir d'autentiques institutions culturelles.

Nous saisirons aussi toutes les occasions de plaider la cause des

droits des Polonais à l'étranger, là où ils constituent une minorité nationale.

#### La menace de guerre et le mouvement de paix international

Du fait que l'annihilation nucléaire constitue la menace la plus grave pesant sur le monde contemporain, nous essaierons d'attirer l'attention de la société polonaise sur l'importance de cette menace. Il est nécessaire de changer l'éducation militariste des jeunes, tant à la maison qu'à l'école.

Du fait de l'inefficacité des activités menées par les gouvernements, il est temps que les peuples de l'Ouest et de l'Est, susceptibles d'être adversaires dans une guerre éventuelle, commencent eux-mêmes des activités menant au dialogue et à la compréhension réciproque. Le rapprochement avec les Allemands est particulièrement important pour nous, car nous sommes divisés avec ce peuple par l'abîme de l'histoire récente et nous partageons la même menace.

Le mouvement "Liberté et Paix" considère comme indispensable la démilitarisation de l'Europe centrale ainsi que la création d'une zone dénucléarisée. Ceci diminuerait la menace de guerre, à condition que les régimes de l'Est se démocratise en même temps.

Dans la situation actuelle, où les intérêts de l'Etat et ceux de la société sont différents, l'obligation du service militaire viole la conscience des individus.

Le texte du serment en vigueur dans l'Armée Populaire polonaise,

qui oblige les soldats à la fidélité envers le gouvernement ainsi qu'envers l'alliance avec les "armées fraternelles", est souvent contradictoire avec la conscience des soldats.

Le mouvement "Liberté et Paix" veut agir pour le changement du serment militaire, afin que ceux qui refusent de le prêter – comme Marek Adamkiewicz – ne se retrouvent pas en prison à cause de leurs convictions.

Des raisons morales, politiques ou religieuses empêchent souvent quelqu'un de faire son service militaire. Le mouvement "Liberté et Paix" a l'intention de gagner pour chaque conscrit le droit de faire un service civil, qui ne mette aucune vie en danger. Cette possibilité existe déjà dans de nombreux autres pays.

Nous respectons et apprécions les efforts de nombreuses organisations et institutions pour la paix dans le monde. Le mouvement "Liberté et Paix" voudrait que ses activités fassent partie intégrante de ces efforts. C'est pourquoi l'expression du soutien et de la solidarité venant des mouvements de paix d'Europe occidentale comme le Comité pour le Désarmement Nucléaire en Europe (CODENE), le Conseil œcuménique pour la Paix (IKV, Pays-Bas), European Nuclear Disarmament (END, Grande-Bretagne) est vraiment précieuse pour nous.

Nous voulons coopérer avec le mouvement de paix international. Dans cette coopération, il est extrêmement important pour nous de reconnaître cette vérité fondamentale : il n'est pas possible de s'opposer avec succès à la guerre si nous n'arri-

vons pas à combattre les systèmes politiques basés sur la violence étatique contre les citoyens.

Pour nous – qui vivons dans l'un de ces systèmes – c'est la première et la plus importante étape vers la paix universelle. Nous voulons suivre cette voie avec tout le mouvement de paix indépendant en Europe et dans le monde.

### Protection de l'environnement

Etant donné la menace croissante de destruction de la biosphère, de l'air, de l'eau et du sol, nous estimons que la liberté, c'est aussi la possibilité de choisir de vivre dans un environnement naturel non pollué. Actuellement, les richesses naturelles sont gaspillées et la politique à courte vue du gouvernement entraîne des dommages irréversibles pour l'environnement. La plus importante cause de cette destruction, c'est l'industrie qui cherche à faire des économies sur les moyens de lutte contre la pollution. La mauvaise gestion des ressources naturelles provoque l'érosion du sol, la disparition des forêts et de l'eau.

Le mouvement "Liberté et Paix" se battra pour que l'information sur la destruction de l'environnement soit accessible.

La Pologne n'est pas menacée par un développement de l'industrie nucléaire. Mais les projets industriels d'importation de technologie nucléaire nous rendent soupçonneux, à la lumière des expériences des autres pays.

Le mouvement "Liberté et Paix" voudrait coopérer avec tous ceux qui,

dans le monde entier, s'opposent à la destruction de l'environnement et aux essais nucléaires.

### La faim dans le monde, l'aide

Le mouvement "Liberté et Paix" considère la famine dans le monde contemporain comme le plus grand scandale de la civilisation moderne. La démilitarisation de l'Europe centrale n'a pas seulement pour but d'améliorer le sort du peuple polonais et des peuples voisins, mais également de dégager des ressources pour aider les pays atteints par la famine, la pauvreté et la mort.

Même si l'aide caritative ne peut remplacer les changements sociaux structurels, cela ne nous dispense pas de fournir une assistance bénévole à ceux qui en ont besoin.

Cela concerne également les personnes atteintes par la pauvreté, les maladies et la solitude en Pologne.

Le mouvement "Liberté et Paix" apporte sa coopération à toutes les organisations qui ont pour but l'aide aux personnes nécessiteuses.

### Le développement de l'individu

L'homme moderne se pose des questions fondamentales : quel est le sens de l'existence humaine ? Comment établir des relations avec ses proches et avec les gens en général ? Comment résoudre ses problèmes personnels et psychologiques ?

Le mouvement "Liberté et Paix" voudrait initier et aider à organiser des conférences, des publications et autres activités ayant pour but d'aider les gens à chercher leur propre voie dans la vie.

### La tolérance

La base qui permet aux gens de différentes opinions de coopérer dans le cadre de notre mouvement, c'est la tolérance et la reconnaissance du fait qu'il existe de nombreuses voies possibles pour résoudre les problèmes du monde.

Notre opposition au mal, à l'oppression, à l'intolérance et à l'indifférence à la souffrance est ce qui nous lie.

Le 17 novembre 1985  
à Machowa, près de Tarnow  
Le mouvement "Liberté et Paix"  
(Gdansk, Cracovie,  
Varsovie, Wroclaw)

Les lecteurs pourront trouver en français les textes de WiP suivants :

– trois textes publiés lors du séminaire de mai 87 sont parus dans le n° 7 de *La Nouvelle Alternative* (septembre 1987) ;

– la revue *Non Violence Actualité* (20, rue du Dévidet, 45200 Montargis) a publié plusieurs textes ou entretiens avec des membres de WiP, notamment dans le n° 96 d'octobre 1986.

# Yougoslavie

*« Il y a paix là où la liberté est garantie par la loi et où l'on peut invoquer ces lois. La paix est un concept défini par une société indépendante de l'Etat, opposée à lui et distincte de lui. La société, en ce sens premier, est ce qu'on appelle une "société civile". La paix est un concept de la société civile. »*

Groupe de Paix de Ljubljana, *Adresse au mouvement de paix occidental, juillet 1986*

**D**EPUIS que Tito a rompu avec Staline et a été expulsé du *Kominform* en 1948, la Yougoslavie a représenté, pour beaucoup d'Occidentaux, l'espoir d'une voie plus humaine et plus démocratique vers le communisme. Malgré les multiples faits qui montrent le contraire, le système yougoslave d'autogestion est évoqué comme la manière dont pourrait fonctionner un socialisme non soviétique. La Yougoslavie n'est pas membre du Pacte de Varsovie et figure parmi les leaders des pays neutres et non-alignés. Passant aux yeux des pays occidentaux pour un rempart contre l'Union soviétique, elle en reçoit d'importantes subventions, notamment des Etats-Unis. Pourtant son régime communiste peut se montrer aussi répressif que celui d'autres pays est-européens. Certes, il y a de la saucisse dans les magasins et les services de photocopie sont ouverts au public dans le centre de Belgrade ; mais il y a environ 1 300 prisonniers politiques en Yougoslavie, davantage qu'en Tchécoslovaquie, Hongrie et Pologne réunies.

Les conflits prolifèrent entre les six républiques et les deux régions autonomes de la Yougoslavie ; dans la direction collective de l'Etat s'affrontent les libéraux et les durs, avec des différences qui suivent les réalités régionales, depuis la Slovénie aux penchants pro-occidentaux jusqu'à la Bosnie-Herzégo-

vine répressive. La liberté de la presse et l'activité pour les droits civils sont en croissance, et pourtant la censure sur les livres et les fermetures de journaux ont récemment augmenté.

En 1984, la police est intervenue dans une réunion de "l'université libre", réseau informel d'étudiants et de professeurs. Ce soir-là, l'orateur était le vieux dissident Milovan Djilas. Des douzaines de personnes furent arrêtées et des centaines interrogées, et un militant mourut dans des circonstances mystérieuses, après un interrogatoire de police. Finalement, six universitaires de Belgrade furent soumis à un procès à grand spectacle, le premier depuis la mort de Tito en 1980. Le régime essaya, sans succès, de justifier ses accusations de complot. A la suite des protestations internationales, notamment celles du parti des *Grünen* de RFA, quatre inculpés furent acquittés et deux condamnés à des peines assez légères. A ce jour, un seul d'entre eux, Miodrag Milic, a été forcé de se présenter à la prison pour exécuter sa peine. Mais "l'université libre" n'a pas repris ses travaux après le procès, et il y a eu d'autres procès pour liberté de parole depuis celui des universitaires, surtout en dehors de Belgrade. Bien que les militants pour les droits civiques aient mené une vigoureuse campagne contre l'article 133 (sur la "propagande hostile"), rien n'in-

dique vraiment que de tels procès doivent cesser bien-tôt. La majorité des prisonniers politiques ont été arrêtés en raison de leurs activités nationalistes. Mais d'après les rapports des procureurs publiés dans la presse officielle, deux tiers d'entre eux sont poursuivis pour des "crimes verbaux" au titre de l'article 133, et non pas pour des crimes violents, ceux qui, pour les Occidentaux, sont souvent liés aux mouvements séparatistes.

Dans la province autonome du Kosovo, où la majorité de la population est de souche albanaise, les troubles et les manifestations séparatistes ont amené depuis plusieurs années une situation de loi martiale *de facto*. On y juge toujours des adultes et des étudiants par centaines. De nombreux adolescents exécutent de lourdes peines de prison, pour avoir distribué des tracts ou gravé des graffiti.

## Ljubljana

Il y a dix ans, est apparue dans la jeunesse de Ljubljana une activité culturelle indépendante que les autorités finirent par réprimer. Mais, depuis, sont apparus les groupes indépendants pour la paix et l'écologie, qui ont manifesté une audace croissante. Lancés sous l'égide de l'Alliance de la Jeunesse Socialiste de Yougoslavie, ils sont connus sous le nom de "Groupe de Paix de Ljubljana". Ils ont commencé à organiser des manifestations et à publier des textes, par exemple celui-ci :

*« Le 9 mai 1985, jour de la Victoire, environ 200 membres et sympathisants du Groupe de Paix de Ljubljana (plusieurs rapports donnent des chiffres bien plus élevés) ont défilé en procession à travers la ville pour protester contre le défilé militaire qui se déroulait à Belgrade ce jour-là. La police n'a pas essayé de les disperser.*

*Le 17 avril 1986, jour où la Fédération de la jeunesse socialiste organisait ailleurs des meetings de protestation contre l'attaque de la Libye par les Etats-Unis, le Groupe de Paix de Ljubljana a distribué environ 150*

*tracts dans les rues, condamnant l'attaque américaine mais demandant aussi le retrait des navires soviétiques de la région. Le tract était présenté comme une lettre adressée aux ambassades des Etats-Unis et de Libye et à la Présidence de la Yougoslavie. Il demandait aussi que la Yougoslavie et les autres pays cessent de participer au commerce des armes et ferment les établissements militaires où s'entraînent des militaires libyens. A Maribor, quelque 3 000 personnes participèrent à un meeting de protestation qui se conclut par l'envoi d'une lettre aux dirigeants américains, russes et libyens et au ministre yougoslave des affaires étrangères. »*

Il est naturel que de tels mouvements alternatifs et indépendants soient nés en Slovénie, la plus libérale et la plus occidentalisée des républiques yougoslaves. Ainsi des articles publiés ouvertement dans la presse officielle de Slovénie peuvent-ils constituer des motifs de poursuite judiciaire dans la Croatie voisine : c'est ce qu'a démontré le récent procès de l'étudiant Dobroslav Paraga, ancien prisonnier politique, condamné pour avoir dénoncé dans la presse de Slovénie les déplorables conditions des prisons de Croatie.

Le mouvement est coordonné par deux groupes :

– le groupe de travail pour la paix, créé au sein de la Conférence de Slovénie de l'Alliance de la Jeunesse Socialiste ;

– le groupe Culture populaire pour la paix, créé au sein du Centre culturel étudiant ; ce dernier édite un bulletin d'information, *Mouvement de paix en Yougoslavie*.

Ces mouvements s'intéressent principalement aux problèmes concernant le militarisme interne : comme ceux d'Allemagne de l'Est, Hongrie, Pologne et URSS, ils demandent un service alternatif pour les objecteurs de conscience, expriment leur opposition au projet de service militaire pour les femmes, veulent qu'on interdise les jouets guerriers. Comme la Yougoslavie ne met pas trop d'obstacles aux voyages, les militants ont pu participer aux conférences inter-

nationales pour la paix (notamment les conventions END) et ont établi des contacts avec plusieurs groupes de l'Est et de l'Ouest.

Bien que la Slovénie soit relativement libérale, elle connaît cependant certaines formes de répression politique. Le sociologue Tomas Mastnak, membre de l'Institut d'Etudes marxistes de l'Académie slovène des Arts et Sciences et porte-parole du Groupe de paix de Ljubljana, avait critiqué la manière dont le nouveau chef de gouvernement, Branko Mikulic, avait été choisi. Il fut inculpé pour « calomnies contre les dirigeants d'une autre république socialiste ». Il avait fait ses remarques sur *Radio Etudiant* en janvier 1986, et le journal de la jeunesse *Mladina* devait les publier le lendemain. Mais les autorités intervinrent pour interdire le journal et ouvrirent une information contre Mastnak auprès du procureur. Après une avalanche de protestations provenant de diverses organisations communistes et indépendantes ainsi que des groupes occidentaux pour la paix et les droits de l'homme, les accusations furent abandonnées.

En juillet 1986, le groupe de paix de Ljubljana adressa au mouvement de paix occidental un texte explicitant ses positions sur la division de l'Europe et le dialogue Est-Ouest (1). Il se montre toujours très désireux de recevoir des réponses de groupes pour la paix occidentaux. Le document se réfère à de nombreux autres textes analogues issus des autres mouvements est-européens pour la paix et conclut ainsi :

« *On parle de "paix" là où les citoyens obéissent aux autorités de l'Etat et où celles-ci réprimant les citoyens. On dit qu'il y a la paix en Pologne (...) et en Tchécoslovaquie. La dictature de l'Etat sur la société, garantie par une armée nationale ou quelque autre armée fraternelle, c'est la paix. De même si une telle dictature est reconnue comme une affaire interne à l'Etat en question, et si personne ne se mêle de ces affaires internes. Une telle paix (...) est un concept défini par l'Etat.*

*Pourtant, la paix ne peut se limiter à un concept étatique. Ceux qui ont la possibilité et le désir d'écouter peuvent entendre de plus en plus de gens affirmer qu'il existe un*

*lien essentiel entre la paix et le respect garanti des droits humains et politiques, des conditions de vie décentes pour les individus, une vie sociale indépendante, libre et démocratique. »*

Dans ce document, le groupe de Ljubljana se définit lui-même comme mouvement de paix indépendant :

« *... mouvement social, dont les principes sont séparés et distincts de la politique de paix de l'Etat. Mouvement de paix indépendant par définition : indépendant des organisations et des structures de l'Etat et, en même temps, indépendant par principe des frontières de l'Etat. La seule frontière commune à l'Etat et à la société civile est celle qui les sépare. Plus la société s'émancipe de l'Etat, plus cela est vrai. On peut considérer la paix civico-sociale comme l'abolition des frontières entre les sociétés civiles, comme le processus d'internationalisation de la société civile. »*

Dans une interview au *East European Reporter* (2), Mastnak met en garde les Occidentaux contre une application des schémas est-européens à la Yougoslavie : son histoire est différente, sa situation géopolitique entre l'Est et l'Ouest est unique, sa structure multinationale est sans parallèle en Europe centrale. Comment la Yougoslavie, après avoir rompu avec le stalinisme et s'être ouverte à l'Occident, a-t-elle pu demeurer une société répressive ? C'est une énigme que Mastnak explique succinctement.

Ses analyses des traits particuliers de la Yougoslavie montrent à l'évidence que seul un mouvement indépendant pour la paix et l'environnement pouvait s'étendre par-dessus les frontières des républiques disparates de ce pays et, en même temps, créer des liens avec les mouvements sociaux occidentaux.

« *L'autoritarisme en Yougoslavie prend des formes étranges et surprenantes. Alors que ce pays connaît de fortes tendances à la décentralisation, elles n'ont rien à voir avec la démocratie ou le pluralisme. Il n'y a pas nécessairement de corrélation entre décentralisation et démocratie. Dans notre système, des structures de pouvoir décentralisées coexistent avec l'autoritarisme, lequel*

*est souvent très fort au niveau local, par exemple aux plus bas niveaux de la société civile... Nous ne devrions pas tenter de refaire ce que Solidarité a essayé de réaliser, sans succès. Il nous faut inventer de nouvelles formes d'activités démocratiques adaptées à notre situation particulière. Ce serait un bon début si nous parvenions à lancer des campagnes politiques à thème unique, comme il en existe tant en Occident. (...) Une société civile forte et indépendante a besoin d'une tradition démocratique et d'une mémoire populaire commune : les deux nous manquent. Pour pallier cette lacune et produire une culture démocratique en Yougoslavie, des campagnes à thème unique (où collaborent des femmes, des opposants à l'énergie nucléaire, des homosexuels, des pacifistes, etc.) sont essentielles. »*

## Le mouvement contre l'énergie nucléaire

C'est en Yougoslavie que l'accident de Tchernobyl a suscité les plus importantes protestations et pétitions publiques de toute l'Europe de l'Est. C'est seulement le 3 mai, plus d'une semaine après l'accident, et le lendemain du jour où le nuage radioactif avait traversé le pays, que la population yougoslave fut avertie des dangers de ce nuage. Plusieurs jours après, lorsque parvinrent les reportages des radios et télévisions autrichienne et italienne, la presse commença à recommander des mesures de sécurité. Mais, comme cela se passe pour beaucoup de choses en Yougoslavie, les conseils étaient différents dans chacune des six républiques du pays :

*« Dans certaines, les officiels affirmaient qu'il n'y avait aucun danger ; dans d'autres, ils exhortaient la population à prendre de très grandes précautions. Apparemment, le grand nuage nucléaire de Tchernobyl s'était subdivisé en six petits nuages, dont les degrés de radioactivité allaient de l'insignifiant au mortel. »* (3)

Néanmoins, le public avait tout de même davantage de possibilités pour exprimer ses craintes que dans les Etats voisins du bloc soviétique. Après Tchernobyl, un sondage d'opinion indiqua que 75 % des Yougoslaves étaient opposés à l'énergie nucléaire

et que 2 % seulement la considéraient comme sans danger ; ceci malgré les efforts d'un "lobby nucléaire" composé de scientifiques et de bureaucrates développant des arguments économiques et techniques en faveur de l'énergie nucléaire. Bien que les débats gouvernementaux sur les centrales aient quitté le devant de la scène après Tchernobyl, on craint qu'ils ne soient réactivés après les pénuries d'électricité d'un hiver froid (4).

Le "lobby nucléaire" tire avantage du fait que, dans une société communiste où les flux d'informations sont contrôlés, il peut facilement se faire entendre du gouvernement hors de tout contrôle du public. En 1985, Dejan Dimov, haut conseiller à la Chambre de Commerce de Yougoslavie, faisait remarquer que le lobby nucléaire était plus fort et plus efficace qu'à l'Ouest :

*« Dans la situation présente, des groupes politiques et scientifiques, anonymes mais très puissants, détournent dans leur intérêt notre système politique : ils manipulent – bien plus, ils contrôlent – une information qui, en règle générale, je ne sais pourquoi, est strictement confidentielle, si bien que personne ne peut la discuter. »* (5)

En juin 1986 se tint à Belgrade, avec les groupes pour la paix et l'écologie, le premier congrès du mouvement anti-nucléaire yougoslave. Un leader du mouvement, Vukasin Pavlovic, déclara : « Nous ne sommes pas une opposition ; nous voulons travailler à travers les institutions existantes ». Les officiels réagirent pourtant en accusant comme d'habitude cette protestation d'être politique et même subversive, importée de l'Ouest.

La plus importante campagne de signatures qui ait eu lieu en Europe de l'Est contre l'énergie nucléaire (et l'une des plus importantes sur quelque sujet que ce soit) fut celle que des lycéens de Belgrade lancèrent le 26 avril 1986 – avant même Tchernobyl.

Il y avait déjà quelque temps qu'on percevait dans le pays un sentiment hostile à l'énergie nucléaire. En 1979, par exemple, les habitants de l'île

de Vir (Dalmatie) avaient voté contre la construction d'une centrale nucléaire, craignant ses effets dangereux pour l'environnement (6). Lorsque les premières informations concernant quatre projets de construction de centrales furent connues en 1986, les anciens combattants de Bosanska Krajina furent les premiers à protester, suivis par 132 employés de l'usine Elektro-Istok de Belgrade. Quelque 3 000 étudiants de l'Université de Novi Sad diffusèrent aussi une pétition. Mais le record fut battu par l'Ecole secondaire Mosa Pijade de Belgrade, avec une pétition de 70 000 signatures. (Autant qu'on puisse savoir, les seules pétitions qui, en Europe de l'Est, aient réuni beaucoup plus de signatures furent celles des Catholiques de Lituanie pour la liberté religieuse ; le chiffre de 10 000, contre le projet de barrage hydroélectrique sur le Danube, en Hongrie, était déjà impressionnant).

Selon un article de Dragan Jovanovic, publié le 13 avril 1986 dans *Min*, le quotidien officiel de Belgrade, c'est un étudiant de Mosa Pijade, Aleksandr Knesevic, qui eut l'idée de cette campagne en apprenant par la presse qu'on projetait de construire ces centrales nucléaires. Il alla voir le directeur de son école, Krstimir Simic, et obtint son accord pour poursuivre l'action avec le soutien du Bureau de la Fédération de la Jeunesse de Stari Grad (une commune de Belgrade), lequel accorda son soutien, en mars, après une réunion. La réponse fut si enthousiaste que certains voulurent organiser une marche de protestation, idée qui fut rejetée. Mais le Bureau accepta que toutes les écoles de Stari Grad fournissent un soutien financier pour couvrir les coûts de la distribution de la pétition dans les écoles. Mais, quand le président du Bureau fut remplacé, le nouveau ne voulut pas se charger de cette affaire controversée, surtout au début de son mandat. Tout à coup, le soutien disparut ; le responsable officiel qui avait fait imprimer la pétition et avait été le premier à recevoir les étudiants nia toute participation. Certaines écoles commencèrent à demander au ministre de l'Intérieur si la pétition avait

bien été approuvée par des adultes. On dit à Knesevic que les signatures déjà recueillies seraient brûlées en présence d'une commission. Il reçut des coups de téléphone nocturnes, lui promettant 60 jours de prison et la perte d'emploi pour ses parents. Mais il resta ferme et raconta l'histoire à la télévision, considérant que de telles brimades sont "normales" pour une action impliquant tant de milliers de personnes.

Après une réunion avec les étudiants qui avaient lancé la campagne, le directeur de l'école, Simic, fut convoqué par le Conseil municipal de la Ligue des Communistes, en même temps que les directeurs d'écoles et les secrétaires du parti de tous les établissements secondaires de la municipalité de Stari Grad. Il fut décidé que la pétition ne serait pas imprimée, mais que la lettre des étudiants de Mosa Pijade pourrait être lue en classe dans toute la Serbie et que chaque classe pourrait se déclarer pour ou contre. Simic estime qu'on aurait pu récolter bien plus de 70 000 signatures si le Comité du Parti n'avait pas mis un terme à la campagne en décidant de ne pas transmettre la pétition par les canaux officiels.

Une lettre photocopiée fut envoyée aux écoles de Serbie : 110 sur 464 répondirent. Aucune du Kosovo, mais quelques-unes de Danilovgrad, Teslic et Zagreb en Croatie. La lettre suscita aussi une réponse du mouvement pro-nucléaire. Un groupe de professeurs et d'étudiants de la Faculté de constructions mécaniques, liée à la technologie nucléaire, s'invita à l'école Mosa Pijade pour "éduquer" les anti-nucléaires.

Les pouvoirs publics n'aiment guère cette initiative des jeunes. Interrogé par le correspondant de *Nin* sur l'attitude officielle vis-à-vis des initiatives organisées par les jeunes, Zoran Andjelkovic, président de la Fédération de la jeunesse de Serbie, expliqua :

*« Les jeunes gens, quand ils sont motivés par leurs intérêts, se tournent de plus en plus vers les "actions politiques individuelles". Ce qu'on appelle la culture musicale alternative, les graffiti, les pétitions, font partie d'une nouvelle image de la jeunesse... Jusqu'à main-*

*nant, de telles expressions politiques "informelles" et "non-institutionnelles" se sont surtout heurtées à une opposition. La Fédération de la jeunesse a parfois une approche étroite des problèmes d'organisation. »*

Tout en manifestant une certaine sympathie, Andejkovic exprima de lui-même l'opinion que « les 70 000 voix qui se sont ainsi fait entendre ne sont pas le meilleur moyen pour exprimer la subjectivité sociale et politique de la jeune génération ». Visiblement, cette "subjectivité" doit, pour être légitime, se faire entendre à travers les organisations de jeunesse de l'Etat.

Dans l'ensemble, la presse yougoslave consacre pas mal de place à la question de l'énergie nucléaire. Elle rapporte aussi bien les efforts du "lobby nucléaire" que ceux des initiatives de base pour arrêter la construction des centrales. La Yougoslavie est le seul pays d'Europe de l'Est où les protestations, après Tchernobyl, se sont poursuivies massivement et ont amené au moins un report de la construction des centrales. A Ljubljana, l'Alliance de la Jeunesse Socialiste a condamné l'attitude des Soviétiques dans cette affaire et a demandé qu'on renonce à l'énergie nucléaire. Le Groupe de paix de Ljubljana a publié une vigoureuse déclaration sur Tchernobyl, exigeant une information complète, des sanctions contre ceux qui ont retardé cette information, une demande d'indemnisations à l'URSS, un moratoire sur la construction de centrales, un référendum sur la construction prévue à Prevlaka, et la création d'agences indépendantes sur l'énergie nucléaire. Cette déclaration fut lue au cours d'une manifestation à laquelle prirent part 2 000 personnes. La presse yougoslave, qui est plus ouverte que les médias du bloc soviétique, a critiqué ouvertement les politiques nucléaires du passé et exprimé son inquiétude devant les graves conséquences de l'énergie nucléaire pour le futur du pays.

Le 10 mai 1987, plus d'un an après l'accident de Tchernobyl, parut dans *Mladost*, l'organe bi-mensuel de la Fédération de la Jeunesse Socialiste de Yougoslavie, un article intitulé "Centrales nucléaires :

stop ! ", demandant un moratoire sur la construction des centrales nucléaires. Lors de son récent congrès, cette Fédération a adopté une résolution anti-nucléaire, suivant l'exemple des jeunes de l'Alliance de la Jeunesse Socialiste de Slovénie, qui avaient été les premiers à introduire ces protestations autonomes dans les organisations socialistes officielles pour favoriser leur légitimation et leur renforcement.

Aussi pressante que le souci pour l'environnement était la crainte des répercussions sur l'économie du pays. Les Yougoslaves craignent que leur pays, pauvre et endetté, n'attire la technologie nucléaire et les déchets radioactifs des nations plus riches ; mais ils voient aussi que les effets immédiats des constructions seraient d'augmenter encore l'endettement de la Yougoslavie. Selon *Mladost*, la construction d'une seule centrale atomique exigera, d'ici l'an 2000, une dette de 10 millions de dollars. De plus, le même journal a fait remarquer que la tentation sera de reconvertis les programmes nucléaires pacifiques en programmes militaires, ce qui pourrait altérer considérablement le statut de non-alignement dont se prévaut le pays.

A l'automne 1986, des intellectuels de Belgrade ont formé un Comité pour la protection de l'Homme et de l'environnement. Son président, Biljana Jovanovic, est membre de l'Union des écrivains de Serbie. Un autre membre du Comité, Svetlana Slapsak, préside le Comité pour la Liberté de l'expression artistique au sein de l'Union des écrivains de Serbie. Son mari, un Slovène de Ljubljana, est lui aussi actif dans le mouvement écologique. Les activités du Comité consistent essentiellement à rédiger des pétitions et à porter certains problèmes sur la place publique grâce à des articles publiés dans *Knijevna rec*, organe de l'Union des écrivains serbes, et dans les journaux slovènes *Mladina* et *Tribuna*. Ces articles portent sur la pollution de l'air et de l'eau dans divers centres industriels du pays et sur l'énergie nucléaire. Dans une de ses publications, le Comité dénonçait le fait que le Gouvernement a cessé d'annoncer régulièrement les

niveaux de radioactivité provoqués par l'accident de Tchernobyl. De fait, tout de suite après l'accident, un Comité d'urgence sur les radiations avait été constitué au sein de l'Assemblée fédérale yougoslave et avait commencé à annoncer régulièrement les niveaux de radiations. Mais, après avoir pris ses fonctions le 15 mai 1987, le nouveau Premier ministre, Branko Mikulic, avait fait cesser ces annonces.

Outre les problèmes d'environnement, Svetlana Slapsak s'occupe aussi de protestations contre l'inexistence d'un service alternatif au sein du service universel et obligatoire et contre le recrutement de femmes dans l'armée yougoslave. Elle a pris la défense de ceux qui sont condamnés pour activité politique non-violente.

En avril 1987, l'Association fédérale des étudiants et la Ligue de la jeunesse socialiste, qui préconise l'opposition à l'énergie atomique, ont invité le Premier ministre Mikulic à prendre la parole devant leur présidium. Un responsable du ministère de l'Energie et de l'Industrie est venu à sa place pour parler aux jeunes et tenter de dissiper leurs craintes à propos de la pollution, des radiations et de l'accroissement de la dette nationale.

Les mouvements yougoslaves pour la paix et l'écologie offrent sans doute le meilleur exemple de la manière dont une protestation indépendante peut s'infiltre dans les organisations et agences officielles existantes et, du même coup, les rendre ainsi moins dépendantes à l'égard de l'Etat. Les structures existantes, qui permettent aux partis communistes de mobiliser rapidement des millions de gens pour dénoncer, par exemple, la dernière action impérialiste, peuvent être mises au service des protestations écologiques ; il suffit que la bureaucratie au sommet décide d'accepter la question comme légitime.

Une féministe bien connue, Slavenka Drakulich, de Zagreb, auteur de *Péchés mortels du féminisme*, a écrit dans *La Nation* (9 mai 1987) un article analysant ce phénomène : comment la très officielle Ligue de la

Jeunesse Socialiste s'est transformée en support des protestations spontanées de la jeunesse. La ligue est supposée « transmettre l'idéologie du parti communiste à des jeunes tranquilles et obéissants, sur le modèle soviétique » ; mais cet objectif purement formel est sans réelle signification, et les jeunes la considèrent généralement comme « bureaucratique et inutile ». Les responsables gouvernementaux se plaignent de l'apathie politique des jeunes ; en fait, selon Lev Kreft, ancien leader de la Ligue socialiste de la jeunesse, on veut dire par là qu'ils ne participent pas assez à « l'excitation de masse imposée d'en haut ».

« *C'est pourquoi, écrit Drakulich, la récente restructuration de la branche slovène de l'organisation, qui s'est ouverte aux groupes féministes, écologiques et pour la paix, a causé une grande surprise. Les méthodes et les activités de ce groupe sont encore plus surprenantes pour le public yougoslave. Il milite pour le droit de grève des travailleurs, l'abolition de la peine de mort, l'organisation d'un référendum sur la construction des centrales nucléaires et l'institution d'un service militaire alternatif. Il coordonne des protestations, exprime des revendications publiquement, fait circuler des pétitions et organise manifestations et actes de désobéissance civile : tout cela est complètement nouveau sur la scène yougoslave.* »

Non seulement les structures existantes ne se sont pas occupées des problèmes qui intéressent les jeunes ; mais il n'y a pas vraiment de place pour eux dans la société. C'est ce que souligne Drakulich :

« *... la crise économique a rendu la position des jeunes encore plus marginale, aux plans politique et autres. Ils attendent en moyenne 2 ou 3 ans avant de trouver leur premier emploi ; ils constituent le plus fort pourcentage de chômeurs. A cause de la mentalité patriarcale et de la pénurie de logements, ils sont forcés de partager l'habitation de leurs parents même après leur mariage et la naissance d'un enfant. La gérontocratie étant une chose bien connue dans tous les pays socialistes, tous les postes importants dans la politique et les affaires sont occupés par des personnes relativement âgées.* »

Compte tenu de ces contraintes, les jeunes ont infusé leur enthousiasme dans les organisations offi-

cielles, pour « faire marcher le système tout en l'améliorant ». Ils ont ainsi évité un chemin qui est habituel chez les dissidents (nationalistes ou démocratiques), celui de la répression et de la préoccupation de leur propre défense.

## L'objection de conscience

C'est seulement récemment que la résistance au service obligatoire est devenue d'actualité en Yougoslavie, pays où l'armée exerce une forte influence ; il existe un large soutien populaire pour une armée qui est née, pendant la dernière guerre, de la lutte des partisans pour la libération nationale. Dans un pays qui se veut non-aligné et à égale distance de l'Est et de l'Ouest, la question de la défense est très sensible. Le pacifisme et l'objection de conscience ne sont acceptables ni pour l'idéologie marxiste officielle de la Yougoslavie, ni pour le patriotisme ambiant. La loi ne prévoit aucun service alternatif. L'article 214 du Code fédéral criminel prévoit jusqu'à cinq ans de prison pour ceux qui se cachent pour échapper à la conscription. Ceux qui, dans le même but, partent à l'étranger ou y demeurent encourrent une peine d'un à dix ans de prison. En temps de guerre, les peines vont de cinq ans de prison à la peine capitale (7).

Selon Slavenka Drakulic, environ 25 hommes chaque année sont emprisonnés pour objection de conscience, beaucoup d'entre eux étant des Témoins de Jéhovah, des Nazaréniens ou d'autres qui refusent de porter les armes pour des raisons religieuses. D'après l'agence officielle de presse Tanjug, 152 personnes, depuis 15 ans, ont été condamnées pour refus de porter les armes en raison de croyances religieuses : surtout des Témoins de Jéhovah, des Adventistes du 7<sup>e</sup> jour et des Nazaréniens. Voici quelques cas :

Yvan Cecko, 30 ans, Témoin de Jéhovah de Maribor. Il avait déjà passé sept ans en prison comme objecteur de conscience, quand il a été condamné à

nouveau à cinq ans en septembre 1986. En novembre, il fut inopinément relâché, et le Tribunal militaire suprême tint une session à huis-clos, à laquelle ni Cecko ni son avocat ne furent convoqués. Deux des motifs d'inculpation initialement retenus furent abandonnés à cette audience. Pour celui qui demeurait – non réponse à un ordre de conscription – la sentence de onze mois fut réduite à sept (8).

Zvone Vajs, de Gornja Radgona (Slovénie), Témoin de Jéhovah. Il avait déjà passé 3 ans et demi en prison pour refus de porter les armes (article 202 du code criminel) quand il fut à nouveau condamné, le 23 décembre 1986, à un an et demi pour avoir refusé la conscription et le service militaire (article 214). Il fut laissé libre tandis que son avocat faisait appel.

Des injonctions ont été adressées en octobre 1986 à six objecteurs de conscience de Maribor, bien qu'ils aient tous refusé au moins une fois, dans le passé, d'accomplir quelque forme que ce soit de service militaire, et qu'ils aient tous été à plusieurs reprises condamnés à de longues peines de prison. En novembre, les bureaux de conscription annulèrent ces injonctions sans explications ; c'était pourtant l'époque où la question du service civil était débattue par les autorités. Il semblait qu'on ait laissé tomber leurs cas. Mais, en février 1987, tous reçurent l'ordre de se rendre en mars en diverses casernes du pays.

Le 10 décembre 1986, journée des Droits de l'Homme de l'ONU, le Groupe de paix de Ljubljana a collecté des signatures pour un appel au gouvernement yougoslave à propos de l'objection de conscience. Il ne demandait pas seulement aux autorités de reconnaître ce droit en Yougoslavie, mais aussi de faire pression pour qu'il soit reconnu par les Nations Unies. Le groupe organisa ce jour-là une exposition dans la rue, avec des documents provenant d'*Amnesty International*, du *Helsinki Watch*, du tribunal Bertrand Russel, des Comités yougoslaves pour les droits de l'homme, ainsi que du Rapport annuel réalisé sur

les prisonniers de conscience par l'*Internationale des Résistants à la Guerre*. En outre, les militants de paix collectèrent des signatures sur des pétitions soutenant les prisonniers politiques yougoslaves et le groupe de Moscou pour la confiance, et sur d'autres pétitions demandant un service alternatif, un référendum sur l'énergie nucléaire, l'interdiction des jouets guerriers et leur remplacement par des jouets non-violents, etc. (9).

Le Groupe de paix de Ljubljana prit la défense de Cecko, espérant ainsi susciter un débat public sur l'objection de conscience et proposer la création d'un service civil alternatif (10). Le Comité central de la Ligue communiste de Slovénie soutint la proposition de service alternatif et ouvrit un débat public au sein de la Ligue socialiste des travailleurs, un front supposé inclure tous les groupes sociaux, même le clergé. La discussion sur l'objection de conscience devint vite un test crucial pour évaluer le degré de démocratie dans l'ensemble du pays ; elle mit en lumière les différences et les oppositions entre les républiques. Seul de toutes les républiques, le Comité central de Slovénie se saisit de la question. Les autres refusèrent d'ouvrir le moindre débat public sur ce point ; bien plus, ils condamnèrent l'idée et ses promoteurs. Il semble que l'Armée ait eu tout pouvoir pour interdire le débat. Le secrétaire à la Défense, Branko Mamula, déclara que même un débat sur ce problème affaiblirait les défenses de la Yougoslavie. Cependant, il donna aux tribunaux militaires des instructions pour éviter que les objecteurs ne soient condamnés plusieurs fois pour le même délit de refus de la conscription.

En décembre 1986, le Comité de coordination de la défense populaire et de l'auto-protection sociale (organisation créée sous le contrôle du Parti communiste yougoslave au sein de l'Alliance socialiste des travailleurs) décida à l'unanimité que le service alternatif était "inacceptable". Le président de ce conseil, le général Milan Daljevic, dénonça avec vigueur les mouvements de jeunes de Ljubljana, insinuant perfidement qu'ils étaient inspirés par des ennemis "intérieurs et extérieurs" ; des "mesures" non spécifiées

devaient être prises contre eux, en plus du travail "idéologico-politique".

«... ces mouvements agissent de plus en plus pour la politisation négative et la manipulation des jeunes. Il est très significatif qu'ils aient commencé à émerger en ce temps où s'intensifie la guerre spéciale menée contre la Yougoslavie et notre système... A en juger par les slogans et l'agressivité de nombreux supporters de ces mouvements, on éprouve de plus en plus le sentiment qu'ils sont pour une bonne part un écran derrière lequel se cache l'ennemi tant intérieur qu'extérieur. C'est pourquoi j'estime qu'il faut prendre, contre leur activité nuisible et inacceptable, des mesures fermes, concrètes et organisées, de nature idéologico-politique ou autre... Il faut le faire vite, car de nombreux indices montrent que ces mouvements pourraient nous mener à un système multi-partis. » (11)

En janvier 1987, la Ligue des Communistes de Macédoine a elle aussi déclaré que le service alternatif est "inacceptable" et que les mouvements de paix autonomes « ont pour but de briser et d'affaiblir » les Forces armées yougoslaves ; elle blâme les responsables de l'endoctrinement idéologique pour le relâchement de leur vigilance. Suivent les appels traditionnels au « renforcement de la responsabilité personnelle et collective pour faire respecter la loi » :

«... l'activité hostile... en particulier contre les Forces armées et les tentatives menées pour opposer une partie de la jeune génération à la politique et au système de la défense populaire générale n'ont pas été suffisamment dénoncées et condamnées par l'opinion... il faut que quelqu'un "du sommet" soulève ces questions et agisse. Il faut organiser plus solidement l'opposition aux thèses portant sur ce qu'on appelle les penchants à la paix ou sur les manières naïves de comprendre la guerre et la défense du pays. C'est une politique de défense défaitiste que l'on propose sous le masque du dialogue démocratique. » (12)

En janvier 1987, le journal *Borba* et d'autres se joignirent au chœur des dénonciateurs, révélant en même temps les limites de la démocratie en Yougoslavie :

*« Ceux qui sont derrière cette initiative insistent sans cesse et, selon certains, avec beaucoup d'agressivité, sur la nécessité de discuter de leur proposition plus largement dans le pays. En même temps, ils invoquent les règles du jeu ; mais ils ne voient pas que le niveau de démocratisation des relations sociales ne peut se mesurer par la possibilité de faire débattre sur la scène publique toutes les idées et conceptions politiques. La démocratie, ce n'est pas seulement l'ouverture permanente à la confrontation des diverses idées et à l'accueil de nouveaux concepts ; c'est aussi leur sélection en fonction de leur accord avec les principes de la Ligue des Communistes yougoslaves et de notre société. L'essence de la démocratie ne réside pas vraiment dans la possibilité de lancer et de poursuivre une discussion générale sur des initiatives qui apparaissent clairement, dès le premier coup d'œil, inacceptables. »* (13)

Dans sa lettre de janvier 1987, le mouvement de paix de Ljubljana a écrit un article sur l'objection de conscience, décrivant les ramifications de son rôle. En voici un extrait :

*« Les objecteurs sont en train de créer sur notre planète un état de conscience différent, non seulement par leur refus du service militaire, des impôts militaires, et du travail dans les complexes militaro-industriels, mais surtout par leur présence, avec les énergies qui traversent leur vie et qu'ils manifestent. L'objection de conscience ne se manifeste donc pas seulement par l'opposition à la politique de l'Etat mais surtout par la constitution de tout un réseau de gens qui vivent en fonction d'autres principes sociaux. Des réseaux comme ceux des Quakers, des pacifistes, de divers groupes religieux et spirituels, des refuseurs d'impôt, des mouvements de paix, des tiers-mondistes et bien d'autres sont en train d'émerger et de communiquer de l'Est à l'Ouest, du Nord au Sud. Ces réseaux sont indépendants de l'Etat, ainsi que des situations de race, de sexe ou de classe sociale. Ils sont construits sur le principe de réceptivité, plutôt que celui de résistance. »*

Les militants de paix de Ljubljana ne voient pas l'objection de conscience seulement dans le contexte de leur propre société mais aussi comme un chemin

vers ce qu'ils appellent « l'internationalisation de la société civile » et « un des processus permettant d'établir la coexistence pacifique sur notre planète ». Ils réfutent ceux qui les accusent d'être des lâches affaiblissant l'Etat :

*« Pour nous, les objecteurs sont des gens profondément engagés dans la défense de la société, si l'on replace la notion de sécurité de la société dans un contexte plus large que l'idée habituelle, laquelle identifie la sécurité à la défense de l'Etat et à la puissance militaire. Pour la société, les sécurités concernent les droits de l'homme, l'économie, l'écologie ; dans bien des cas, ce sont les Etats eux-mêmes qui menacent ces sécurités-là. »*

La discussion sur l'objection de conscience se poursuit. Les autorités de Slovénie ont accepté de proposer aux croyants religieux (comme les Témoins de Jéhovah) une alternative à l'emprisonnement prolongé ; mais ce sera encore une forme de service militaire, non un travail civil. Cela soulève le problème de l'égalité des citoyens, croyants ou non, devant la loi, et d'une manière très particulière pour un Etat marxiste : pourquoi des athées ne peuvent-ils être objeteurs de conscience ?

Bien que la question ait été écartée du débat public, l'initiative des Slovènes a du moins contribué à modifier des pratiques : des jeunes gens qui avaient déjà subi une peine de prison n'ont pas été reconvoqués à la caserne, alors que, dans le passé, on les reconvoquait et ré-emprisonnait à plusieurs reprises. La possibilité de faire un service non combattant a également été introduite. Bref, en Yougoslavie comme en Pologne, la tactique consistera probablement à s'arranger avec les protestataires mais sans institutionnaliser ni légaliser l'objection de conscience et le service alternatif.

## Zagreb

Zagreb est la capitale de la Croatie – république voisine de la Slovénie – dont les autorités ont une position beaucoup plus dure sur l'éventail politique et

se montrent beaucoup moins tolérantes envers les initiatives indépendantes. Là aussi est apparu un groupe pour la paix et l'écologie, qui s'est baptisé *Svarun*. Il s'est constitué en 1986, au sein de l'Alliance de la Jeunesse Socialiste, surtout avec des étudiants de l'université et des lycéens. Un an plus tard, il a essayé de s'inscrire auprès des organes officiels, mais il ne s'est pas encore vu reconnaître le statut d'organisation. Il se donne pour tâche essentielle de lancer un débat démocratique en Croatie, notamment dans les écoles, sur les questions touchant la paix, l'environnement, le féminisme et la religion. *Svarun* se décrit ainsi dans la lettre de janvier 1987 du groupe de paix de Ljubljana :

*« Svarun partage avec d'autres groupes en Europe et dans le monde bien des traits communs : sans hiérarchie, anti-autoritaire, il lutte pour un monde plus sûr et plus propre. Mais sa situation, à bien des égards, est particulière. A la différence de nos compagnons les plus proches géographiquement (les mouvements de Slovénie), qui sont actifs depuis des années et constituent une force avec laquelle il faut compter, nous nous sommes constitués seulement en avril 1986 et n'avons pas encore été vraiment enregistrés. »*

Parmi les principaux centres d'intérêt de *Svarun* figurent l'éducation non-violente des enfants, l'interdiction des jouets guerriers et la promotion d'autres jouets, plus créatifs. Il cherche aussi à répandre une "culture de paix" et une information sur la paix plus largement dans la population, de sorte que chacun soit atteint au niveau personnel. Il s'oppose au programme nucléaire yougoslave et demande un référendum national sur l'usage de l'énergie nucléaire.

(1) On peut se procurer ce texte au Helsinki Watch, 36 W, 4th Street, New York, NY 10036.

(2) *East European Reporter*, vol. 2, n° 2, 1986.

(3) Slavenka Drakulich, « Hard Rain Falls on Yugoslavia : no ecological independence », *The Nation*, 14 février 1987.

(4) *Id.*

(5) Dragan Jovanovic, « Nuclear Power Stations in Public », *Nin*, 2 mars 1986.

(6) Milan Adreyevich, « The environment and Eastern Europe », *Radio Free Europe*, 20 mars 1987.

(7) *Les prisonniers de conscience en Yougoslavie*, publication d'Amnesty International.

(8) *Peace movement in Yugoslavia*, vol. 3, n° 1, janvier 1987. Publié en anglais par le groupe de travail du mouvement de paix et par People for Peace Culture, Slovénie.

(9) *Id.*

(10) Slavenka Drakulich, « Yugoslav youth stir it up. The case of Ivan Cecko », *The Nation*, 9 mai 1987.

(11) « Civilian military service unacceptable », *Polytika*, 25 décembre 1986.

(12) Tanjug, 13 janvier 1987.

(13) Ljubiaka Milosevik, « Everybody is equal in defense », Tanjug, *Borba*, 8 janvier 1987.

\* Note d'A.N.V. : le Groupe d'Initiative pour la Paix de Ljubljana prépare pour le mois d'août 1988 un rassemblement d'objecteurs de conscience de tous les pays d'Europe de l'Est... et de l'Ouest.

Pour toute information écrire à :

Narko Hren  
Ljubljana 25  
61000 Ljubljana,  
Yougoslavie

## CENTRE PROTESTANT DE L'OUEST

**19-20 mars** : Les inégalités en question. Risques et enjeux de l'instauration du " revenu minimum garanti " avec Pierre Volovitch (Alternatives économiques).

**26 mars** : le développement solidaire, avec des collectifs tiers-monde et Ayiyi Kwasi, Togolais.

Renseignements : CPO, 79370 Celles-Belle. Tél. 49.79.80.44.

## TAVERNY

**15 avril** : Mouvements de paix indépendants en Pologne, avec Jean-Louis Peyroux (Commission Est du CODENE).

**10 juin** : Action non-violente contre la base des Tri-dents aux Etats-Unis, avec Solange Fernex (" Femmes pour la Paix ", " Verts " ).

## RENCONTRES NON-VIOLENTES : ÉTÉ 88

Comme chaque année, toutes les composantes non-violentes sont invitées à se retrouver quelques jours dans un climat de vacances et de réflexion.

Cette année du **1<sup>er</sup> au 4 août**, au CUN du Larzac, le thème sera : " Choix économiques, non-violence, vie quotidienne ".

Inscriptions : C. Robert, route de Chastel-Arnaud, 26340 Saillans.

## LA PAIX A DAX

Pour participer à la création, dans la région de Dax, d'un groupe sur le thème " Si tu veux la Paix, prépare la Paix ", téléphoner au 58.97.83.37 ou au 58.51.17.14.

## LE CUN DU LARZAC

**10-15 avril** : Animation de groupes et pédagogie de la non-violence

**21-23 mai** : Le Larzac au rythme de tes pas.

**17-20 juin** : Paix, solidarité, objection.

Inscriptions : le Cun du Larzac, 12100 Millau. Tél. 65.60.62.33.

*Abonnez-vous,  
Abonnez vos amis*

## BULLETIN D'ABONNEMENT

à envoyer à : A.N.V.

16, rue Paul-Appell  
42000 SAINT-ETIENNE

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Je souscris un abonnement d'un an (4 numéros), à partir du numéro .....

Je commande ..... tracts de présentation de la revue (gratuits).

Tarif minimum : 110 F

étranger : 140 F

soutien : 165 F

\* Pour maintenir un tarif minimum assez bas, nous invitons tous ceux qui en ont les moyens à s'abonner

au tarif de **soutien** : c'est une forme de péréquation entre nos lecteurs. Merci.

Je commande les numéros suivants : .....

---

---

---

---

Je verse donc la somme de ..... F  
par chèque à l'ordre de

ANV - CCP 2915-21 U LYON

Voici les noms et adresses de personnes qui pourraient être intéressées par A.N.V. :

Voici l'adresse d'une librairie qui accepterait peut-être de vendre régulièrement A.N.V. :

**Vous pouvez encore vous procurer les numéros suivants :**

## N° 39 : LA DÉFENSE CIVILE EN QUESTION (15 F)

Défense civile : protéger les populations en cas de guerre ? Ou bien rendre aux civils le soin de leur défense ?  
Un dossier essentiel sur la grève de la faim en BOLIVIE.

## N° 40 : FEMMES ET VIOLENCES (12 F)

Les violences que les femmes subissent ou celles qu'elles exercent : les femmes et la guerre, les femmes et le pouvoir. Approche historique de l'oppression des femmes.

#### N° 41 : TRAVAILLEURS FACE A L'ARMEMENT (12 F)

Désarmer, est-ce se condamner au chômage ? Des économistes disent non. Exemples de plans de reconversion. Table Ronde entre Syndicats et mouvements de paix

## N° 42 : GRÈVES DE LA FAIM (12 F)

Avril 1981 : à LYON, une grève de la faim obtient l'arrêt des expulsions de jeunes immigrés. Au même moment des Irlandais commencent une grève de la faim qui échouera tragiquement : pourquoi le succès dans un cas, l'échec dans l'autre ? Des analyses, des témoignages.

## N° 44 : LES VOIES DU DÉSARMEMENT (12 E)

L'ONU invite le monde à désarmer pour survivre. Mais que peut-on espérer des différentes voies proposées : les négociations, les marchandages Est-Ouest, les initiatives régionales, les mouvements de paix ? Pour les juger, il faut connaître ces voies : ce numéro vous les présente.

## N° 45 : TERRORISMES (14 F)

Il faut « démythifier le terrorisme ». Non pour l'excuser, mais pour l'analyser dans ses ramifications et montrer ses impasses. A partir des exemples Italien, Allemand, Irlandais et Basque, ce dossier illustre la diversité du fait terroriste.

## N° 46 : LA GAUCHE NUCLÉAIRE (14 F)

Comment, et pourquoi, le PC et le PS se sont ralliés, en 1977, à l'arme atomique. Témoignages de Patrick Viveret, Yvonne Quièles, Pierre-Luc Séguillon. Dossier complété par un historique de l'opposition à la force de frappe (1945-1965) et par des documents de l'époque.

N° 47 / : DOSSIER PALESTINE - DÉFENSE PAR RÉSISTANCE CIVILE - DÉSOBÉISSANCE CIVILE (14 F)

Palestine et Israël peuvent-ils vivre en paix ? Propositions pour une défense de la Grande-Bretagne par résistance civile. Etude historique de la naissance et du développement de la notion de « désobéissance civile ». L'itinéraire de Jacques de Bollardière, de l'armée à la non-violence.

N° 48 / GUERRES SAINTES, GUERRES JUSTES (14 F)

Le sacré et le guerrier : pourquoi ce lien permanent ? - La guerre sainte aujourd'hui, de l'Iran à l'idolâtrie nucléaire - Histoire des attitudes des Chrétiens face à la guerre - Vraies et fausses guerres saintes en Islam - Quelles images de Dieu favorisent la sacralisation de la guerre ?

**N° 50 / DÉFENSE NUCLÉAIRE NON-SENS MILITAIRE (14 F)**

Un officier anglais, Stephen KING-HALL fait le procès de toute défense reposant sur les armes nucléaires. Il préconise l'adoption d'une défense non armée.

**N° 51 / L'AGRESSIVITÉ EN QUESTION (16 F)**

Du génétique au social, quatre thèses sur l'agressivité : Karli, Laborit, Wilson et Bunge.  
Sortir du pénal : la pensée de Louk Hulsman.  
Les évêques et la bombe.

**N° 52 / L'ESPRIT DE DÉFENSE (16 F)**

Comment le définir ? Le mesurer ? Pour quoi sommes-nous prêts à prendre des risques ? Entretiens avec Jean GATEL, Paul VIRILIO. Le protocole Hernu-Savary. L'esprit de défense en Suisse.

**N° 53-54 : POLOGNE : LA RÉSISTANCE CIVILE (39 F)**

Peut-on parler d'une stratégie non-violente en Pologne ?  
Une numéro exceptionnel où des historiens, des philosophes, des syndicalistes polonais cherchent à analyser les rapprochements possibles entre la stratégie de l'action non-violente et le combat de Solidarnosc. Une texte inédit en français de Kolakowski. Une interview de Milewski, président de Solidarnosc à l'étranger.

**N° 55 / MARIER ARMÉE ET NON-VIOLENCE ? (25 F)**

Défense non militaire : le rapport suédois.  
Peut-on combiner résistance non violente et lutte armée ?  
La Non-Violence au service de la cause palestinienne ?  
Pologne : les sanctions économiques.

**N° 56 / TECHNOLOGIE : COMME UN CAMION FOU... (25 F)**

La course technologique, comme la course aux armements, semble totalement incontrôlable. Une analyse de Louis PUISEUX sur la guerre et la technique. Savoir faire un usage créatif de son temps quand on est au chômage ou quand on a décidé de travailler à temps partiel ? L'informatique au service de la pédagogie ?

**N° 57 / EXTRÊME DROITE : LA COTE D'ALERTE (25 F)**

Connaître l'extrême droite pour mieux lui résister. Construire une France pluri-ethnique.  
Albert JACQUARD dénonce le cancer nucléaire.  
Premières analyses du rapport sur « la dissuasion civile ».

**N° 58 / NI ROUGES NI MORTS (25 F)**

Le point sur le mouvement de paix en RFA, après les déploiements des euromissiles. Théodor EBERT réfléchit sur les moyens d'introduire la " défense sociale " dans son pays. L'éducation à la paix en RFA.

**N° 59 / LA DISSUASION CIVILE (25 F)**

Vingt personnalités politiques, militaires et religieuses donnent leur point de vue sur l'étude " La dissuasion civile " : C. Hernu, B. Stasi, J.M. Daillet, Y. Lancien, C. Pierret, les généraux Buis, Copel, Le Borgne, l'amiral Sevaistre, les évêques Ernoult, Rozier et Jullien, le pasteur Maury, etc...

**N° 60 / GENOCIDES (28 F)**

Les formes les plus extrêmes de la violence de masse sont un défi à ceux qui veulent réduire la violence : il faut analyser et connaître les génocides pour mieux empêcher leur retour. Léon POLIAKOV, F. PONCHAUD, Y. TERNON, J.-L. DOMENACH, W. BERELOWITCH réfléchissent sur les génocides des Juifs et des Arméniens et sur les massacres au Cambodge, en URSS et en Chine.

**N° 61 / URSS (28 F)**

Un éclairage sur la société soviétique entre dissidence et consensus. Peut-on encore parler de " totalitarisme " ? Les pressions économiques sont-elles efficaces ? Une étude frappante sur la formation militaire des jeunes en URSS.

**N° 62 / RÉSISTANCES CIVILES EN AMÉRIQUE LATINE (28 F)**

Guatémala, Bolivie, Uruguay, Brésil : des luttes non-violentes pour les droits de l'Homme et la démocratie. Dans le même numéro, une réflexion de fond sur le rapport entre éthique et technique dans l'action non-violente (J.M. MULLER).

**N° 63 / PHILIPPINES : NON-VIOLENCE CONTRE DICTATURE (28 F)**

Un dossier, unique en français, sur les événements de février 1986. Récit et analyse de la révolution non-violente qui a chassé Marcos. Nombreux témoignages des acteurs directs de ces événements. Dossier illustré de nombreuses photos.

**N° 64 / RELIGIONS ET VIOLENCE (28 F)**

Violence et non-violence dans le Bouddhisme, l'Islam, le Judaïsme. Eglises chrétiennes et peine de mort. Athéisme et non-violence. La non-violence comme attitude éthique plus que religieuse.

**N° 65 : L'ÉCONOMIE, RUSE DE LA VIOLENCE (28 F)**

Appliquée à l'économie, la pensée de René GIRARD est éclairante : l'économie est le nouveau " sacré " de notre société. La crise actuelle, analysée à travers Attali, Radkowski, Aglietta, Orléan, Lipietz, est la crise d'une régulation de la violence.

**N° 66 / LA NON-VIOLENCE ET LE DROIT (28 F)**

Un recours contre la violence : la défense des Droits de l'Homme. Quels sont les fondements philosophiques et historiques de ces Droits ? Quand le Droit couvre l'injustice, la désobéissance civile est-elle légitime ? L'objection de conscience est-elle un droit ? Que peut le Droit contre la " raison d'Etat " ? En annexe : une réflexion sur les ventes d'armes, moins rentables qu'on ne le croit.

## ALTERNATIVES NON VIOLENTES

16, rue Paul-Appell  
42000 SAINT-ETIENNE

Revue associée à l'*Institut de recherche sur la résolution non-violente des conflits (I.R.N.C.)*.

### COMITÉ D'ORIENTATION :

Pierre ARcq  
Béatrice ARNOULD  
Jacques-Yves BELLAY  
Lydie BONNET  
Bernard BOUDURESQUES  
Patrice COULON  
Frédéric DELARGE  
Olivier FRESSARD  
Patrick GIROS  
Etienne GOS  
Anne Le HUÉROU  
Jean-Marie MULLER  
Hervé OTT  
Bernard QUELQUEJEU  
Ina RANSON  
Marlène TUNINGA  
Jean VAN LIERDE  
Paul VIRILIO  
Patrick VIVERET

### Directeur de Publication :

Christian DELORME

### Rédacteurs en chef :

Christian MELLON  
Jacques SEMELIN

## sommaire

# LA PAIX, VUE DE L'EST

un rapport sur les mouvements  
pour la paix et l'écologie  
en Europe de l'Est

### Editorial

Catherine Fitzpatrick.....	2
Tchécoslovaquie.....	4
Allemagne de l'Est.....	14
Hongrie .....	25
Pologne .....	34
Yougoslavie.....	48

**MARS 1988**